

Société anonyme au capital de 5 049 522 403,20 euros
Siège social : 30, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris
542 044 524 RCS Paris

**TROISIÈME AMENDEMENT AU
DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2019
DÉPOSÉ AUPRÈS DE L'AMF LE 16 NOVEMBRE 2020**

Document d'enregistrement universel et rapport financier annuel 2019 déposé auprès de l'AMF le 6 mars 2020, sous le numéro D. 20-0108.

Amendement au Document d'enregistrement universel et rapport financier annuel 2019 déposé auprès de l'AMF le 20 mai 2020, sous le numéro D. 20-0108-A01.

Second amendement au Document d'enregistrement universel et rapport financier annuel 2019 déposé auprès de l'AMF le 7 août 2020, sous le numéro D. 20-0108-A02.



Ce troisième amendement au document d'enregistrement universel a été déposé le 16 novembre 2020 auprès de l'AMF, en sa qualité d'autorité compétente au titre du règlement (UE) n°2017/1129, sans approbation préalable conformément à l'article 9 dudit règlement.

Le document d'enregistrement universel de Natixis peut être utilisé aux fins d'une offre au public de valeurs mobilières ou de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé s'il est complété par une note relative aux valeurs mobilières et le cas échéant, un résumé et tous les amendements apportés au document d'enregistrement universel. L'ensemble est approuvé par l'AMF conformément au règlement (UE) n°2017/1129.

SOMMAIRE
TROISIÈME AMENDEMENT AU
DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2019

1 - Communiqué de presse du 5 novembre 2020 - Présentation des résultats au 30 septembre 2020 et 9M20	3
2 - Orientations stratégiques	35
3 - Autres communiqué de presse du 5 novembre 2020	39
4 - Gouvernement d'entreprise	41
5 - Facteurs de risques, Gestion des risques et Pilier III	43
6 – Perspectives pour Natixis	68
7 - Répartition du capital au 31 octobre 2020	68
8 - Responsable de l'Amendement au Document d'enregistrement universel et de ses amendements	69
9 - Informations générales	70
10 - Table de concordance et incorporation par référence	72

1 Communiqué de presse du 5 novembre 2020 - Présentation des résultats au 30 septembre 2020 et 9M20

L'information financière de Natixis pour le troisième trimestre 2020 est constituée du communiqué de presse présenté ci-dessous, des slides de résultat et des annexes aux slides attachés, disponibles sur le site de Natixis : https://www.natixis.com/natixis/jcms/tki_5074/fr/informations-financieres-trimestrielles

Résultats 3T20 et 9M20

Retour aux bénéficiaires et décisions stratégiques préparant l'avenir

Résultat net publié à +39 M€ au 3T20 et à +152 M€ hors éléments exceptionnels¹

Ratio CET1 Bâle 3 fully-loaded² à 11,7%, +340 pb au-dessus des exigences réglementaires

RETOUR AUX BÉNÉFICIAIRES ET SOLIDITÉ FINANCIÈRE

PNB sous-jacent³ des métiers hors CVA/DVA à 1,8 Md€ au 3T20 (-14% vs. 3T19) et 5,2 Md€ au 9M20 (-15% vs. 9M19). Rebond d'activité vs. 1T20 et 2T20

Coût du risque en amélioration au 3T20 vs. 2T20

Résultat net sous-jacent³ à +152 M€ au 3T20 (+39 M€ en vision publiée) et +75 M€ au 9M20 (-222 M€ en vision publiée)

Ratio CET1 Bâle 3 FL² à 11,7% au 30 septembre 2020 (11,2% proforma). Ratio s'établissant **+340 pb au-dessus des exigences réglementaires** (+290 pb proforma) et +150 pb au-dessus de la cible actuelle de 10,2% (+100 pb proforma)

CHOIX STRATÉGIQUES ORIENTÉS VERS LA CRÉATION DE VALEUR PÉRENNE

| ÉTABLIR DES BASES SOLIDES POUR LE PLAN STRATÉGIQUE 2021-2024

Développement soutenable de nos revenus

Gestion d'actifs - Préparation des relais de croissance

Finalisation du rapprochement entre Ostrum AM et LBP AM, créant un leader européen de la gestion de taux et assurantielle pour le compte de grands clients institutionnels avec près de 430 Md€ d'encours sous gestion à fin septembre. Combinés aux ~630 Md€ d'encours gérés au travers de ses boutiques de gestion active, **Natixis IM renforce ainsi son positionnement diversifié avec près de 1 100 Md€ d'encours sous gestion**. DNCA et Thematics voient par ailleurs leur positionnement renforcé via le transfert d'encours en provenance d'Ostrum

Gestion d'actifs - Évolution de la relation entre Natixis IM et H2O AM

Natixis IM et H2O AM ont engagé des discussions en vue d'un dénouement progressif et ordonné de leur partenariat. Ces discussions portent (i) sur une possible cession graduelle de la participation de Natixis IM dans H2O AM et (ii) sur une reprise ordonnée de la distribution par la société de gestion sur une période de transition jusqu'à fin 2021. Cette évolution serait soumise à l'examen et à l'approbation des autorités réglementaires compétentes. H2O AM ne sera plus considérée comme un actif stratégique de Natixis

Banque de grande clientèle - Repositionnement de l'activité dérivés actions en réduisant l'appétit au risque

Arrêt des produits les plus complexes et limites d'exposition revues à la baisse sur les produits à profil de risque faible et modéré. Ces produits seront essentiellement offerts aux réseaux du Groupe BPCE et aux clients stratégiques de Natixis, soit une réduction du nombre de clients de >400 à 50 environ. Revenus du métier actions attendus à environ 300 M€ par an avec une réduction de la base de coûts associée

Transformation des métiers : 350 M€ d'économies de coûts à horizon 2024

Programme de transformation et d'efficacité opérationnelle permettant de dégager environ 350 M€ d'économies de coûts pérennes à fin 2024 (~270 M€ de coûts exceptionnels associés sur la période 4T20-2023), incluant notamment la transformation du métier actions de la Banque de grande clientèle

Financement de la transition énergétique et réduction du coût du risque

Réduction active de -20% de l'exposition au secteur *Oil & Gas* depuis le début de l'année, grâce à un recentrage de l'activité de *trade finance* (-35%). **Sortie complète de l'activité liée aux gaz et pétrole de schiste prévue pour 2022** avec une réduction des expositions de près de -25% déjà réalisée depuis le début de l'année. Outre une réduction attendue du coût du risque au travers du cycle, ce pilotage actif du portefeuille de financements devrait permettre à Natixis d'accélérer le verdissement de son bilan à travers l'accompagnement de ses clients, en lien avec le développement de son *Green Weighting Factor*

Gestion du capital : capacités durables de croissance et de retour à l'actionnaire

Avec un ratio CET1 Bâle 3 FL² à 11,7% à fin septembre et 11,2% proforma de l'anticipation de l'ensemble des impacts réglementaires attendus à l'horizon 2021, Natixis dispose des marges de manœuvre nécessaires afin d'assurer le développement de ses métiers et sa capacité de distribution de dividendes. **Natixis exprime ainsi son intention de renouer avec une telle distribution au cours du premier semestre 2021 (sous réserve des recommandations de la BCE)** et de se piloter activement avec un ratio de fonds propres se situant environ 200 pb au-dessus de ses exigences réglementaires

Les chiffres sont retraités à la suite de l'annonce de la cession d'une participation de 29,5% dans Coface, comme communiqué le 20 avril 2020. Un tableau de passage entre les chiffres retraités et la vision comptable est disponible page 16. ¹ Voir page 6 ² Voir note méthodologique ³ Hors éléments exceptionnels. Hors éléments exceptionnels et hors IFRIC 21 pour le calcul du coefficient d'exploitation, RoE et RoTE

« Ce trimestre, Natixis prend des décisions stratégiques et opérationnelles qui lui permettent de préparer l'avenir. Notre objectif est de réinscrire Natixis dans une trajectoire pérenne de création de valeur. Une nouvelle dynamique de croissance est donnée à la gestion d'actifs avec le rapprochement opérationnel entre LBP AM et Ostrum AM, permettant à Natixis IM de gérer désormais près de 1 00 Md€ d'actifs, et la décision de faire évoluer la relation avec H2O AM. L'ajustement de l'activité dérivés actions et la réduction des expositions au secteur Oil & Gas contribueront à assurer une plus grande régularité des résultats de la Banque de grande clientèle. Ces décisions constituent une étape importante dans le développement et la croissance de Natixis et ouvrent la voie à la préparation de son prochain plan stratégique à l'horizon 2024, qui sera présenté début juin 2021.

Par ailleurs, le trimestre écoulé met en évidence le retour de Natixis à des résultats positifs. Cette dynamique positive est marquée par une croissance soutenue des métiers Assurances et Paiements, par une bonne résistance du métier de Gestion d'actifs et de fortune notamment en matière d'encours sous gestion, et par une normalisation des revenus de la Banque de grande clientèle. Dans un contexte sanitaire et économique exceptionnel, je tiens à saluer l'engagement et la détermination des équipes de Natixis auprès de nos clients et au service du financement de l'économie et à réaffirmer ma confiance dans la capacité de Natixis à atteindre ses ambitions. »

Nicolas Namias, directeur général de Natixis

RÉSULTATS DU 3T20

Le 5 novembre 2020, le conseil d'administration a examiné les résultats de Natixis du 3^e trimestre 2020.

M€	3T20 retraité	3T19 retraité	3T20 dont sous- jacent	3T19 dont sous- jacent	3T20 vs. 3T19 retraité	3T20 vs. 3T19 sous- jacent
Produit net bancaire	1 762	2 102	1 806	2 056	-16%	-12%
<i>dont métiers hors desk CVA/DVA</i>	<i>1 758</i>	<i>2 045</i>	<i>1 758</i>	<i>2 045</i>	<i>-14%</i>	<i>-14%</i>
Charges	-1 383	-1 465	-1 360	-1 443	-6%	-6%
Résultat brut d'exploitation	379	637	446	613	-40%	-27%
Coût du risque	- 210	- 70	- 210	- 70		
Résultat net d'exploitation	169	567	236	543	-70%	-57%
Mise en équivalence et autres	- 18	12	4	12		
Résultat avant impôt	152	579	239	555	-74%	-57%
Impôt	- 56	- 114	- 75	- 106		
Intérêts minoritaires	- 16	- 66	- 16	- 66		
Résultat net - pdg excl. contribution nette de Coface	80	399	148	383	-80%	-61%
Contribution nette Coface	- 41	16	4	17		
Résultat net - pdg incl. contribution nette de Coface	39	415	152	400	-91%	-62%

L'évolution du **PNB sous-jacent** démontre la résilience du modèle d'affaires de Natixis, recouvrant des impacts de la dislocation des marchés de la fin du premier trimestre (principalement en Gestion d'actifs), des mesures de confinement du deuxième trimestre (principalement pour les Paiements) et des annulations de dividendes du premier semestre, combinées aux incertitudes quant à la forme de la reprise économique (principalement pour la Banque de grande clientèle).

Les charges sous-jacentes sont en baisse de -6% sur un an au 3T20, illustrant la flexibilité des coûts propre à la Gestion d'actifs et son modèle multi-boutiques (-14% sur un an) ainsi qu'une bonne maîtrise des coûts dans leur ensemble. **Le coefficient d'exploitation sous-jacent¹** de Natixis atteint 78,3% au 3T20 (72,8% au 3T19).

Le niveau de **coût du risque sous-jacent** au 3T20 s'améliore par rapport au 2T20, malgré une hausse des provisionnements sur le secteur de l'énergie ainsi qu'une hausse des prêts non-performants par rapport au 3T19. Exprimé en points de base des encours de crédit (hors établissements de crédit), **le coût du risque sous-jacent des métiers** s'établit à 123 pb au 3T20 (dont environ 90% d'impacts COVID-19 tels que IFRS9, cas de fraudes sur des dossiers de crédit ou encore provisionnement sur compagnies aériennes).

La contribution nette sous-jacente de Coface est déterminée sur la base d'un taux de détention à ~13% contre ~42% au 3T19.

Le résultat net part du groupe ajusté de l'impact IFRIC 21 et hors éléments exceptionnels s'élève à 105 M€ au 3T20. En intégrant les éléments exceptionnels (-113 M€ net d'impôt au 3T20) et l'impact IFRIC 21 (+47 M€ au 3T20), le résultat net part du groupe publié au 3T20 s'établit à 39 M€.

Le RoTE sous-jacent¹ de Natixis s'établit au 3T20 à 2,4% hors impact IFRIC 21.

¹ Voir note méthodologique. Hors éléments exceptionnels et hors IFRIC 21

Le test de sensibilité sur le coût du risque conduit à l'occasion de la publication des résultats du 1T20 et du 2T20 a été mis à jour sur la base de données au 30 septembre 2020. Ce dernier ferait notamment état d'une baisse du PIB français de c. 10% en 2020 (hausse de c. 5% en 2021) et d'hypothèses sévères concernant nos secteurs d'expertise : prix du pétrole aux alentours de 40 \$/bbl et *haircuts* significatifs sur les prix des actifs réels (par exemple de l'ordre de 45% sur les avions et de l'ordre de 30% sur l'immobilier). Dans un tel scénario, **le coût du risque pourrait enregistrer une amélioration progressive sur 2021 en deçà des 100 pb.**

À titre indicatif, l'exposition de Natixis au secteur **Pétrole et Gaz** s'élève au 30/09/2020 à ~10,0 Md€ d'EAD (*Exposure At Default*) nette¹ (~60% Investment Grade) dont ~0,8 Md€ sur les producteurs indépendants et les sociétés de services américains plus sensibles/vulnérables à la variation des cours des matières premières. L'exposition de Natixis au secteur **Aviation** s'élève au 30/09/2020 à ~4,4 Md€ d'EAD nette¹, est très diversifiée sur près d'une trentaine de pays (dont aucun n'ayant un poids supérieur à 20% des expositions), sécurisée à hauteur de ~75% et pour majorité Investment Grade. L'exposition de Natixis au secteur **Tourisme** s'élève au 30/09/2020 à ~1,9 Md€ d'EAD nette, à environ 95% sur la région EMEA et est essentiellement constituée de leaders de l'industrie.

Perspectives

Les perspectives financières de Natixis pourraient être impactées par les derniers développements de la crise du COVID-19 et les incertitudes qui y sont liées. A titre d'exemple, elles pourraient être affectées par les mesures de confinement adoptées dans les différentes zones géographiques et leur impact éventuel sur les scénarios macro-économiques, le comportement des secteurs/contreparties de Natixis susceptible d'impacter les estimations de risques de crédit et consommation de capital, les niveaux de marché impactant les valorisations et les éléments de capital en CET1 et RWA correspondant, les dépréciations de valeurs de goodwill ou d'entités mises en équivalence, ou de titres...

Tableau récapitulatif des principaux impacts COVID-19 au 9M20 (hors éléments classés en exceptionnels page 6)² :

M€		1T20	2T20	3T20	9M20
Produit net bancaire		- 290	- 106	59	- 337
Effets marquage portefeuille <i>seed money</i>	<i>Gestion d'actifs</i>	- 34	- 17	18	- 33
- listé		- 33	25	18	11
- non-listé		- 2	- 42	0	- 44
Effets marquage de dividende sur les produits Equity	<i>BGC</i>	- 130	- 143	1	- 272
Impact CVA/DVA	<i>BGC</i>	- 55	1	26	- 28
Impact FVA	<i>Hors pôles</i>	- 71	53	14	- 4
Coût du risque	<i>BGC</i>	- 115	- 210	- 190	- 515
Impact total en résultat avant impôt		- 405	- 316	- 131	- 852
CET1 capital		- 507	342	104	- 61
OCI		- 389	299	70	- 20
PVA		- 118	43	34	- 41
Risk-weighted assets (Md€)		3.2	6.7	-4.4	5.4
RWA Crédit		1,7	0,9	-0,6	1,9
- tirages sur lignes de crédit existantes et nouvelles lignes ³		1,7	0,4	-0,4	1,7
- Prêts Garantis par l'Etat ³		0,0	0,5	-0,2	0,2
RWA Marché		1,0	6,0	-3,4	3,6
RWA CVA		0,5	-0,2	-0,4	-0,1
Total impact CET1 ratio (pb)		-90pb	-40pb	60pb	-70pb

P&L : ~65 M€ d'impacts 9M20 recouvrables selon l'évolution des marchés (seed money, XvA)

Capital : ~50 pb d'impacts 9M20 recouvrables selon l'évolution des marchés et au fil du temps (OCI, PVA, RWA marché, PGE)

¹ Périmètres Energy & Natural Resources + Real Assets ² Non exhaustif ³ Données de gestion brutes. ~0,2 Md€ de RWA provenant des PGE à fin septembre dont des impacts liés au délai de carence sur la mise en place de la garantie proches de zéro

RÉSULTATS DU 9M20

M€	9M20 publié	9M19 retraité	9M20 dont sous- jacent	9M19 dont sous- jacent	9M20 vs. 9M19 retraité	9M20 vs. 9M19 sous- jacent
Produit net bancaire	5 076	6 159	5 134	6 109	-18%	-16%
<i>dont métiers hors desk CVA/DVA</i>	5 144	6 049	5 158	6 049	-15%	-15%
Charges	-4 257	-4 509	-4 217	-4 461	-6%	-5%
Résultat brut d'exploitation	819	1 650	917	1 648	-50%	-44%
Coût du risque	- 692	- 210	- 692	- 210		
Résultat net d'exploitation	126	1 440	224	1 438	-91%	-84%
Mise en équivalence et autres	- 22	699	14	16		
Résultat avant impôt	105	2 138	238	1 454	-95%	-84%
Impôt	- 74	- 463	- 103	- 384		
Intérêts minoritaires	- 67	- 199	- 67	- 166		
Résultat net - pdg excl. contribution nette de Coface	- 37	1 476	68	905	-102%	-92%
Contribution nette Coface	- 186	50	7	51		
Résultat net - pdg incl. contribution nette de Coface	- 222	1 526	75	955	-115%	-92%

Le **PNB sous-jacent** est en baisse de -16% sur un an. Il est impacté au 9M20 par les éléments suivants, directement ou indirectement liés à la crise du COVID-19 pour un montant total d'environ -337 M€, en normalisation progressive sur l'année :

- **Gestion d'actifs et de fortune** : marquage du portefeuille de *seed money* pour -33 M€ (post couverture), incluant les actifs listés et non listés ;
- **Banque de grande clientèle** : ajustements CVA/DVA (*Credit/Debit Value Adjustment*) pour un montant de -28 M€ du fait de l'écartement des spreads de crédit liés à la perception d'une détérioration du risque de contrepartie au 30/09/2020 par rapport au 31/12/2019. Impact de -272 M€ sur Equity lié aux marquages de dividendes à la suite des annonces d'annulation de ceux-ci au titre de 2019 de la part des entreprises et aux forts mouvements sur les courbes *futures* de dividendes qui s'en sont suivis ;
- **Hors pôles** : ajustement FVA (*Funding Value Adjustment*) pour un montant de -4 M€, lié à la hausse, au 1T20, des coûts de financement sur le marché, presque entièrement recouvrée au 2T20/3T20.

Les **charges sous-jacentes** sont en baisse de -5% sur un an, démontrant la capacité de Natixis à s'adapter à son environnement, avec des économies de coûts supplémentaires à hauteur d'environ 350 M€ attendues sur la période 2021-2024 (~120 M€ réalisées sur 2021, ~250 M€ sur 2022, ~310 M€ sur 2023 et ~350 M€ sur 2024) pour un montant d'investissements classés en éléments exceptionnels de l'ordre de 270 M€ (~75 M€ sur 4T20, ~85 M€ sur 2021, ~45 M€ sur 2022 et ~60 M€ sur 2023). Le **coefficient d'exploitation sous-jacent**¹ de Natixis atteint 81,1% au 9M20 (72,1% au 9M19).

Le niveau de **coût du risque sous-jacent** au 9M20 résulte principalement du contexte de la crise du COVID-19 (~515 M€ d'impacts liés) principalement due à la hausse des provisionnements IFRS9 ainsi que de l'augmentation des défauts et fraudes, notamment dans le secteur de l'énergie et la hausse des prêts non performants. Exprimé en points de base des encours de crédit (hors établissements de crédit), le **coût du risque sous-jacent des métiers** s'établit à 139 pb au 9M20 (dont environ 75% d'impacts COVID-19 tels que IFRS9, cas de fraudes sur des dossiers de crédit ou encore provisionnement sur compagnies aériennes).

La **contribution nette sous-jacente de Coface** au compte de résultat de Natixis atteint 7 M€ au 9M20 et est déterminée sur la base d'un taux de détention à ~13% contre ~42% au 9M19.

Le résultat net part du groupe ajusté de l'impact IFRIC 21 et hors éléments exceptionnels s'élève à 122 M€ au 9M20. En intégrant les éléments exceptionnels (-298 M€ net d'impôt au 9M20) et l'impact IFRIC 21 (-47 M€ au 9M20), le résultat net part du groupe publié au 9M20 s'établit à -222 M€.

Le RoTE sous-jacent¹ de Natixis s'établit au 9M20 à 0,2% hors impact IFRIC 21.

¹ Voir note méthodologique. Hors éléments exceptionnels et hors IFRIC 21

RÉSULTATS 3T20 & 9M20

Éléments exceptionnels

586 M€ d'impact net positif de la cession des activités de banque de détail au 1T19 : 697 M€ de plus-value moins 78 M€ d'effet impôt moins 33 M€ d'intérêts minoritaires

M€		3T20	3T19	9M20	9M19
Variation de change des TSS en devises (PNB)	Hors pôles	- 44	46	- 44	50
Contribution au fond de solidarité Assurance (PNB)	Assurance	0	0	- 14	0
Stratégie immobilière (Charges)	Métiers & Hors pôles	- 2	0	- 7	0
Coûts d'investissement TEO (Charges)	Métiers & Hors pôles	- 21	- 22	- 32	- 48
Impact du défaut du Liban sur ADIR Assurance (Mises en équivalence)	Assurance	0	0	- 14	0
Gestion des affiliés en Gestion d'actifs (Gains/pertes sur autres actifs)	Gestions d'actifs et de fortune	- 22	0	- 22	0
Cession de filiale au Brésil (Gains/pertes sur autres actifs)	BGC	0	0	0	- 15
Plus-value cession activités banque de détail (Gains/pertes sur autres actifs)	Hors pôles	0	0	0	697
Coface Fit to win (Contribution nette de Coface) ¹	Coface	0	- 1	0	- 2
Moins-value sur Coface (Contribution nette de Coface) ¹	Coface	- 34	0	- 146	0
Dépréciation valeur de MEE sur Coface (Contribution nette de Coface) ¹	Coface	- 11	0	- 47	0
Impact sur impôt		19	- 8	29	- 78
Impact sur intérêts minoritaires		0	0	0	- 33
Impact total en Résultat net - pdg		- 113	15	- 298	571

¹En communication financière, tous les impacts liés à Coface sont présentés dans la ligne P&L distincte « Contribution nette de Coface ». D'un point de vue comptable, la moins-value de cession Coface constatée au 9M20 est classée en « Gains ou pertes sur autres actifs » et la dépréciation de la valeur de la quote-part conservée en « Mises en équivalence ». Voir l'annexe page 16 pour le rapprochement avec la vision comptable. Une moins-value liée à la cession de 29,5% de participation de Coface à Arch Capital a été constatée au 3T20 du fait de la révision du prix de cession de à 9,95€ par action vs. 10,70€ initialement annoncé dans le communiqué de presse du 25/02/2020

Sauf indication contraire, les commentaires et données qui suivent se rapportent aux résultats sous-jacents, c'est à dire hors éléments exceptionnels détaillés en page 6

Gestion d'actifs et de fortune

M€	3T20	3T19	3T20 vs. 3T19	9M20	9M19	9M20 vs. 9M19	9M20 vs. 9M19 FX constant
Produit net bancaire	744	945	-21%	2 222	2 651	-16%	-16%
dont Gestion d'actifs ¹	704	908	-22%	2 105	2 550	-17%	-17%
dont hors perf. fees	671	717	-6%	2 002	2 188	-9%	-9%
dont Gestion de fortune	40	37	7%	117	100	17%	17%
Charges	- 559	- 646	-13%	-1 669	-1 804	-8%	-7%
Résultat brut d'exploitation	185	299	-38%	554	846	-35%	-34%
Coût du risque	- 10	- 8		- 20	- 10		
Mise en équivalence/autres	- 1	8		- 6	4		
Résultat avant impôt	174	298	-42%	528	840	-37%	
Coefficient d'exploitation ²	75,3%	68,5%	6,8pp	75,0%	68,0%	7,0pp	
RoE après impôt ²	9,6%	13,4%	-3,7pp	9,3%	13,5%	-4,2pp	

Le PNB sous-jacent de la Gestion d'actifs excluant les commissions de surperformance est en baisse de -6% sur un an au 3T20, combiné à une forte flexibilité des coûts, en baisse de -14% sur un an (-13% sur un an au niveau du pôle Gestion d'actifs et de fortune). Il est impacté au 3T20 par un effet de marquage positif de 18 M€ sur le portefeuille de *seed money*, compensant en partie l'effet marquage négatif de -51 M€ qui avait impacté le 1S20 (vs. une contribution de 12 M€ au 3T19).

Les marges de l'AM hors commissions de surperformance restent stables au 3T20 vs. 2T20 et se situent à ~28 pb sur 9M20. Celles-ci s'établissent à environ 15 pb pour les affiliés en Europe (environ 26 pb hors Fonds Généraux d'Assurance vie) et à environ 35 pb pour les affiliés en Amérique du Nord. **Les commissions de surperformance** s'élèvent à 33 M€ au 3T20 contre 192 M€ au 3T19 (dont 125 M€ sur H2O AM).

Les actifs sous gestion de l'AM s'élèvent à 910 Md€ au 30 septembre 2020 (dont 20 Md€ pour H2O AM), en hausse de +3% à taux de change constant sur le trimestre. Outre la dynamique de collecte décrite ci-après, le 3T20 est marqué par un effet marché positif de +24 Md€ et par un effet change négatif de -20 Md€.

La collecte nette de l'AM atteint ~2 Md€ (hors H2O AM) avec une dynamique positive des affiliés Nord-Américains (~2 Md€ de collecte nette), essentiellement au travers des stratégies *fixed income* et *growth equity*. Au sein des affiliés Européens, Mirova continue d'attirer de la collecte nette sur ses stratégies *equity*, permettant de compenser en partie une décollecte nette des stratégies *fixed income* chez d'autres affiliés. A cet effet se conjugue le succès du *Private equity* et notamment de Vauban (*Infrastructure*) illustré également à travers une collecte nette positive. La décollecte nette chez H2O AM est inférieure à 1 Md€ sur les fonds précédemment suspendus suite à leur réouverture (entre le 13 octobre et le 31 octobre).

Bon positionnement pour bénéficier de la croissance sur l'ISR (~2 Md€ de collecte nette sur les fonds ouverts bénéficiant du label ISR français au 3T20) et auprès de clients asiatiques (>5 Md€ de collecte nette depuis le début de l'année). **DNCA** et **Thematics** voient par ailleurs leur positionnement renforcé avec respectivement ~7 Md€ (*equity* et *convertibles bonds*) et ~1 Md€ (*equity*) d'actifs sous gestion additionnels en provenance d'Ostrum AM à la suite du projet de fusion avec LBP AM.

¹ Asset management incluant le Private equity et NIE, ² Voir note méthodologique. Hors éléments exceptionnels et hors impact IFRIC 21

Sauf indication contraire, les commentaires et données qui suivent se rapportent aux résultats sous-jacents, c'est à dire hors éléments exceptionnels détaillés en page 6

Banque de grande clientèle

M€	3T20	3T19	3T20 vs. 3T19	9M20	9M19	9M20 vs. 9M19	9M20 vs. 9M19 FX constant
Produit net bancaire	703	784	-10%	1 910	2 438	-22%	-22%
PNB hors desk CVA/DVA/autres	669	794	-16%	1 940	2 437	-20%	-20%
Charges	- 508	- 518	-2%	-1 542	-1 618	-5%	-5%
Résultat brut d'exploitation	195	265	-27%	368	820	-55%	-55%
Coût du risque	- 199	- 59		- 667	- 193		
Mise en équivalence/autres	2	2		7	8		
Résultat avant impôt	- 1	209	-101%	- 293	635	-146%	
Coefficient d'exploitation ¹	73,6%	67,2%	6,4pp	80,3%	66,0%	14,3pp	
RoE après impôt ¹	-0,5%	8,6%	-9,1pp	-4,0%	9,2%	-13,2pp	

Le PNB sous-jacent de la Banque de grande clientèle est en voie de reprise, supérieur au 3T20 à ses niveaux du 1T20 et du 2T20, malgré les effets saisonnalité du fait notamment d'un retour observé sur les effets CVA/DVA et les annulations de dividendes intervenues au 1S20 n'étant plus impactantes.

Global markets : les revenus **FICT** atteignent 216 M€ au 3T20, en baisse par rapport au 3T19, sous les effets combinés d'une plus faible contribution du Change et d'un fort effet de base pour le Crédit, tandis que le niveau d'activité sur les Taux reste relativement stable. Les revenus **Equity** redeviennent quant à eux positifs à hauteur de 34 M€ et avec un projet d'ajustement du positionnement en dérivés actions.

Global finance : les revenus sont stables par rapport au 2T20 (en baisse sur un an face à un 3T19 particulièrement élevé) avec un surcroît de revenus de portefeuille compensant de moindres commissions de syndication. Le trimestre est marqué par une bonne dynamique en Infrastructure permettant de compenser de plus faibles contributions des secteurs Aviation, Real estate et Energy.

Investment banking/M&A : les revenus sont en forte hausse de +28% sur un an au 3T20 (+19% sur un an au 9M20), portés principalement par l'activité primaire obligataire (DCM) et un rebond des boutiques de M&A, notamment grâce une bonne génération de revenus de PJ Salomon et Fenchurch. Les revenus d'Investment banking sont en hausse sur la plupart des régions du monde et spécifiquement sur la plateforme APAC.

Les charges sous-jacentes sont en baisse de -2% sur un an au 3T20 et de -5% sur un an au 9M20, malgré une hausse des contributions des boutiques de M&A.

Le coût du risque demeure élevé mais en amélioration par rapport au trimestre précédent, de retour à un niveau similaire à celui du 1T20.

Les RWA Marché se sont normalisés après le pic du 2T20 lié à des éléments techniques et de méthodologie concernant notamment le calcul de la VaR (~4 Md€ de baisse sur le trimestre).

¹ Voir note méthodologique. Hors éléments exceptionnels et hors impact IFRIC 21

Sauf indication contraire, les commentaires et données qui suivent se rapportent aux résultats sous-jacents, c'est à dire hors éléments exceptionnels détaillés en page 6

Assurance

M€	3T20	3T19	3T20 vs. 3T19	9M20	9M19	9M20 vs. 9M19
Produit net bancaire	220	205	7%	683	630	8%
Charges	- 117	- 110	6%	- 367	- 349	5%
Résultat brut d'exploitation	103	95	9%	316	281	12%
Coût du risque	0	0		0	0	
Mise en équivalence/autres	- 1	1		1	6	
Résultat avant impôt	102	96	7%	317	287	10%
Coefficient d'exploitation ¹	55,4%	55,9%	-0,5pp	53,0%	54,7%	-1,7pp
RoE après impôt ¹	30,5%	26,9%	3,6pp	32,8%	29,2%	3,6pp

Le PNB sous-jacent de l'Assurance progresse de +7% sur un an au 3T20 et de +8% sur un an au 9M20.

Le coefficient d'exploitation sous-jacent¹ s'élève à 55,4% au 3T20 et 53,0% au 9M20, en amélioration respectivement de 0,5 pp et 1,7 pp par rapport au 3T19 et au 9M19. Effet ciseau positif de +1 pp au 3T20 et de +3 pp au 9M20.

Le RoE sous-jacent¹ atteint 30,5% au 3T20 et 32,8% au 9M20, contre 26,9% au 3T19 et 29,2% au 9M19.

La collecte brute² en Assurance vie atteint 5,9 Md€ et **la collecte nette²** 2,6 Md€ au 9M20. Les produits UC comptent pour ~35% de la collecte brute² au sein des deux réseaux du Groupe BPCE, en forte hausse par rapport au 9M19 (~29%). Concernant l'Assurance dommages, les primes sont en hausse de +6% sur un an à la fois au 3T20 et au 9M20.

Il est attendu que les objectifs fixés dans le cadre du plan New Dimension 2020 soient tous atteints voir dépassés.

¹ Voir note méthodologique. Hors éléments exceptionnels et hors impact IFRIC 21 ² Hors traité de réassurance avec CNP

Sauf indication contraire, les commentaires et données qui suivent se rapportent aux résultats sous-jacents, c'est à dire hors éléments exceptionnels détaillés en page 6

Paielements

M€	3T20	3T19	3T20 vs. 3T19	9M20	9M19	9M20 vs. 9M19
Produit net bancaire	117	103	14%	316	311	1%
Charges	- 97	- 91	7%	- 284	- 272	4%
Résultat brut d'exploitation	20	13	60%	32	39	-19%
Coût du risque	0	- 1		2	- 2	
Mise en équivalence/autres	0	0		0	0	
Résultat avant impôt	20	12	76%	34	38	-10%
Coefficient d'exploitation ¹	82,9%	87,9%	-5,0pp	89,8%	87,3%	2,5pp
RoE après impôt ¹	13,7%	8,0%	5,7pp	8,0%	9,2%	-1,2pp

Le PNB sous-jacent est en hausse de +14% sur un an au 3T20 (aussi en hausse sur un an au 9M20). Il est impacté positivement par une hausse de la consommation pendant les mois d'été ainsi que par l'accélération de la digitalisation des paiements :

- **Payment Processing & Services** : le nombre de transactions de compensation cartes est en hausse à +4% sur un an au 3T20 après une forte baisse au 2T20 due aux mesures de confinement. Croissance tirée par le lancement de nouvelles offres notamment dans les activités Processing ;
- **Merchant Solutions** : **Payplug** a fortement bénéficié de son positionnement auprès des petits/moyens commerçants en recherche de diversification de leurs canaux de distribution vers le *online* pendant la période de confinement (volumes d'affaires multiplié par 2,1 sur un an au 3T20 et 2,3 sur un an au 9M20). Forte pénétration observée auprès des réseaux du Groupe BPCE. Malgré un ralentissement de l'activité sur un certain nombre de secteurs (ex : voyages), **Dalenys** a continué de générer une forte croissance en termes de volumes d'affaires, à +13% sur un an au 3T20 et 9M20 ;
- **Prepaid & Issuing Solutions** : activité impactée positivement par l'élargissement des conditions d'utilisation des chèques restaurants ainsi que par un effet rattrapage des volumes de remboursement suite à la réouverture des lieux d'acceptation fermés pendant le confinement, tels que les restaurants.

Le coefficient d'exploitation sous-jacent¹ s'élève à 82,9% au 3T20, en amélioration de 5,0 pp vs. 3T19 et avec un effet ciseaux positif de +7 pp.

Le RoE sous-jacent¹ atteint 13,7% au 3T20, en hausse par rapport à 8,0% au 3T19.

¹ Voir note méthodologique. Hors éléments exceptionnels et hors impact IFRIC 21

Sauf indication contraire, les commentaires et données qui suivent se rapportent aux résultats sous-jacents, c'est à dire hors éléments exceptionnels détaillés en page 6

Hors pôles

M€	3T20	3T19	3T20 vs. 3T19	9M20	9M19	9M20 vs. 9M19
Produit net bancaire	21	19		3	80	
Charges	- 79	- 77	2%	- 356	- 418	-15%
FRU	0	0		- 165	- 170	-3%
Other	- 79	- 77	1%	- 190	- 248	-23%
Résultat brut d'exploitation	- 57	- 59	-2%	- 353	- 338	4%
Coût du risque	- 1	- 2		- 7	- 6	
Mise en équivalence/autres	3	1		12	- 2	
Résultat avant impôt	- 56	- 60	-6%	- 347	- 346	0%

Le PNB sous-jacent du Hors pôles est impacté positivement par un ajustement FVA (*Funding Value Adjustment*) de +14 M€ au 3T20, cet impact étant quasiment nul sur le 9M20, recouvrant la majorité de l'ajustement négatif de -71 M€ enregistré au 1T20 après un impact positif de +53 M€ au 2T20. Les ajustements de FVA se matérialisent via le compte de résultat du fait de la variation des coûts de financement au-dessus du taux sans risque pour les transactions sur dérivés non garantis. Ces ajustements peuvent être assez volatils et ont tendance à se normaliser au fil du temps.

Les charges sous-jacentes sont largement stables sur un an au 3T20 et en baisse de plus de -20% sur un an au 9M20 (hors FRU), reflétant en partie les efforts d'économies réalisés dans l'ensemble de l'organisation.

STRUCTURE FINANCIÈRE

Bâle 3 fully-loaded¹

Au 30 septembre 2020, le ratio CET1 Bâle 3 fully-loaded de Natixis s'établit à 11,7%.

- Les fonds propres CET1 Bâle 3 fully-loaded s'élèvent à 11,8 Md€
- Les RWA Bâle 3 fully-loaded s'élèvent à 100,6 Md€

Principaux impacts 3T20 sur les fonds propres CET1 :

- +152 M€ liés au résultat net part du groupe sous-jacent
- -113 M€ liés aux éléments exceptionnels
- +70 M€ liés à l'évolution des OCI sur portefeuilles de titres
- +34 M€ liés à l'évolution de la Prudent Value (PVA)
- +152 M€ liés à la réintégration des paiements irrévocables (IPC)
- -114 M€ liés à d'autres effets (dont notamment écarts de conversion)

Principaux impacts 3T20 sur les RWA :

- +0,6 Md€ de RWA Crédit incl. -0,4 Md€ liés aux tirages sur les lignes de crédit existantes/nouvelles lignes de crédit (données brutes de gestion) et -0,2 Md€ liés aux PGE
- -3,4 Md€ de RWA Marché
- -0,4 Md€ de RWA CVA
- +0,4 Md€ d'autres impacts (essentiellement liés aux mécanismes de franchise)

Au 30 septembre 2020, les ratios Bâle 3 fully-loaded de Natixis s'établissent à 13,4% pour le Tier 1 et 15,6% pour le Total capital.

Proforma des impacts réglementaires estimés sur 4T20-2021 liés à TRIM Corporates, TRIM Banks, SA-CCR et au traitement prudentiel des logiciels (-60 pb d'impact cumulé post actions de mitigation) et des impacts de projets tels que le rapprochement Ostrum AM/LBP AM et la cession de la participation de Natixis dans Coface à hauteur de 29,5%, le ratio CET1 Bâle 3 fully-loaded de Natixis s'établirait à 11,2%.

Bâle 3 phasé, y compris résultat et dividendes de l'exercice¹

Au 30 septembre 2020, les ratios Bâle 3 phasés de Natixis y compris résultat et dividendes de l'exercice s'établissent à 11,7% pour le CET1, 13,8% pour le Tier 1 et 16,0% pour le Total capital.

- Les fonds propres Common Equity Tier 1 s'élèvent à 11,8 Md€ et les fonds propres Tier 1 à 13,9 Md€
- Les RWA de Natixis s'élèvent à 100,6 Md€ et se décomposent en :
 - risque de crédit : 63,9 Md€
 - risque de contrepartie : 6,9 Md€
 - risque de CVA : 1,3 Md€
 - risque de marché : 14,8 Md€
 - risque opérationnel : 13,7 Md€

Actif net comptable par action

Les capitaux propres part du groupe s'élèvent à 18,9 Md€ au 30 septembre 2020, dont 2,0 Md€ de titres hybrides (TSS) inscrits en capitaux propres à la juste valeur (hors plus-value de reclassement).

Au 30 septembre 2020, l'actif net comptable par action ressort à **5,32€** pour un nombre d'actions, hors actions détenues en propre, égal à 3 149 952 017 (le nombre total d'actions étant de 3 155 951 502). L'actif net tangible par action (déduction des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles) s'établit à **4,09€**.

Ratio de levier¹

Au 30 septembre 2020, le ratio de levier s'établit à **4,7%**.

Ratio global d'adéquation des fonds propres

L'excédent en fonds propres du conglomérat financier (ratio global d'adéquation des fonds propres) au 30 septembre 2020 est estimé à près de 3,1 Md€.

¹ Voir note méthodologique

ANNEXES

Précisions méthodologiques :

Les résultats au 30/09/2020 ont été examinés par le conseil d'administration du 05/11/2020.

Les éléments financiers au 30/09/2020 sont présentés conformément aux normes IAS/IFRS et interprétations IFRIC telles qu'adoptées dans l'Union européenne et applicables à cette date.

Communiqué de presse du 20/04/2020 « Préparation de la Communication Financière du 1er trimestre 2020 » (mis à jour pour tenir compte des développements récents)

Les séries trimestrielles de l'année 2019 ont été mises à jour à la suite de l'annonce du 25 février 2020 de la cession par Natixis de 29,5% du capital de Coface à Arch Capital Group. Cette annonce se traduit notamment par les éléments suivants :

- La perte du contrôle exclusif de Natixis sur Coface au premier trimestre 2020 et la constatation d'une moins-value à la date de perte de contrôle de 112 M€ calculée sur la base du prix de cession 2020 d'origine à 10,70€ par action. Une moins-value additionnelle a été constatée au 3T20 pour tenir compte de la renégociation du prix de cession à 9,95€ par action ;
- L'application de la norme IAS 28 « Participations dans des entreprises associées » à la participation résiduelle de Natixis dans Coface. Pour les besoins de la communication financière, la contribution de Coface au compte de résultat de Natixis est isolée sur une ligne « Contribution nette de Coface » comme présenté en page 2 (sur la base d'une détention à ~42% sur l'année 2019 et à ~13% à partir du premier trimestre 2020) et le segment **Participations financières** disparaît ;
- En outre, une dépréciation de la valeur de mise en équivalence de la quote-part conservée a été constatée pour 47 M€, résultant d'une baisse de valeur de Coface liée au contexte en date du 30 septembre 2020. Pour les besoins de la communication financière, ces deux éléments – moins-value et dépréciation de la valeur de mise en équivalence - seront classés en éléments exceptionnels au premier trimestre 2020 et présentés au sein de la ligne « Contribution nette de Coface » (**cf. page 16 pour la réconciliation des données de gestion et comptables**) ;
- Le traitement prudentiel appliqué à la participation de Natixis dans Coface a conduit à une libération d'actifs pondérés du risque de l'ordre de 2 Md€ au premier trimestre 2020. Au moment de la réalisation de la transaction, environ 1,4 Md€ d'actifs pondérés du risque additionnels devraient être libérés, soit environ 3,5 Md€ au total ;
- Les **Participations financières** restantes, à savoir Natixis Algérie ainsi que les activités en extinction de *private equity* ne sont plus isolées et sont réaffectées au **Hors pôles**, qui, pour rappel, est constitué des fonctions *holding* et de gestion de bilan centralisée de Natixis.

La valeur de mise en équivalence de Coface sera réappréciée chaque trimestre en fonction, entre autres, de l'évolution du contexte économique et cette valeur sera reflétée dans la ligne « Contribution nette de Coface » au compte de résultat.

Performances des métiers mesurées en Bâle 3 :

- Les performances des métiers de Natixis sont présentées dans un cadre réglementaire Bâle 3. Les actifs pondérés Bâle 3 sont appréciés sur la base des règles CRR-CRD4 publiées le 26 juin 2013 (y compris traitement en compromis danois pour les entités éligibles).
- Le **RoTE de Natixis** est calculé en considérant au numérateur le résultat net part du groupe duquel sont déduits les coupons sur les TSS (l'économie d'impôt y afférent étant déjà comptabilisée en résultat à la suite de la mise en application de l'amendement à la norme IAS 12). Les capitaux propres retenus sont les capitaux propres part du groupe moyens en IFRS, après distribution des dividendes¹, dont sont exclus les dettes hybrides moyennes, les immobilisations incorporelles moyennes et les écarts d'acquisition moyens.
- **RoE de Natixis** : le résultat pris en compte est le résultat net part du groupe duquel sont déduits les coupons sur les TSS (l'économie d'impôt y afférent étant déjà comptabilisée en résultat à la suite de la mise en application de l'amendement à la norme IAS 12). Les capitaux propres retenus sont les capitaux propres part du groupe moyens en IFRS, après distribution des dividendes, dont sont exclus les dettes hybrides moyennes et en neutralisant les gains et pertes latents ou différés enregistrés en capitaux propres.

- Le RoE des pôles métiers est calculé sur la base des fonds propres normatifs auxquels sont ajoutés les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles relatives au pôle. L'allocation de capital aux métiers de Natixis s'effectue sur la base de 10,5% de leurs actifs pondérés moyens en Bâle 3. Les métiers bénéficient de la rémunération des fonds propres normatifs qui leurs sont alloués. Par convention, le taux de rémunération des fonds propres normatifs est à 2%.

Note sur le calcul des RoE et RoTE Natixis : Calculs basés sur le bilan de fin de trimestre au 1Q20 afin de prendre en compte la cession annoncée de 29,5% du capital de Coface. La moins-value de 146 M€ n'est pas annualisée.

¹ Conformément aux recommandations de la BCE, le dividende 2019 a été réintégré dans le capital de Natixis et aucun provisionnement de dividende ne sera effectué tout au long de l'année 2020 - voir le communiqué de presse daté du 31/03/2020

Actif net comptable : calculé en considérant les capitaux propres part du Groupe (déduction faite des propositions de distribution de dividendes arrêtées par le conseil d'administration soumises au vote de l'assemblée générale¹), retraités des hybrides et de la plus-value liée au reclassement des hybrides en capitaux propres. L'actif net comptable tangible est corrigé des écarts d'acquisition des mises en équivalence, des écarts d'acquisitions retraités et des immobilisations incorporelles retraités ci-après :

M€	30/09/2020
Écarts d'acquisition	3 537
Retraitement impôt différé passif du pôle AWM & autres	- 332
Écarts d'acquisition retraités	3 205

M€	30/09/2020
Immobilisations incorporelles	651
Retraitement impôt différé passif du pôle AWM & autres	- 8
Immobilisations incorporelles retraitées	644

Réévaluation de la dette senior propre : composante « risque de crédit émetteur » valorisée à partir d'une méthode approchée d'actualisation des cash flows futurs, contrat par contrat, utilisant des paramètres tels que courbe des taux de swaps et spread de réévaluation (basé sur la courbe *reoffer* BPCE). Adoption de la norme IFRS 9 le 22 novembre 2016 autorisant l'application anticipée des dispositions relatives au risque de crédit propre dès l'exercice clos le 31/12/2016.

Capital et ratios phasés y compris résultat et dividendes de l'exercice : Sur la base des règles CRR-CRD4 publiées le 26 juin 2013, y compris compromis danois, avec mesures transitoires. **Présentation incluant les résultats de l'exercice et les dividendes¹ déclarés au titre de ce même exercice.**

Capital et ratios fully-loaded : Sur la base des règles CRR-CRD4 publiées le 26 juin 2013, y compris compromis danois, sans mesures transitoires. **Présentation incluant les résultats de l'exercice, nets de dividendes¹ déclarés au titre de ce même exercice.**

Ratio de levier : le calcul s'effectue selon les règles de l'acte délégué, sans mesures transitoires (présentation incluant les résultats de 2019, nets de dividendes¹ déclarés) et avec hypothèse de renouvellement des émissions subordonnées non éligibles en Bâle 3 par des instruments éligibles. Les opérations de financement sur titres traitées avec des chambres de compensation sont compensées en application des principes posés par IAS32, sans prise en compte des critères de maturité et de devises. Ratio présenté après annulation des opérations avec les affiliés, en attente d'autorisation de la BCE.

Éléments exceptionnels : les données et commentaires de cette présentation sont basés sur les comptes de résultats de Natixis et de ses métiers retraités des éléments comptables exceptionnels détaillés en page 6 de ce communiqué de presse. Les données et commentaires qualifiés de « **sous-jacents** » excluent ces éléments exceptionnels. Les comptes de résultats de Natixis et de ses métiers incluant ces éléments sont en annexes de ce communiqué de presse.

Retraitement de l'impact IFRIC 21 : le coefficient d'exploitation, le RoE et le RoTE hors impact IFRIC 21 au 9M20 se calculent en prenant en compte ¾ du montant des taxes et cotisations annuelles soumises à cette norme de comptabilisation.

Capacité bénéficiaire : résultat net part du groupe retraité des éléments exceptionnels et de l'impact IFRIC 21.

Charges : somme des charges générales d'exploitation et des dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles.

IAS 12 : à compter du 3^e trimestre 2019, en application de l'amendement à la norme IAS 12 : impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux coupons sur les TSS précédemment enregistrée dans les réserves consolidées est désormais comptabilisée au compte de résultat sur la ligne impôt sur les bénéfices. Les périodes précédentes n'ont pas été retraitées, avec un impact positif de 47,5 M€ sur 2019 dont 35,9 M€ enregistrés au 3T19 (23,8 M€ au titre du 1S19).

¹ Conformément aux recommandations de la BCE, le dividende 2019 a été réintégré dans le capital de Natixis et aucun provisionnement de dividende ne sera effectué tout au long de l'année 2020 - voir le communiqué de presse daté du 31/03/2020

Natixis - Consolidé (retraité)

M€	1T19	2T19	3T19	4T19	1T20	2T20	3T20	3T20 vs. 3T19	9M19	9M20	9M20 vs. 9M19
Produit net bancaire	1 957	2 100	2 102	2 326	1 750	1 564	1 762	-16%	6 159	5 076	-18%
Charges	-1 597	-1 448	-1 465	-1 606	-1 582	-1 292	-1 383	-6%	-4 509	-4 257	-6%
Résultat brut d'exploitation	360	653	637	719	167	272	379	-40%	1 650	819	-50%
Coût du risque	-31	-109	-70	-119	-193	-289	-210		-210	-692	
Mises en équivalence	3	8	3	6	-8	1	2		15	-5	
Gains ou pertes sur autres actifs	682	-7	9	1	0	4	-20		684	-16	
Variation de valeur écarts d'acquisition	0	0	0	0	0	0	0		0	0	
Résultat avant impôt	1 015	545	579	607	-34	-13	152	-74%	2 138	105	-95%
Impôt	-201	-149	-114	-153	-13	-5	-56		-463	-74	
Intérêts minoritaires	-65	-68	-66	-96	-39	-12	-16		-199	-67	
Résultat net - pdg excl. contribution nette de Coface	749	328	399	358	-87	-30	80	-80%	1 476	-37	-102%
Contribution nette Coface	15	18	16	12	-118	-27	-41		50	-186	
Résultat net - pdg incl. contribution nette de Coface	764	346	415	371	-204	-57	39	-91%	1 526	-222	-115%

Les chiffres sont retraités tels qu'annoncé dans le communiqué du 20 avril 2020 relatif à l'annonce de la cession de 29.5% du capital de Coface. Un tableau de passage entre les chiffres retraités et la vision comptable est disponible ci-dessous.

Tableau de passage entre les données de gestion et comptables

9M19

M€	9M19 sous- jacent	Eléments exceptionnels	9M19 retraité	Retraitement Coface	Contribution résiduelle du périmètre cédé (ex SFS)	9M19 publié
Produit Net bancaire	6 109	50	6 159	534	22	6 716
Charges	-4 461	- 48	-4 509	- 378	- 22	-4 909
Résultat brut d'exploitation	1 648	2	1 650	156	0	1 806
Coût du risque	- 210	0	- 210	- 2	0	- 213
Mise en équivalence	15	0	15	0	0	15
Gain ou pertes sur autres actifs	2	682	684	5	0	689
Résultat avant impôt	1 454	684	2 138	160	0	2 298
Impôt	- 384	- 79	- 463	- 42	0	- 505
Intérêts minoritaires	- 166	- 33	- 199	- 67	0	- 267
Résultat net - pdg excl. contribution nette de Coface	905	571	1 476			
Contribution nette Coface	51	- 1	50			
Résultat net - pdg incl. contribution nette de Coface	955	571	1 526			1 526

9M20

M€	9M20 sous- jacent	Eléments exceptionnels	9M20 retraité	Retraitement Coface	9M20 publié
Produit Net bancaire	5 134	- 58	5 076	0	5 076
Charges	-4 217	- 40	-4 257	0	-4 257
Résultat brut d'exploitation	917	- 98	819	0	819
Coût du risque	- 692	0	- 692	0	- 692
Mise en équivalence	9	- 14	- 5	- 40	- 46
Gain ou pertes sur autres actifs	5	- 22	- 16	- 146	- 162
Résultat avant impôt	238	- 134	105	- 186	- 81
Impôt	- 103	29	- 74	0	- 74
Intérêts minoritaires	- 67	0	- 67	0	- 67
Résultat net - pdg excl. contribution nette de Coface	68	- 105	- 37		
Contribution nette Coface	7	- 193	- 186		
Résultat net - pdg incl. contribution nette de Coface	75	- 298	- 222		- 222

Bilan comptable - IFRS 9

Actif (Md€)	30/09/2020	30/06/2020
Caisse, banques centrales, CCP	27,2	20,9
Actifs financiers à la juste valeur par résultat ¹	207,4	212,0
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	12,7	13,0
Prêts et créances ¹	120,0	126,8
Instruments de dettes au coût amorti	1,8	1,6
Placements des activités d'assurance	108,7	107,0
Actifs non courants destinés à être cédés	0,4	0,5
Comptes de régularisation et actifs divers	14,3	15,5
Participations dans les entreprises mises en équivalence	0,9	0,9
Valeurs immobilisées	1,9	2,0
Écarts d'acquisition	3,5	3,6
Total	499,0	503,8

Passif (Md€)	30/09/2020	30/06/2020
Banques centrales, CCP	0,0	0,0
Passifs financiers à la juste valeur par résultat ¹	206,0	206,4
Dettes envers les EC et la clientèle ¹	117,3	112,5
Dettes représentées par un titre	34,9	44,7
Dettes sur actifs destinés à être cédés	0,0	0,0
Comptes de régularisation et passifs divers	15,7	16,8
Provisions techniques des contrats d'assurance	101,0	99,1
Provisions pour risques et charges	1,5	1,5
Dettes subordonnées	3,6	3,6
Capitaux propres	18,9	19,1
Intérêts minoritaires	0,2	0,2
Total	499,0	503,8

¹ Y compris dépôts de garanties et appels de marges

Natixis - Contribution par pôle au 3T20

M€	AWM	BGC	Assurance	Paiements	Hors pôles	3T20 retraité
Produit net bancaire	744	703	220	117	- 22	1 762
Charges	- 575	- 510	- 117	- 98	- 82	-1 383
Résultat brut d'exploitation	169	193	103	19	- 105	379
Coût du risque	- 10	- 199	0	0	- 1	- 210
Résultat net d'exploitation	159	- 6	103	19	- 106	169
Mise en équivalence et autres	- 22	2	- 1	0	3	- 18
Résultat avant impôt	137	- 4	102	19	- 103	152
					Impôt	-56
					Intérêts minoritaires	-16
					RNPG excl. contribution nette de Coface	80
					Contribution nette de Coface	-41
					RNPG incl. contribution nette de Coface	39

Gestion d'actifs et de fortune

M€	1T19	2T19	3T19	4T19	1T20	2T20	3T20	3T20 vs. 3T19	9M19	9M20	9M20 vs. 9M19
Produit net bancaire	773	932	945	1 109	774	704	744	- 21%	2 651	2 222	-16%
<i>Gestion d'actifs¹</i>	<i>742</i>	<i>900</i>	<i>908</i>	<i>1 061</i>	<i>733</i>	<i>668</i>	<i>704</i>	- 22%	<i>2 550</i>	<i>2 105</i>	-17%
<i>Gestion de fortune</i>	<i>31</i>	<i>32</i>	<i>37</i>	<i>48</i>	<i>41</i>	<i>36</i>	<i>40</i>	7%	<i>100</i>	<i>117</i>	17%
Charges	- 558	- 605	- 648	- 681	- 579	- 537	- 575	- 11%	-1 811	-1 691	-7%
Résultat brut d'exploitation	216	327	297	428	195	167	169	- 43%	840	531	-37%
Coût du risque	1	- 2	- 8	2	1	- 11	- 10		- 10	- 20	
Résultat net d'exploitation	216	325	289	430	195	156	159	- 45%	830	511	-38%
Mises en équivalence	0	0	0	0	0	0	0		0	1	
Autres	- 2	- 2	8	1	- 2	- 3	- 23		3	- 28	
Résultat avant impôt	214	323	297	432	194	153	137	- 54%	834	484	-42%
Coefficient d'exploitation	72,1%	64,9%	68,5%	61,4%	74,8%	76,3%	77,3%		68,3%	76,1%	
Coefficient d'exploitation hors impact IFRIC 21	71,6%	65,1%	68,7%	61,5%	74,3%	76,4%	77,4%		68,3%	76,0%	
RWA (Bâle 3 - en Md€)	12,5	13,7	13,4	14,0	14,0	14,1	14,4	8%	13,4	14,4	8%
Fonds propres normatifs (en Bâle 3)	4 364	4 407	4 555	4 581	4 604	4 623	4 602	1%	4 442	4 609	4%
RoE après impôt ² (en Bâle 3)	11,5%	15,1%	13,3%	19,0%	9,0%	8,6%	6,9%		13,3%	8,1%	
RoE après impôt ² (en Bâle 3 hors impact IFRIC 21)	11,8%	15,0%	13,3%	19,0%	9,2%	8,5%	6,8%		13,3%	8,2%	

¹ Asset management incluant le Private equity et NIE

² Méthodologie d'allocation normative de capital sur la base de 10,5% des actifs pondérés moyens-y compris goodwill et immobilisations incorporelles

Banque de grande clientèle

M€	1T19	2T19	3T19	4T19	1T20	2T20	3T20	3T20 vs. 3T19	9M19	9M20	9M20 vs. 9M19
Produit net bancaire	807	847	784	899	688	519	703	-10%	2 438	1 910	-22%
Global markets	366	419	344	381	279	106	276	-20%	1 129	661	-41%
FIC-T	251	304	258	306	367	279	216	-16%	812	861	6%
Equity	125	117	94	81	- 32	- 174	34	-64%	336	- 172	151%
Desk CVA/DVA	- 9	- 3	- 8	- 6	- 55	1	26		- 19	- 28	
Global finance¹	337	333	369	369	302	326	325	-12%	1 039	953	-8%
Investment banking²	87	90	73	145	104	100	94	28%	250	297	19%
Autres	16	6	- 2	5	2	- 12	8		20	- 2	
Charges	- 582	- 523	- 527	- 602	- 557	- 477	- 510	-3%	-1 633	-1 544	-5%
Résultat brut d'exploitation	225	324	256	297	130	42	193	-25%	805	365	-55%
Coût du risque	- 30	- 104	- 59	- 118	- 194	- 275	- 199		- 193	- 667	
Résultat net d'exploitation	195	219	197	179	- 64	- 232	- 6	103%	612	- 302	149%
Mises en équivalence	2	3	2	2	2	2	2		8	7	
Autres	- 15	0	0	0	0	0	0		- 15	0	
Résultat avant impôt	183	222	200	181	- 61	- 230	- 4	102%	605	- 295	149%
Coefficient d'exploitation	72,2%	61,8%	67,3%	67,0%	81,1%	91,8%	72,6%		67,0%	80,9%	
Coefficient d'exploitation hors impact IFRIC 21	69,1%	62,7%	68,3%	67,9%	76,9%	93,6%	73,9%		66,7%	80,4%	
RWA (Bâle 3) - en Md€	62,0	61,1	62,3	62,2	65,4	69,2	65,4	5%	62,3	65,4	5%
Fonds propres normatifs (en Bâle 3)	6 634	6 740	6 734	6 768	6 757	7 120	7 171	6%	6 703	7 016	5%
RoE après impôt ³ (en Bâle 3)	7,6%	9,6%	8,5%	7,8%	-2,8%	-9,5%	-0,2%		8,5%	-4,2%	
RoE après impôt ³ (en Bâle 3 hors impact IFRIC 21)	8,6%	9,2%	8,2%	7,5%	-1,6%	-9,9%	-0,6%		8,7%	-4,1%	

¹ Incluant Coficiné ² Incluant M&A

³ Méthodologie d'allocation normative de capital sur la base de 10,5% des actifs pondérés moyens-y compris goodwill et immobilisations incorporelles

Assurance

M€	1T19	2T19	3T19	4T19	1T20	2T20	3T20	3T20 vs. 3T19	9M19	9M20	9M20 vs. 9M19
Produit net bancaire	218	207	205	216	221	228	220	7%	630	669	6%
Charges	- 125	- 116	- 112	- 125	- 134	- 117	- 117	4%	- 353	- 367	4%
Résultat brut d'exploitation	93	92	93	90	87	112	103	11%	277	302	9%
Coût du risque	0	0	0	0	0	0	0		0	0	
Résultat net d'exploitation	93	92	93	90	87	112	103	11%	277	302	9%
Mises en équivalence	0	5	1	4	- 11	- 2	- 1		6	- 13	
Autres	0	0	0	0	0	0	0		0	0	
Résultat avant impôt	93	96	94	94	76	110	102	9%	284	289	2%
Coefficient d'exploitation	57,5%	55,8%	54,6%	58,1%	60,6%	51,1%	53,1%		56,0%	54,9%	
Coefficient d'exploitation hors impact IFRIC 21	51,7%	57,8%	56,6%	60,1%	53,9%	53,2%	55,4%		55,3%	54,1%	
RWA (Bâle 3 - en Md€)	8,0	7,9	8,4	8,3	7,6	7,6	8,1	-4%	8,4	8,1	-4%
Fonds propres normatifs (en Bâle 3)	858	942	926	978	965	896	893	-4%	909	918	1%
RoE après impôt ¹ (en Bâle 3)	29,4%	28,4%	27,7%	26,4%	20,7%	34,2%	32,1%		28,4%	28,8%	
RoE après impôt ¹ (en Bâle 3 hors impact IFRIC 21)	33,3%	27,2%	26,4%	25,2%	25,0%	32,7%	30,5%		28,9%	29,3%	

¹ Méthodologie d'allocation normative de capital sur la base de 10,5% des actifs pondérés moyens-y compris goodwill et immobilisations incorporelles

Paielements

M€	1T19	2T19	3T19	4T19	1T20	2T20	3T20	3T20 vs. 3T19	9M19	9M20	9M20 vs. 9M19
Produit net bancaire	103	105	103	111	113	86	117	14%	311	316	1%
Charges	- 88	- 94	- 93	- 96	- 94	- 96	- 98	6%	- 274	- 289	5%
Résultat brut d'exploitation	16	11	10	15	18	- 10	19	84%	37	27	-26%
Coût du risque	0	- 1	- 1	0	2	0	0		- 2	2	
Résultat net d'exploitation	16	10	9	15	20	- 10	19	108%	35	29	-17%
Mises en équivalence	0	0	0	0	0	0	0		0	0	
Autres	0	0	0	0	0	0	0		0	0	
Résultat avant impôt	16	10	9	15	20	- 10	19	108%	35	29	-17%
Coefficient d'exploitation	84,8%	89,6%	90,1%	86,1%	83,8%	111,7%	83,9%		88,1%	91,4%	
Coefficient d'exploitation hors impact IFRIC 21	84,1%	89,8%	90,3%	86,3%	83,2%	111,9%	84,1%		88,1%	91,3%	
RWA (Bâle 3 - en Md€)	1,1	1,2	1,1	1,1	1,1	1,2	1,1	-3%	1,1	1,1	-3%
Fonds propres normatifs (en Bâle 3)	356	373	385	384	391	403	414	7%	372	403	8%
RoE après impôt ¹ (en Bâle 3)	12,0%	7,3%	6,5%	10,9%	14,3%	-6,6%	12,9%		8,5%	6,8%	
RoE après impôt ¹ (en Bâle 3 hors impact IFRIC 21)	12,5%	7,1%	6,3%	10,7%	14,7%	-6,7%	12,7%		8,6%	6,9%	

EBITDA *standalone*

Hors éléments exceptionnels²

M€	1T19	2T19	3T19	4T19	1T20	2T20	3T20
Produit net bancaire	103	105	103	111	113	86	117
Charges	-88	-94	-91	-93	-94	-93	-97
Résultat brut d'exploitation - Natixis publié excl. éléments exceptionnels	16	11	13	18	19	-7	20
Ajustements analytiques sur produit net bancaire	-1	-1	-1	-1	-1	-1	-1
Ajustements sur charges de structure	6	5	5	5	6	6	6
Résultat brut d'exploitation - vision standalone	20	15	17	22	24	-2	25
Dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	4	4	3	4	4	4	5
EBITDA - vision standalone	24	19	20	26	28	2	30

EBITDA = Produit net bancaire (-) Charges générales d'exploitation. Vision standalone excluant éléments analytiques et charges de structure

¹ Méthodologie d'allocation normative de capital sur la base de 10,5% des actifs pondérés moyens-y compris goodwill et immobilisations incorporelles

² Voir page 6

Hors Pôles

M€	1T19	2T19	3T19	4T19	1T20	2T20	3T20	3T20 vs. 3T19	9M19	9M20	9M20 vs. 9M19
Produit net bancaire	55	10	64	- 10	- 46	27	(22)		129	(41)	
Charges	- 244	- 110	- 84	- 102	- 217	- 66	(82)	(2)%	(438)	(366)	(16)%
FRU	- 170	0	0	0	- 163	- 2	(0)		(170)	(165)	(3)%
Autres	- 74	- 110	- 84	- 102	- 54	- 64	(82)	(2)%	(268)	(201)	(25)%
Résultat brut d'exploitation	- 188	- 100	- 20	- 112	- 263	- 39	(105)	423%	(309)	(407)	
Coût du risque	- 1	- 3	- 2	- 2	- 2	- 4	(1)		(6)	(7)	
Résultat net d'exploitation	- 190	- 103	- 22	- 114	- 265	- 43	(106)	383%	(315)	(414)	
Mises en équivalence	0	0	0	0	0	0	0		0	0	
Autres	699	- 5	1	0	2	7	3		695	12	
Résultat avant impôt	509	- 108	- 21	- 114	- 263	- 36	(103)	396%	381	(402)	
RWA (Bâle 3 - en Md€)	8.8	9.2	9.8	9.4	9.1	9.3	9.8	0%	9.8	9.8	0%

697 M€ de plus-value à la suite de la cession des activités banque de détail au 1T19

Md€	1T19	2T19	3T19	4T19	1T20	2T20	3T20
Coface RWA (en Bâle 3)	3.9	3.8	3.8	4.0	1.9	1.9	1.8

Compte de résultat 3T20 : passage des données hors éléments exceptionnels aux données publiées

M€	3T20 hors éléments exceptionnels	Variation de change des TSS en devises	Stratégie immobilière	Coûts d'investissement TEO	Gestion des affiliés en Gestion d'actifs	Moins value sur Coface	Dépréciation valeur de MEE sur Coface	3T20 retraité
Produit Net bancaire	1 806	- 44						1 762
Charges	-1 360		- 2	- 21				-1 383
Résultat brut d'exploitation	446	- 44	- 2	- 21	0		0	379
Coût du risque	- 210							- 210
Mise en équivalence	2							2
Gain/pertes sur autres actifs	2				- 22			- 20
Résultat avant impôt	239	- 44	- 2	- 21	- 22		0	152
Impôt	- 75	13	1	6				- 56
Intérêts minoritaires	- 16			0				- 16
Résultat net - pdg excl. contribution nette de Coface	148	- 31	- 2	- 15	- 22		0	80
Contribution nette Coface	4				0	- 34	- 11	- 41
Résultat net - pdg incl. contribution nette de Coface	152	- 31	- 2	- 15	- 22	- 34	- 11	39

Les chiffres sont retraités tels qu'annoncé dans le communiqué du 20 avril 2020 relatif à l'annonce de la cession de 29.5% du capital de Coface. Un tableau de passage entre les chiffres retraités et la vision comptable est disponible page 16.

Compte de résultat 9M20 : passage des données hors éléments exceptionnels aux données publiées

M€	9M20 hors éléments exceptionnels	Contribution au fond de solidarité Assurance	Variation de change des TSS en devises	Stratégie immobilière	Coûts d'investissement TEO	Impact du défaut du Liban sur ADIR Assurance	Gestion des affiliés en Gestion d'actifs	Moins value sur Coface	Dépréciation valeur de MEE sur Coface	9M20 retraité
Produit Net bancaire	5 134	- 14	- 44							5 076
Charges	-4 217			- 7	- 32					-4 257
Résultat brut d'exploitation	917	- 14	- 44	- 7	- 32	0		0	0	819
Coût du risque	- 692									- 692
Mise en équivalence	9					- 14				- 5
Gain/pertes sur autres actifs	5						- 22			- 16
Résultat avant impôt	238	- 14	- 44	- 7	- 32	- 14	- 22	0	0	105
Impôt	- 103	4	13	2	9					- 74
Intérêts minoritaires	- 67				0					- 67
Résultat net - pdg excl. contribution nette de Coface	68	- 10	- 31	- 5	- 23	- 14	- 22	0	0	- 37
Contribution nette Coface	7							- 146	- 47	- 186
Résultat net - pdg incl. contribution nette de Coface	75	- 10	- 31	- 5	- 23	- 14	- 22	- 146	- 47	- 222

Capital et structure financière au 3T20

Voir note méthodologique

Fully-loaded

Md€	30/09/2020
Capitaux propres part du groupe	18,9
Hybrides (incl. plus-value liée au reclassement des hybrides en capitaux)	- 2,1
Goodwill & incorporels	- 3,7
Impôts différés	- 0,8
Provision pour dividende	0,0
Autres déductions	- 0,5
CET1 capital	11,8
CET1 ratio	11,7%
Additional Tier 1 capital	1,7
Tier 1 capital	13,5
Tier 1 ratio	13,4%
Tier 2 capital	2,1
Total capital	15,6
Total capital ratio	15,6%
Risk-weighted assets	100,6

Phasé y compris résultat et dividendes de l'exercice

Md€	30/09/2020
CET1 capital	11,8
CET1 ratio	11,7%
Additional Tier 1 capital	2,1
Tier 1 capital	13,9
Tier 1 ratio	13,8%
Tier 2 capital	2,2
Total capital	16,1
Total capital ratio	16,0%
Risk-weighted assets	100,6

Impacts IFRIC 21 par pôle

Effet sur les charges

M€	1T19	2T19	3T19	4T19	1T20	2T20	3T20	9M19	9M20
AWM	- 4	1	1	1	- 4	1	1	-1	- 1
BGC	- 24	8	8	8	- 28	9	9	-8	- 9
Assurance	- 13	4	4	4	- 15	5	5	-4	- 5
Paiements	- 1	0	0	0	- 1	0	0	0	0
Hors pôles	- 119	40	40	40	- 113	38	38	-40	- 38
Total Natixis	- 161	54	54	54	- 161	54	54	- 54	- 54

Répartition des fonds propres normatifs et RWA au 30 septembre 2020

Md€	RWA fin de période	% du total	Écarts d'acquisition & immo. incorporelles 9M20	Fonds propres normatifs 9M20	RoE après impôt 9M20
AWM	14,4	16%	3,1	4,6	8,1%
BGC	65,4	74%	0,2	7,0	-4,2%
Assurance	8,1	9%	0,1	0,9	28,8%
Paiements	1,1	1%	0,3	0,4	6,8%
TOTAL (excl. Hors pôles et Coface)	89,0	100%	3,7	12,9	

Ventilation des RWA - Md€

30/09/2020

Risque de crédit	63,9
<i>Approche interne</i>	53,3
<i>Approche standard</i>	10,6
Risque de contrepartie	6,9
<i>Approche interne</i>	6,1
<i>Approche standard</i>	0,8
Risque de marché	14,8
<i>Approche interne</i>	8,6
<i>Approche standard</i>	6,2
CVA	1,3
Risque opérationnel - Approche standard	13,7
Total RWA	100,6

Ratio de levier fully-loaded¹

Selon les règles de l'Acte délégué publié par la Commission européenne le 10 octobre 2014, après l'annulation des opérations avec les affiliés, en attente d'autorisation de la BCE

Md€	30/09/2020
Fonds propres Tier 1¹	13,9
Total bilan prudentiel	389,5
Ajustements au titre des expositions sur dérivés	- 54,6
Ajustements au titre des opérations de financement sur titres ²	- 13,4
Autres opérations avec les affiliés	- 60,9
Engagements donnés	41,6
Ajustements réglementaires	- 5,0
Total exposition levier	297,2
Ratio de levier	4,7%

¹ Voir note méthodologique. Sans phase-in et avec hypothèse de remplacement des émissions subordonnées lorsqu'elles deviennent non éligibles

² Opérations de financement sur titres traitées avec des chambres de compensation compensées en application des principes posés par la norme IAS32, sans prise en compte des critères de maturité et devises

Actif net comptable au 30 septembre 2020

Md€	30/09/2020
Capitaux propres part du groupe	18,9
Retraitement des hybrides	-2,0
Retraitement des plus-values des TSS	-0,1
Distribution	0,0
Actif net comptable	16,7
Immobilisations incorporelles retraitées ¹	-0,6
Ecart d'acquisition retraités ¹	-3,2
Actif net comptable tangible²	12,9
€	
Actif net comptable par action	5,32
Actif net comptable tangible par action	4,09

Bénéfice par action au 9M20

M€	30/09/2020
Résultat net - part du groupe	- 222
Ajustement lié aux coupons sur TSS	- 92
Résultat net attribuable aux actionnaires	- 315
Bénéfice par action (€)	-0,10

Nombre d'actions au 30 septembre 2020

	30/09/2020
Nombre d'actions moyen sur la période hors actions détenues en propre	3 151 332 395
Nombre d'actions hors actions détenues en propre, fin de période	3 149 952 017
Nombre d'actions détenues en propre, fin de période	5 999 485

Résultat net attribuable aux actionnaires

M€	3T20	9M20
Résultat net - part du groupe	39	- 222
Ajustement lié aux coupons sur TSS	- 28	- 92
Numérateur RoE & RoTE Natixis	10	- 315

¹ Voir note méthodologique ² Actif net comptable tangible = actif net comptable - écarts d'acquisition - immobilisations incorporelles

RoTE¹

M€	30/09/2020
Capitaux propres part du groupe	18 868
Neutralisation des TSS	-2 122
Distribution provisionnée	0
Immobilisations incorporelles	- 644
Écarts d'acquisition	-3 205
Fonds propres RoTE fin de période	12 897
Fonds propres RoTE moyens 2T20	12 992
RoTE 3T20 annualisé non-ajusté de l'impact IFRIC21	0,3%
Impact IFRIC 21	- 47
RoTE 3T20 annualisé excl. IFRIC21	-1,1%
Fonds propres RoTE moyens 9M20	13 327
RoTE 9M20 annualisé excl. IFRIC21	-2,3%

RoE¹

M€	30/09/2020
Capitaux propres part du groupe	18 868
Neutralisation des TSS	-2 122
Distribution provisionnée	0
Neutralisation des gains & pertes latents ou différés enregistrés en capitaux propres	- 427
Fonds propres RoE fin de période	16 318
Fonds propres RoE moyens 3T20	16 478
RoE 3T20 annualisé non-ajusté de l'impact IFRIC21	0,3%
Impact IFRIC 21	- 47
RoE 3T20 annualisé excl. IFRIC21	-0,9%
Fonds propres RoE moyens 9M20	16 970
RoE 9M20 annualisé excl. IFRIC21	-1,8%

Encours douteux

Md€	30/06/2020	30/09/2020
Prêts à la clientèle bruts	73,0	71,6
- Stage 1+2	69,2	67,2
- Stage 3	3,7	4,4
Stock de provisions	1,7	1,8
% de prêts en Stage 3	5,1%	6,1%
Stock de provisions / Prêts à la clientèle bruts	2,3%	2,5%

¹ Voir note méthodologique. Les RoE et RoTE sont basés sur le bilan de fin de trimestre afin de prendre en compte l'annonce de la cession de 29,5% du capital de Coface. La moins-value nette de 146 M€ n'est pas annualisée

Avertissement

Ce communiqué peut comporter des objectifs et des commentaires relatifs aux objectifs et à la stratégie de Natixis, Par nature, ces objectifs reposent sur des hypothèses, des considérations relatives à des projets, des objectifs et des attentes en lien avec des événements, des opérations, des produits et des services futurs et non certains et sur des suppositions en termes de performances et de synergies futures.

Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces objectifs qui sont soumis à des risques inhérents, des incertitudes et des hypothèses relatives à Natixis, ses filiales et ses investissements, au développement des activités de Natixis et de ses filiales, aux tendances du secteur, aux futurs investissements et acquisitions, à l'évolution de la conjoncture économique, ou à celle relative aux principaux marchés locaux de Natixis, à la concurrence et à la réglementation. La réalisation de ces événements est incertaine, leur issue pourrait se révéler différente de celle envisagée aujourd'hui, ce qui est susceptible d'affecter significativement les résultats attendus. Les résultats réels pourraient différer significativement de ceux qui sont impliqués dans les objectifs.

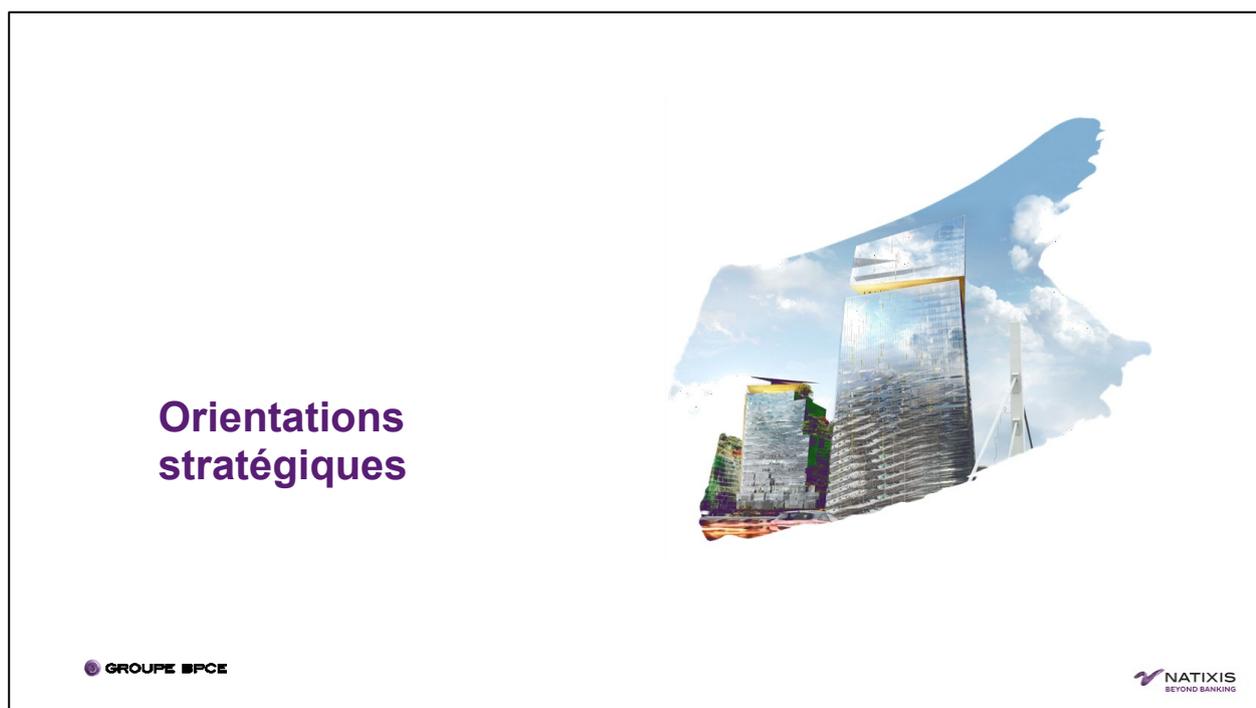
Les informations contenues dans ce communiqué, dans la mesure où elles sont relatives à d'autres parties que Natixis, ou sont issues de sources externes, n'ont pas fait l'objet de vérifications indépendantes et aucune déclaration ni aucun engagement ne sont donnés à leur égard, et aucune certitude ne doit être accordée sur l'exactitude, la sincérité, la précision et l'exhaustivité des informations ou opinions contenues dans ce communiqué. Ni Natixis ni ses représentants ne peuvent voir leur responsabilité engagée pour une quelconque négligence ou pour tout préjudice pouvant résulter de l'utilisation de ce communiqué ou de son contenu ou de tout ce qui leur est relatif ou de tout document ou information auxquels il pourrait faire référence.

Les données présentes dans ce communiqué ne se sont pas auditées.

2 Orientations stratégiques

Dans l'attente de la présentation en juin 2021 du prochain Plan stratégique 2021-2024, voici les orientations stratégiques de Natixis telles que présentées le 5 novembre 2020.

Ces informations sont présentés dans les slides des résultats trimestriels (en version anglaise) disponibles sur le site de Natixis : https://www.natixis.com/natixis/jcms/tki_5074/fr/informations-financieres-trimestrielles



Orientations stratégiques
Des choix stratégiques forts orientés vers la création de valeur

-  **PNB** – *Vers un développement durable*
-  **Charges** – *Gestion dynamique des coûts*
-  **Coût de risque** – *Repositionnement pour favoriser la durabilité*
-  **Capital** – *Croissance à long terme & capacité de distribution*

4 5 NOVEMBRE 2020 RÉSULTATS 3T20 & 9M20

NATIXIS BEYOND BANKING

Orientations stratégiques

Gestion active des affiliés et développement de relais de croissance

H2O
Asset Management

Comportement client résilient avec une décollecte nette limitée à la suite de la réouverture des fonds (<1 Md€ entre 13 octobre et 31 octobre 31 et ~5 Md€ depuis le début de l'année à fin octobre

Discussions sur un désengagement progressif et ordonné du partenariat entre NIM et H2O AM

- Possible cession progressive de la participation de Natixis IM au sein de H2O AM
- H2O assumerait sa distribution de manière ordonnée sur une période de transition jusqu'à fin 2021

Cette évolution serait conditionnée à l'obtention des autorisations réglementaires, H2O AM ne sera plus considéré comme un actif stratégique.

Chiffres pro forma du closing de l'opération Ostrum AM / LBP AM à fin septembre 2020



>1 060 Md€
d'actifs sous gestion

Ostrum¹
ASSET MANAGEMENT

Un nouveau leader européen servant des grands clients institutionnels sur des produits de **taux** et **assurantiels** à la suite du closing de l'opération avec LBP AM annoncée le 05/11/2020

Offre duale : 100% des actifs sous gestion intégrant une analyse ESG et des services technologiques & opérationnels compétitifs

Ambition d'être un acteur clé de la consolidation du marché européen

Stratégies visant la génération d'alpha

Marge élevée
Flexibilité au niveau des coûts
Boutiques

~630 Md€
d'actifs sous gestion

Stratégies industrialisées

Marge basse
Efficacité au niveau des coûts
Economies d'échelle

~430 Md€
d'actifs sous gestion

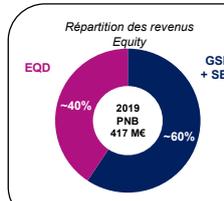
5 5 NOVEMBRE 2020 RÉSULTATS 3T20 & 9M20



Orientations stratégiques

Stabilisation des revenus à travers le repositionnement du métier dérivés actions

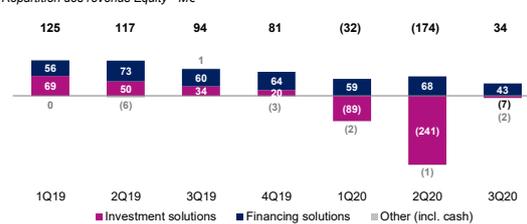
Répartition des revenus Equity



Solutions de financement
Global Securities Financing (GSF) – prêt/emprunt de titres, gestion de collatéral...
Strategic Equity Transactions (SET) - optimisation des positions liées aux actions de clients (participations, autocontrôle, investissements)...

Solutions d'investissement
Dérivés actions (EQD) – principalement des produits/solutions structurés et plus marginalement des produits de flux

Contribution solide et régulière des solutions de financement
Répartition des revenus Equity - M€



Trimestre	Investment solutions	Financing solutions	Other (incl. cash)
1Q19	56	69	0
2Q19	73	50	(6)
3Q19	60	34	1
4Q19	54	20	(3)
1Q20	59	(89)	(2)
2Q20	68	(241)	(1)
3Q20	43	(7)	(2)

Revue du métier dérivés actions – Réduction d'exposition et du profil de risque du métier

Proposant des produits à profil de risque faible et modéré aux réseaux du Groupe BPCE et à certains clients stratégiques sélectionnés

- Sortie des produits les plus complexes et limites d'exposition revues à la baisse sur les produits à profil de risque faible et modéré
- Le nombre de clients qui se venant proposer des produits autres que ceux à profil de risque faible sera réduit de >400 à ~50
- Fin des dispositifs dédiés aux EU et au RU, et recentrage principalement sur l'Europe et la zone APAC

PNB du métiers actions attendus à ~300 M€ par an à l'horizon 2021 avec une contribution régulière des solutions de financement (contribution annuelle de ~220 à 240 M€ en moyenne) et une contribution annuelle de ~70 M€ de la part des dérivés actions

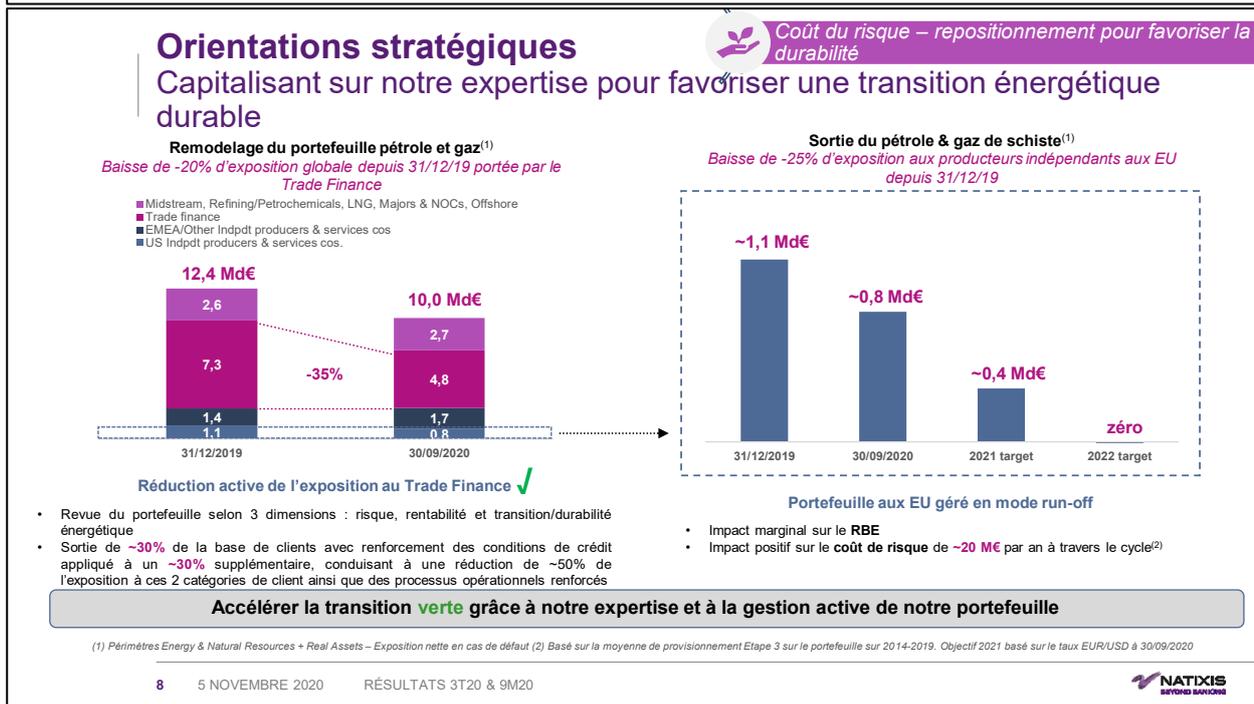
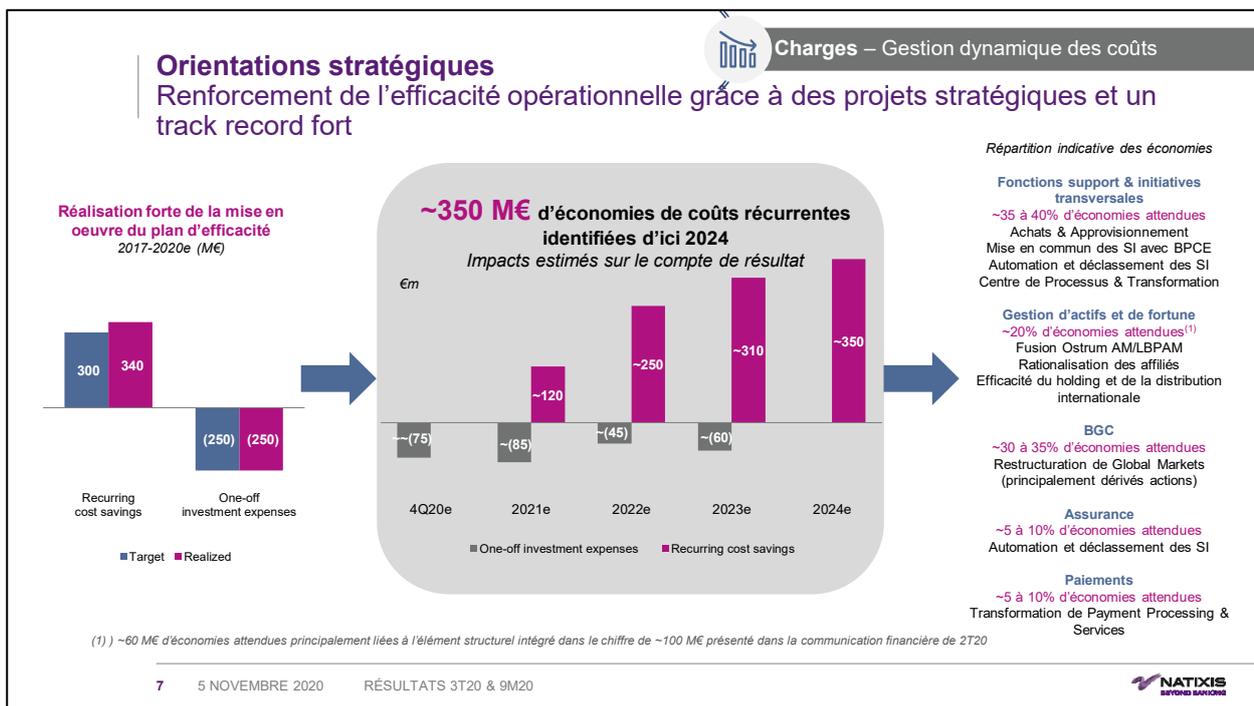
La base de coûts Equity sera réduite de ~40 M€ sur 2020-2022 (équivalent à ~80 M€ sur 2019-2022 compte tenu des ajustements effectués à la base de coûts en 2020 à la lumière d'une performance moindre sur un an)

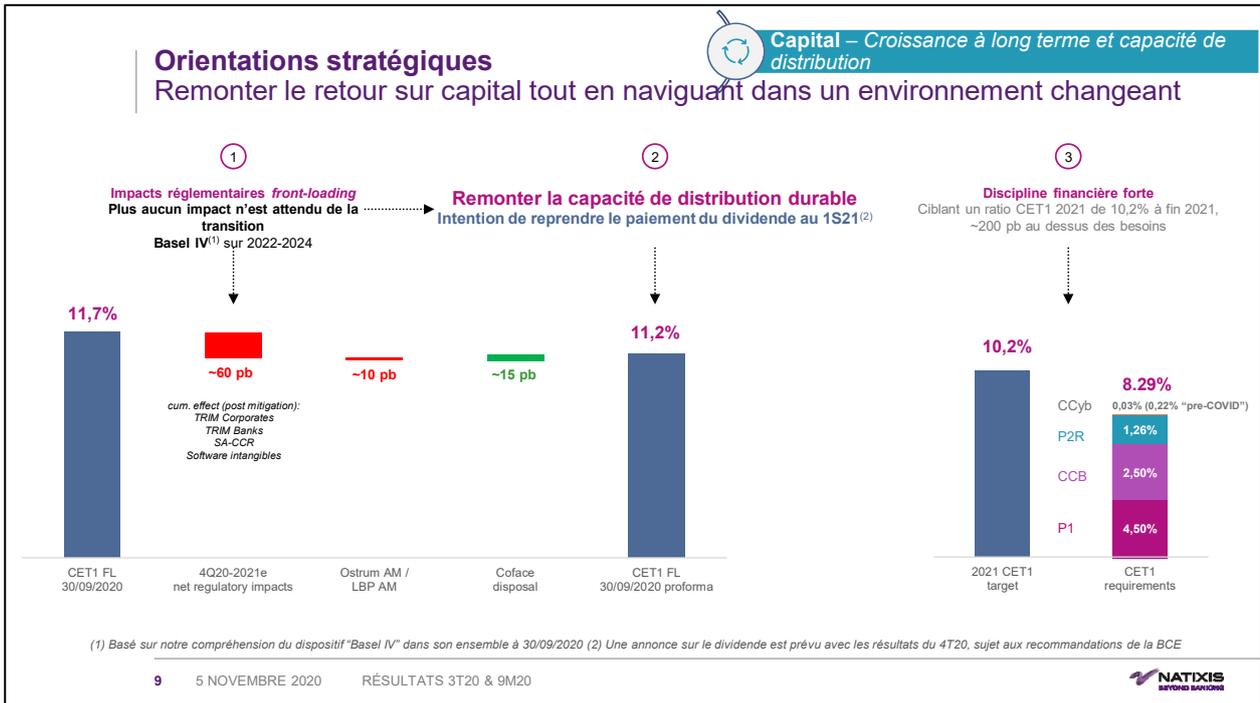
Type de client	Complexité de produit / Production nouvelle			Contribution attendue aux revenus des dérivés actions
	Faible	Modérée	Elevée	
Groupe BPCE	✓	✓	nulle	~50-55%
Clients stratégiques	✓	✓	sortie	~45-50%
Autres clients	✓	sortie	sortie	En hausse

Complexité des produits évaluées selon 3 critères principaux : type de produit (sous-jacent mono, multi, worst-off), type de sous-jacent (ex : action, indice, hybride) et maturité

6 5 NOVEMBRE 2020 RÉSULTATS 3T20 & 9M20







3 Autres communiqués de presse du 5 novembre 2020

Les communiqués ci-dessous ainsi que l'intégralité des communiqués de presse sont disponibles à l'adresse internet suivante : <https://pressroom.natixis.com/>

✧ **Natixis et La Banque Postale donnent naissance à un leader européen de la gestion taux et assurantielle : Ostrum Asset Management**

A la suite de l'obtention des autorisations règlementaires requises, Natixis et La Banque Postale ont finalisé le 31 octobre 2020 le rapprochement des activités de gestion taux et assurantielle d'Ostrum Asset Management et de La Banque Postale Asset Management. Ce rapprochement marque la création d'un leader de la gestion d'actifs en Europe, avec plus de 430 Mds €1 d'encours gérés et plus de 590 Mds €1 administrés à travers sa plateforme de services à fin septembre 2020.

Natixis et La Banque Postale réorganisent leurs activités de gestion taux et assurantielle respectives pour leur donner une nouvelle dimension dans un environnement de taux durablement bas et les rapprochent au sein d'Ostrum AM, détenue à 55 % par Natixis (à travers sa filiale Natixis Investment Managers) et à 45 % par La Banque Postale (à travers son pôle de gestion d'actifs).

Acteur de premier plan en gestion assurantielle et obligataire, Ostrum AM propose désormais deux offres distinctes et indépendantes : gestion d'actifs d'une part et prestations de services dédiées à l'investissement d'autre part. Positionnant le client au centre de son organisation, Ostrum AM met en place deux équipes commerciales qui piloteront l'ensemble de la relation client : l'une est dédiée à la gestion d'actifs, la seconde est dédiée à la plateforme de services.

Des ambitions fortes dans la prestation de services aux investisseurs

Pour apporter aux investisseurs institutionnels et aux sociétés de gestion des clés de lecture pertinentes et de la visibilité dans un contexte de marché complexe, Ostrum AM propose une offre de services modulaire dédiée à l'investissement. Plusieurs sociétés de gestion ainsi que de grands clients institutionnels bénéficient déjà de cette offre de services basée sur une plateforme technologique puissante qui administre plus de 590 Mds €1 d'encours. Alliant simplicité et sécurité, la plateforme permet un niveau de personnalisation très élevé, tout en s'adaptant aux outils et services existants chez le client. Les clients, qu'ils soient gestionnaires d'actifs ou détenteurs d'actifs (assureurs, fonds de pension et grandes entreprises), peuvent composer leur offre en associant plusieurs briques de services selon leurs besoins : socle commun de gestion et traitement des données, outils de front et de middle office, service de passage d'ordres.

Soutenue par une démarche d'innovation continue pour répondre aux besoins des clients et aux évolutions règlementaires, cette activité, qui représente déjà près du quart des revenus, est clé dans la stratégie de développement et d'investissement d'Ostrum AM.

Un leader européen de la gestion responsable sous contraintes

Avec plus de 430 Mds €1 d'encours sous gestion, dont près de 75 % en gestion assurantielle, Ostrum AM intègre le top 10 des gérants d'actifs en Europe² dédiés aux investisseurs institutionnels (assureurs, fonds de pension et grandes entreprises) opérant avec des contraintes de passifs. Pour cela, Ostrum AM capitalise sur les forces des deux entités rapprochées : une expertise historique en gestion obligataire et un savoir-faire reconnu en gestion assurantielle. Acteur responsable et engagé, Ostrum AM affiche des ambitions fortes en ISR : dès 2021, 100 % de ses encours intégreront une analyse des critères ESG et en 2022, 98 % des encours gérés en fonds ouverts seront labellisés ISR. Ostrum AM s'appuiera sur des équipes de recherche renforcées pour ses analyses corporate, extra-financières et green bonds, sur un pôle stratégie ESG intervenant en soutien de la gestion et sur le cadre méthodologique développé par La Banque Postale AM. Parallèlement, Ostrum AM approfondira sa politique d'engagement via un dialogue constructif avec les émetteurs et accentuera ses ambitions climat.

Une identité revisitée pour soutenir une nouvelle vision

Pour marquer le changement et soutenir ces ambitions de développement, le positionnement et l'identité d'Ostrum AM évoluent tout en gardant son nom reconnu sur le marché. Sa nouvelle signature « *Amplifier votre pouvoir d'agir* » précise le sens de son action : par l'investissement, Ostrum AM prolonge les engagements

que ses clients ont pris auprès de leurs propres clients et contribue, à leurs côtés, à assurer les projets de vie, la santé et la retraite des citoyens européens.

Philippe Setbon, directeur général d'Ostrum AM précise : « *En associant leurs forces, Natixis et La Banque Postale permettent la réalisation d'un projet de développement ambitieux pour Ostrum AM. Grâce à une expérience sur-mesure combinant excellence de l'investissement et services personnalisables, nous renouvelons profondément la manière de servir nos clients et les investisseurs ayant des contraintes de gestion.* »

1 - Données consolidées au 30 septembre 2020 ; source : Ostrum Asset Management. Les encours administrés incluent les encours d'Ostrum AM. Les prestations de services pour un client donné peuvent porter sur certains services uniquement.

2 - En termes d'encours gérés pour les institutionnels en Europe.

✧ Nominations au sein du comité de direction générale de Natixis

Anne-Christine Champion, responsable de l'activité real assets de la Banque de grande clientèle de Natixis, et Mohamed Kallala, responsable de l'activité global markets de la Banque de grande clientèle de Natixis, sont nommés co-responsables mondiaux de la Banque de grande clientèle de Natixis et membres du comité de direction générale à compter de ce jour. Anne-Christine Champion et Mohamed Kallala succèdent à Marc Vincent qui prend la responsabilité de l'activité M&A de Natixis.

Nicolas Namias, directeur général de Natixis, a déclaré : « Je suis particulièrement heureux d'accueillir Anne-Christine Champion et Mohamed Kallala au sein du comité de direction générale de Natixis en tant que co-responsables mondiaux de la Banque de grande clientèle. Anne-Christine et Mohamed disposent d'une connaissance approfondie de Natixis et de ses clients depuis la création de notre entreprise et maîtrisent parfaitement les différentes expertises de nos activités de Banque de grande clientèle. Ils auront notamment pour mission de mettre en œuvre les nouvelles orientations que nous avons arrêtées pour ce métier et de préparer, avec l'ensemble des équipes, notre prochain plan stratégique de développement et de croissance. Je tiens à remercier chaleureusement Marc Vincent pour le travail remarquable qu'il a accompli au service de la Banque de grande clientèle et de Natixis depuis 2012 et me réjouis qu'en tant que responsable mondial du M&A pour Natixis, il pilote le développement de nos boutiques de fusions et acquisitions, dont il a activement contribué à la création. »

Biographies

Anne-Christine Champion débute sa carrière en 2002 au sein du département de l'ingénierie financière de CDC IXIS, où elle est successivement en charge de l'exécution puis de l'origination des mandats d'arrangement et de conseil financier dans le domaine des infrastructures. En 2012, elle devient responsable mondiale des financements d'infrastructures et de projets. En 2016, Anne-Christine Champion est nommée responsable mondiale de la gestion du portefeuille de financements, et responsable mondiale de distribution & portfolio management en 2018. Depuis le 1^{er} mars 2019, elle était responsable mondiale real assets au sein de la Banque de grande clientèle.

Mohamed Kallala débute sa carrière en 1993 en tant que trader ALM chez BNP Paribas avant d'être nommé, en 1995, directeur du département fusions-acquisitions de Crédit Agricole Indosuez. En 2000, il fonde Global Equities Corporate Finance. En 2005, il rejoint Natixis et devient responsable des activités de conseil spécialisé dans l'immobilier. En 2010, Mohamed est nommé responsable des financements immobiliers puis devient, en 2016, responsable mondial de l'activité investment banking de la Banque de grande clientèle de Natixis. Depuis, le 1^{er} mars 2020, Mohamed Kallala était responsable mondial de l'activité global markets au sein de la Banque de grande clientèle de Natixis.

Marc Vincent débute sa carrière chez Citibank à New York en 1985 au sein de la division Fusions-acquisitions. Il rejoint Credit Suisse First Boston en 1992 pour diriger l'équipe française de Corporate Finance à Paris. En 1996, il intègre Schroders en tant que responsable de la banque d'investissement à Paris, avant de devenir membre du comité exécutif, puis responsable Europe des marchés primaires actions. En 2000, il est nommé responsable France de l'Investment Banking chez Salomon Smith Barney à Paris. En 2004, il devient président de Mediobanca France et membre du comité stratégique de Mediobanca S.p.A. Il rejoint Natixis en 2012 en tant que responsable du coverage et du conseil à la Banque de grande clientèle et membre du comité de direction générale de Natixis. En 2016, Marc Vincent est nommé co-responsable de la Banque de grande clientèle et, en 2018, devient responsable mondial de la Banque de grande clientèle.

4 Gouvernement d'entreprise

Actualisation des sections [2.1 et 2.3] du chapitre [2] du Document d'enregistrement universel 2019.

2.1 Gouvernance de Natixis au 6 novembre 2020

2.1.2 Comité de direction générale et comité exécutif

■ MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION GENERALE (CDG) AU 6 NOVEMBRE 2020

M. Nicolas Namias Directeur général Président du comité	Mme Nathalie Bricker Finance	Mme Anne-Christine Champion Banque de grande clientèle	Mohamed Kallala Banque de grande clientèle
M. André-Jean Olivier Secrétariat général	M. Jean Raby Gestion d'actifs et de fortune	Mme Véronique Sani Technology & Transformation	Mme Cécile Tricon-Bossard Ressources humaines
M. Pierre-Antoine Vacheron Paielements	M. Olivier Vigneron Risques		

■ MEMBRES DU COMITE EXECUTIF (COMEX) AU 6 NOVEMBRE 2020

M. Nicolas Namias Directeur général	M. Stéphane About BGC – EMEA – Hors France	M. Patrick Artus Chef économiste	M. Luc Barnaud Technology & Transformation - Digital & Technology Office
Mme Beverly Bearden Gestion d'actifs et de fortune – Natixis Investment Managers - Ressources humaines	M. Olivier Bilal Gestion d'actifs et de fortune – Natixis Investment Managers – Ventes et marketing international	Mme Nathalie Bricker Finance	Mme Nathalie Broutèle Assurance – Assurances non-vie
M. Alain Bruneau Secrétariat général – Compliance	Mme Anne-Christine Champion BGC - Banque de grande clientèle	M. Fouad Chéhady Technology & Transformation - Transformation et excellence opérationnelle	M. Frédéric Chenot Paielements – Coordination des réseaux BPCE
M. Georges-Eric de La Brunière Gestion d'actifs et de fortune – Natixis Wealth Management	M. Guillaume de Saint-Seine BGC - Coverage	Mme Anne-Cécile Delas BGC – Global Trade	M. Olivier Delay BGC – Amériques
Mme Sophie Didelot Risques – Entreprise risk management	M. Christophe Eglizeau Gestion d'actifs et de fortune – Natixis Interépargne	M. Alain Gallois BGC – Investment Banking	M. Benoît Gausseron Communication
M. David Giunta Gestion d'actifs et de fortune – Natixis Investment Managers – Etats-Unis et Canada	M. Stéphane Honig Stratégie	M. Hervé Housse Inspection générale	M. Mohamed Kallala BGC - Banque de grande clientèle
M. Christophe Lanne Gestion d'actifs et de fortune – Transformation	M. Christian Le Hir Secrétariat général – Juridique	M. Christophe Le Pape Assurances – Assurances de personnes	M. Bruno Le Saint BGC – Asie/Pacifique

M. Cyril Marie Gestion d'actifs et de fortune -Finances – Natixis Investment Managers	Mme Chloé Mayenobe Paiements – Croissance et développement	Mme Teresa Grenier Finance – Pilotage financier	Mora M. Stéphane Morin Risques et secrétariat général – Risques et conformité US
M. André-Jean Olivier Secrétariat général	M. Joseph Pinto Gestion d'actifs et de fortune – Natixis Investment Managers – Opérations	M. Jean Raby Gestion d'actifs et de fortune	Mme Isabelle Reux-Brown BGC – Distribution & portfolio management
Mme Véronique Sani Technology & Transformation	M. Philippe Setbon Gestion d'actifs et de fortune – Ostrum Asset Management	Mme Cécile Tricon-Bossard Ressources humaines	M. Pierre-Antoine Vacheron Paiements
M. Olivier Vigneron Risques	M. Richard Vinadier Finances – Comptabilité et ratios	M. Marc Vincent BGC - M&A	

2.3 Direction et contrôle de la gouvernance d'entreprise

2.3.3.2 Les dirigeants effectifs

Conformément aux articles L. 511-13 et L. 532-2 du Code monétaire et financier, Natixis compte actuellement deux dirigeants effectifs : Nicolas Namias, directeur général et Nathalie Bricker, directrice financière, cette dernière ayant été désignée par le conseil d'administration du 5 novembre 2020, en remplacement de Marc Vincent.

En qualité de dirigeants effectifs, Nicolas Namias et Nathalie Bricker sont garants et assument pleinement vis-à-vis des autorités de tutelle, et notamment de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) et de la Banque Centrale Européenne (BCE), la pleine et entière responsabilité des activités suivantes :

- la direction effective de l'établissement, au sens de l'article L. 511-13 du Code monétaire et financier ;
- la communication à l'ACPR de tout document comptable ou financier dont celle-ci pourrait faire la demande, ainsi que la réponse à toute demande d'information ou toute question, en application des articles L. 571-4 à L. 571-9 du même Code ;
- l'évaluation et le contrôle périodique de l'efficacité des dispositifs et des procédures mis en place pour se conformer à l'arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne des entreprises du secteur de la banque ;
- la détermination des fonds propres.

2.3.3.3 Le comité de direction générale

Le comité de direction générale (CDG) a été instauré début mai 2009, lors du changement de mode de direction de Natixis en société anonyme à conseil d'administration, avec pour mission d'examiner et de valider les principales orientations de la Société et de piloter sa gestion.

Il se réunit, sauf exception, de façon hebdomadaire sous la présidence du directeur général.

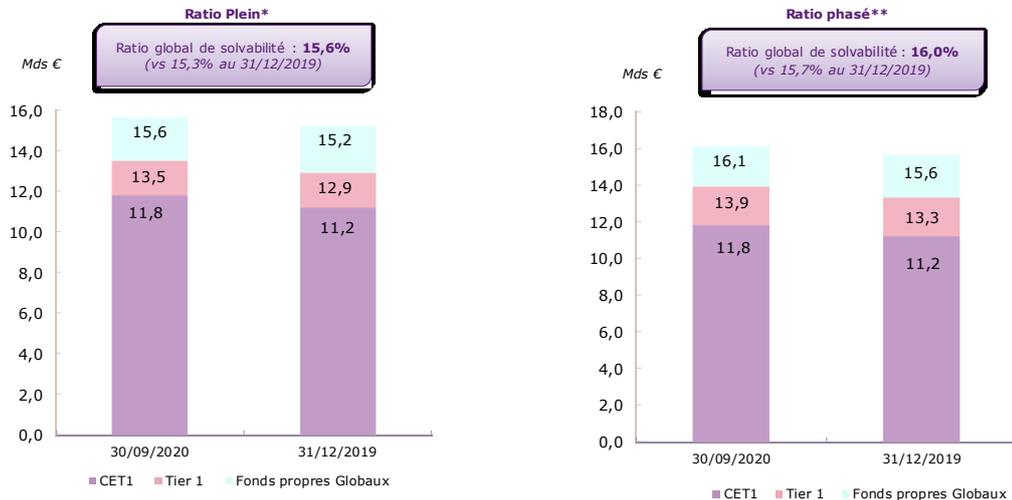
Il est composé des responsables des trois domaines d'activités suivants : Gestion d'actifs et de fortune, Banque de grande clientèle et Paiements ainsi que des principaux responsables de filières fonctionnelles.

Au 6 novembre 2020, les membres, au côté du directeur général, étaient les suivants : Nathalie Bricker (finance), Anne-Christine-Champion (Banque de grande clientèle), Mohamed Kallala (Banque de grande clientèle), André-Jean Olivier (secrétariat général), Jean Raby (Gestion d'actifs et de fortune), Véronique Sani (Technology & Transformation), Cécile Tricon-Bossard (ressources humaines), Pierre-Antoine Vacheron (Paiements), Olivier Vigneron (risques).

5 Facteurs de risques, gestion des risques et Pilier III

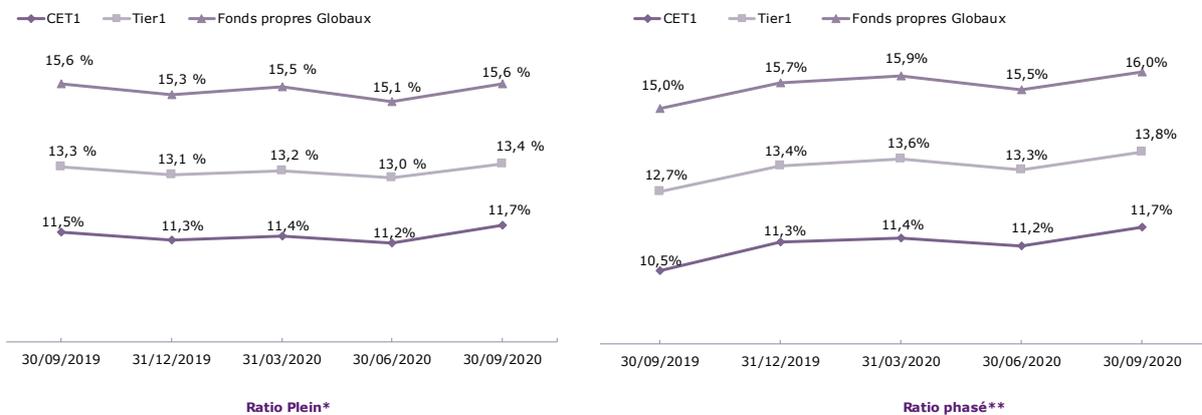
CHIFFRES CLÉS AU 30/09/2020

■ Fonds propres et ratio de solvabilité (c)



(en milliards d'euros)	Ratio Plein*		Ratio phasé**	
	30/09/2020	31/12/2019	30/09/2020	31/12/2019
Common equity (CET1)	11,8	11,2	11,8	11,2
Tier 1	13,5	12,9	13,9	13,3
Total capital	15,6	15,2	16,1	15,6
Risk weighted assets	100,6	99,0	100,6	99,0
Ratio CET1	11,7 %	11,3 %	11,7 %	11,3 %
Ratio Tier 1	13,4 %	13,1 %	13,8 %	13,4 %
Ratio de solvabilité	15,6 %	15,3 %	16,0 %	15,7 %

■ Évolution du ratio de solvabilité

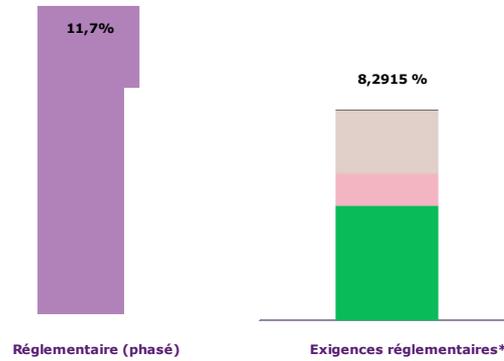


(c) Conformément aux recommandations de la BCE la décision par l'Assemblée Générale de Natixis statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2019 de porter l'intégralité du bénéfice distribuable en report à nouveau, les prévisions de dividendes au 31 décembre 2019 ont été réintégrées dans les fonds propres CET1 au 31 mars 2020 et tout versement de dividendes sera suspendu à un nouvel examen de la situation jusqu'au 1er octobre 2020 - voir le communiqué de presse daté du 31/03/2020

* Ratio plein : ratio tenant compte de l'ensemble des règles CRD4 sans disposition transitoire, y compris résultats de la période et prévisions de dividendes.

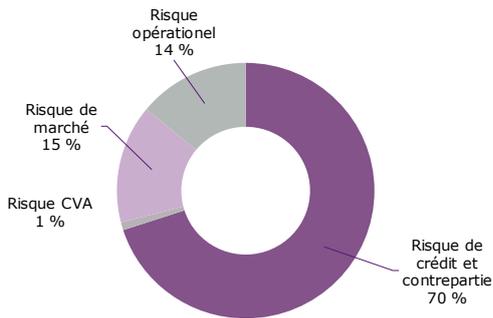
** Ratio phasé : ratio tenant compte de l'ensemble des règles CRD4 avec disposition transitoire. Ratio n'intégrant ni bénéfice de la période, ni projection de dividende en arrêté trimestriel sur l'année 2019.

■ **Fonds propres CET1**

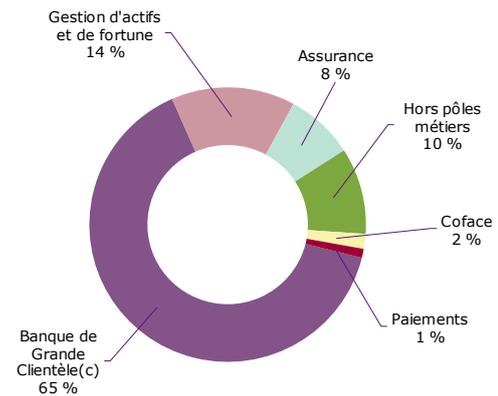


* Exigences prudentielles minimum basées sur le « supervisory review and evaluation process » (SREP) de la BCE, hors P2G et tenant compte de l'application de l'article 104 de CRD V

■ **Exigences en fonds propres par type de risque**

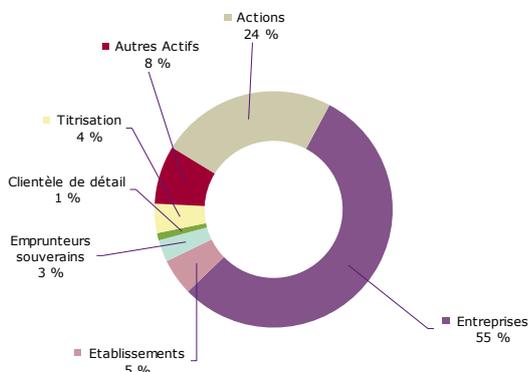


■ **Exigences en fonds propres par principaux métiers**

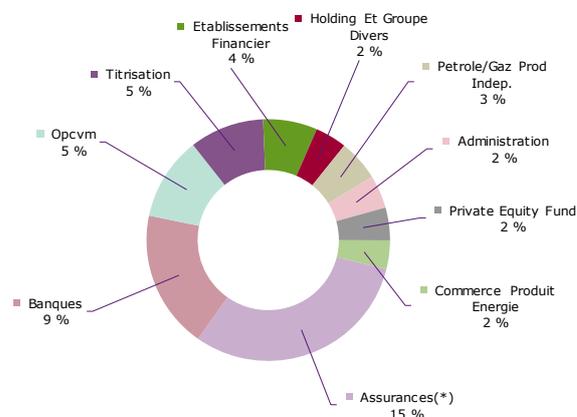


(c) y compris Trésorerie

RWA Crédit et Contrepartie par catégorie d'exposition

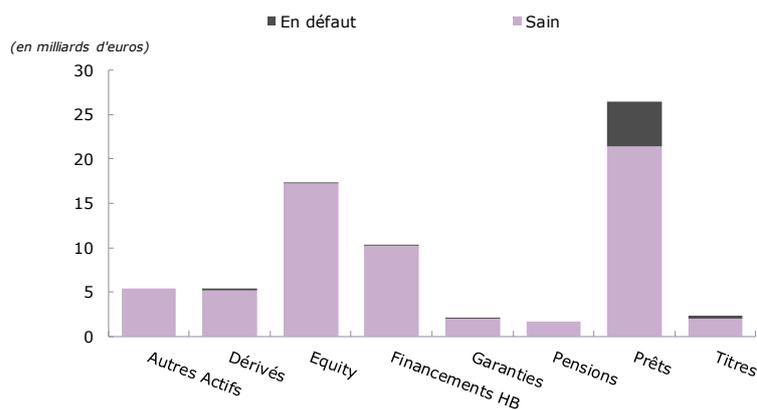


RWA Crédit et Contrepartie sur les 10 principaux secteurs économiques



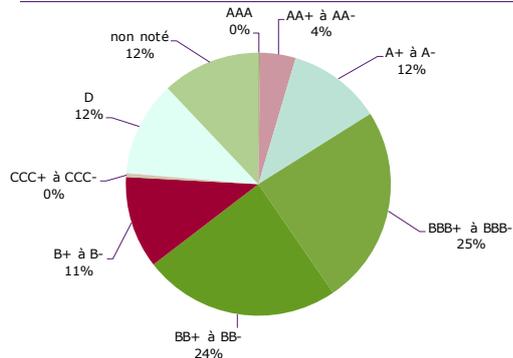
* Y compris participations détenues dans les assurances

RWA crédit et contrepartie par type d'exposition avec défaillant/non défaillant*

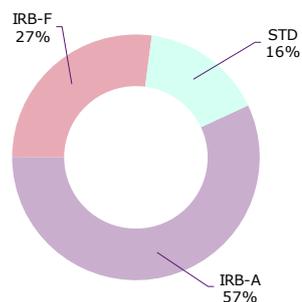


* Les données sont hors contribution aux fonds de défaillance des CCP.

RWA Crédit et Contrepartie par note S&P*

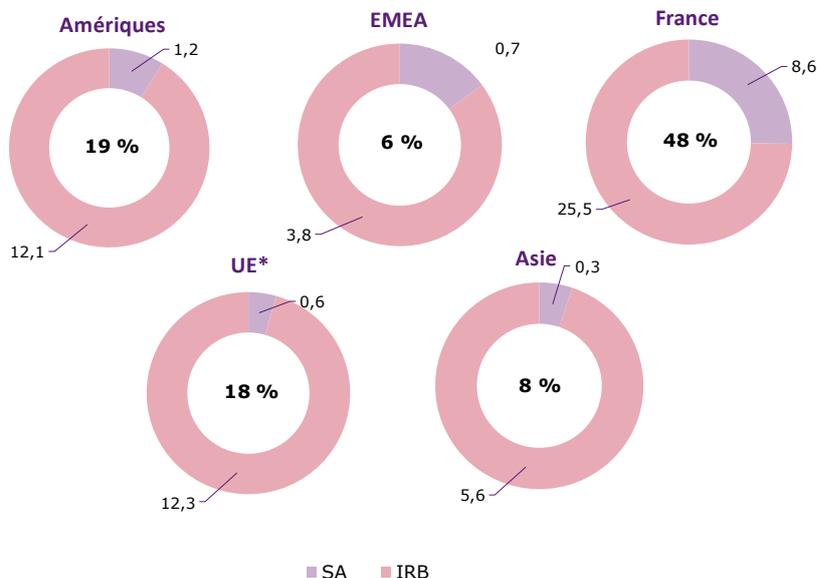


RWA Crédit et Contrepartie par approche



* Hors expositions sur l'Etat Français (Impôts différés actifs), sur les titres de participation et sur les contributions aux fonds de défaut des CCP

RWA crédit et contrepartie par zone géographique(**) et par approche



* UE : sont également déclarés dans cette catégorie les tiers supranationaux.

** Pays de risque

■ Ratio de levier

Réglementaire (phasé)

(en milliards d'euros)

	30/09/2020	31/12/2019
Fonds propres Tier 1**	13,9	13,3
Total actifs prudentiels	389,5	407,3
Ajustements des expositions aux dérivés	- 29,8	- 29,0
Ajustements pour les pensions	0,1	- 15,6
Engagements donnés	40,5	38,5
Autres ajustements	- 41,6	- 19,3
TOTAL EXPOSITIONS LEVIER	358,7	381,9
Ratio réglementaire	3,9 %	3,5 %

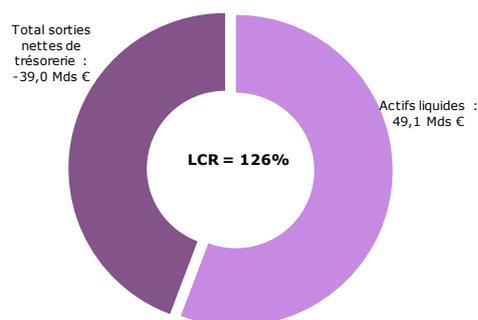
Dont opérations avec les affiliés BPCE 61,5 56,6

Ratio hors affiliés * 4,7 % 4,1 %

* Conformément à l'article 429(7) de l'acte délégué permettant aux établissements d'exclure de l'assiette les expositions avec les affiliés (BPCE et filiales, Banques Populaires, Caisses d'Épargne).

** Fonds propres CET1 n'intégrant ni bénéfice de la période, ni projection de dividendes en arrêté trimestriel

■ Ratio de liquidité à court terme



✧ **Facteurs de risques : actualisation de la section [3.1 Facteurs de risques] du chapitre [3] du Document d'enregistrement universel 2019**

Les grands types de risque auxquels Natixis est exposée sont présentés ci-après. Ils correspondent aux risques matériels identifiés à ce jour qui pourraient, selon les estimations de Natixis, avoir une incidence défavorable sur la viabilité des activités de Natixis et peuvent généralement être appréhendés au travers de l'impact que ces risques pourraient avoir sur les ratios de solvabilité ou sur le résultat net de Natixis. Les facteurs de risques présentés ci-dessous ont été mis à jour afin de tenir compte des impacts de la crise sanitaire de la COVID-19. De manière transversale, les risques auxquels Natixis est exposée, peuvent provenir d'un certain nombre de facteurs de risques liés entre autres à l'évolution de son environnement macroéconomique, réglementaire ou de facteurs liés à la mise en œuvre de sa stratégie et de son activité.

Les risques propres à l'activité de Natixis sont ainsi présentés sous 6 principales catégories, conformément à l'article 16 du Règlement (UE) 2017/1129 dit "Prospectus 3" du 14 juin 2017, dont les dispositions relatives aux facteurs de risques sont entrées en vigueur le 21 juillet 2019 :

- les risques de crédit et de contrepartie ;
- les risques financiers ;
- les risques non financiers ;
- les risques stratégiques et d'activité ;
- les risques liés aux activités Assurances ;
- les risques liés à la détention des titres émis par Natixis.

Risques de crédit et de contrepartie

Natixis est exposée à des risques de crédit et de contrepartie susceptibles d'être accentués en cas de concentration

Natixis est exposée au risque de crédit et de contrepartie dans le cadre de son activité courante de financement, de structuration, de négociation et de règlement-livraison d'instruments financiers principalement réalisée au sein de la « Banque de grande clientèle » (BGC).

Le risque de crédit et de contrepartie apparaît comme un risque majeur parmi les risques identifiés par Natixis et représente 70 % des RWA totaux au 30 septembre 2020.

À titre d'information, au 30/09/2020, l'exposition de Natixis aux risques de crédit et de contrepartie (Exposure at Default hors CVA) est de 269,4 milliards d'euros principalement répartie sur les entreprises (40 %), les souverains (18 %) et les établissements de crédits et assimilés (32 %). Les expositions aux risques de crédit et de contrepartie sont concentrées à hauteur de 49 % en France, 20 % sur le reste de l'Europe (Union et hors Union européenne), 16 % sur l'Amérique du Nord et 7 % sur l'Asie.

Du fait de l'incapacité d'une ou de plusieurs de ses contreparties à respecter ses obligations contractuelles, Natixis pourrait subir des pertes financières plus ou moins importantes en fonction de la concentration de son exposition vis-à-vis de ces contreparties défaillantes. En outre, en cas de détérioration significative de la notation ou de défaut de contreparties appartenant à un même groupe ou à un même secteur d'activité ou de la dégradation de la situation économique d'un État, le risque de crédit auquel fait face Natixis pourrait être accentué.

Par ailleurs, la capacité de Natixis à réaliser ses opérations de financement, de structuration, de négociation et de règlement-livraison d'instruments financiers dépend notamment de la stabilité et de la solidité financière des autres institutions financières et acteurs du marché. En effet, les établissements financiers sont étroitement interconnectés, en raison notamment de leurs activités de trading, de compensation et de financement. La défaillance d'un acteur du marché de l'industrie financière pourrait se répercuter sur d'autres établissements financiers et conduire à des défaillances en chaîne d'autres acteurs de ce marché et générer ainsi des pertes financières pour Natixis.

Une augmentation substantielle des dépréciations ou des provisions pour pertes de crédit attendues de Natixis serait susceptible de peser sur son résultat et sa situation financière

Dans le cadre de ses activités et lorsque ceci est nécessaire, Natixis comptabilise des provisions pour créances douteuses afin de refléter les pertes réelles ou potentielles au titre de son portefeuille de prêts et de créances dans son compte de résultat au poste « Coût du risque ». Au 30 septembre 2020, le coût du risque de Natixis est directement impacté par les effets de la crise sanitaire Covid-19 et s'établit à 692,2 millions d'euros (dont 119,3 millions d'euros concernant les provisions de statut 1 et 2) reflétant les anticipations de dégradation à moyen/long-terme des perspectives économiques malgré les mesures massives de soutien des États.

Dans le cadre de la pandémie de Covid-19, Natixis considère que son portefeuille pourrait être particulièrement impacté sur les six secteurs économiques suivants¹: pétrole/gaz (4,8 % de l'exposition totale), transport aérien et aéronautique/défense (2,9 % de l'exposition totale), automobile (1,3 % de l'exposition totale), hôtellerie/restauration et tourisme/loisirs (0,5 % de l'exposition totale), distribution spécialisée (1 % de l'exposition totale) et communication/média (0,8 % de l'exposition totale).

Depuis le 1^{er} janvier 2018, Natixis applique la norme IFRS 9 « Instruments financiers » qui exige la constitution de provisions dès la première comptabilisation d'un instrument financier. Ce nouveau modèle de provisionnement s'applique aux encours comptabilisés au coût amorti ou en juste valeur par capitaux propres recyclables et aux engagements de financement et de garantie donnés (en dehors de ceux comptabilisés à la juste valeur par résultat), ainsi qu'aux créances résultant des contrats de location (*pour une information détaillée se référer à la note 6 « Principes comptables et méthodes d'évaluation » de l'annexe aux comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 inclus au chapitre [5.1] « États financiers » du document d'enregistrement universel 2019*).

Au 30 septembre 2020, Natixis a appliqué la méthodologie relative aux dépréciations ou provisions pour pertes de crédits attendues décrite en note 6.3 au chapitre [5.1] « Eléments financiers - comptes consolidés et annexes » du document d'enregistrement universel 2019, en y apportant des évolutions, afin de prendre en compte les recommandations publiées dans le contexte de la crise sanitaire par les normalisateur et autorités de contrôle.

Natixis a défini 3 scénarios macro-économiques, pondéré à hauteur de 80% pour le scénario central, 15% pour le scénario optimiste et 5% pour le scénario pessimiste. Ces scénarios macro-économiques s'appuient sur les anticipation macro-économiques et financières publiées par la BCE pour la zone Euro, le 4 juin 2020. Ces scénarios reposent sur un ensemble d'hypothèses-clés relatives à l'évolution future de la pandémie, ainsi qu'aux mesures d'endiguement et au comportement des ménages et des entreprises. Le scénario central inchangé au 30 septembre 2020 est quasi en ligne avec les dernières hypothèses du SSM, publié en septembre 2020, sur les projections de croissance et d'inflation pour 2020 et 2021, avec un PIB restant inférieur à celui observé au 31 décembre 2019. Il reste toutefois légèrement plus pessimiste que la prévision de croissance. Les données macro-économiques sont calculées en estimant la perte directe d'activité liée à la crise sanitaire. Des hypothèses de baisse d'activité basées sur des informations disponibles en temps réel ont été formulées par secteur. En termes de croissance annuelle, un mois de confinement strict supprime environ 3 points de PIB de la croissance annuelle. Une fois le rattrapage intervenu au second semestre 2020, il est anticipé suivant ce scénario que la seconde vague de répercussions de la crise sur l'emploi et sur la situation des entreprises va freiner la croissance et qu'en 2022, le PIB de la zone euro retrouvera un taux de croissance trimestriel « normalisé » (soit 0,3% par trimestre en France). Fin 2021, le PIB resterait toutefois inférieur à son niveau du quatrième trimestre 2019.

Concernant l'ajustement sectoriel, il a été défini sur les probabilités de défaut (PD) s'appuyant sur l'appréciation de la notation des secteurs économiques à horizon 6-12 mois dont la PD moyenne « forward looking » pondérée du secteur, issue des matrices de transition est comparée et ajustée pour converger vers la PD équivalente à l'anticipation de la notation du secteur. L'ajustement sectoriel des probabilités de défaut, opéré au 30 septembre 2020, se substitue au plan méthodologique à l'utilisation de la variation de la note du secteur en tant que critère de suivi de la dégradation du risque (cf. ci-dessous).

Suivant ce dispositif, les encours sains (statut S1) pour lesquels il n'a pas été constaté une augmentation significative du risque de crédit depuis leur comptabilisation initiale sont provisionnés à hauteur des pertes attendues à un an. Les encours dégradés (statut S2), c'est-à-dire pour lesquels il a été constaté une

¹ Expositions déterminées à partir des EAD (Exposure At Default)

augmentation significative du risque de crédit depuis leur comptabilisation initiale, sans toutefois que celle-ci soit d'un niveau suffisant pour conduire à classer l'encours parmi les créances douteuses, sont provisionnés à hauteur des pertes attendues à maturité. Les encours douteux (statut S3) correspondent aux encours pour lesquels il existe une indication objective de perte. Les provisions pour créances douteuses sont déterminées par Natixis à partir d'une analyse individualisée des prévisions de recouvrement des flux, que ces flux proviennent de l'activité de la contrepartie ou bien de la mise en œuvre éventuelle de certaines garanties. Les encours douteux qui ne sont pas dépréciés à l'issue de l'analyse individualisée sont provisionnés sur une base forfaitaire déterminée à partir de l'historique des pertes non anticipées constatées sur les dossiers non provisionnés.

Au 30 septembre 2020, les encours douteux s'élèvent à 4 364 millions d'euros et sont essentiellement répartis sur la France à hauteur de 24 %, le reste de l'Europe à hauteur de 18%, l'Amérique du Nord à hauteur de 18 %, l'Asie à hauteur de 11% et l'Amérique Centrale et Latine à hauteur de 15%. Le taux de créances douteuses détenues par Natixis rapporté aux encours bruts de prêts à la clientèle est de 6,5 % et le taux de couverture globale de ces créances douteuses s'établit à 36,0 %.

L'appréciation de l'évolution du risque de crédit entre les encours S1 et S2 s'appuie sur les critères suivants : la variation de la note des contreparties (pour les portefeuilles de grandes entreprises, banques et souverains) depuis la comptabilisation initiale, la variation de la probabilité de défaut à un an (pour les portefeuilles de particuliers, professionnels, petites et moyennes entreprises, secteur public et logement social) depuis la comptabilisation initiale, leur placement sous surveillance « Watch List », leur statut « forborne » (restructuré), les notes du pays de la contrepartie et l'existence d'un ou plusieurs impayés de plus de 30 jours.

Les incertitudes liées à la crise sanitaire (durée, ampleur, résurgence de l'épidémie) rendent difficiles les prévisions de l'impact de la crise sur l'économie ainsi que sur les pays ou secteurs d'activité des contreparties de Natixis. Cela pourrait conduire à une augmentation substantielle des pertes et provisions ayant pour conséquence la dégradation du coût du risque de Natixis, de son résultat et de sa situation financière.

Une diminution ou l'absence de liquidité d'actifs comme les prêts pourrait rendre plus difficile leur distribution ou structuration par Natixis et avoir un impact négatif sur son résultat et sa situation financière

Conformément au modèle « originate to distribute », Natixis octroie des prêts à ses clients ou se porte acquéreur de prêts en vue de leur distribution ultérieure, notamment par le biais de syndications ou de titrisations. L'activité d'origination de Natixis se concentre essentiellement sur les financements accordés aux grands corporates ainsi que sur les financements spécialisés. La distribution est quant à elle réalisée auprès des banques et des institutions financières non bancaires.

Une diminution de la liquidité notamment sur les marchés de la syndication ou de la titrisation de ces actifs, ou l'incapacité de Natixis à céder ou réduire ses expositions pour toute autre raison, pourrait contraindre Natixis à supporter les risques de crédit et de marché associés à ces actifs pour une durée plus longue que celle initialement prévue. L'absence de liquidité de ces actifs sur les marchés secondaires pourrait contraindre Natixis à réduire ses activités d'origination, ce qui pourrait affecter ses revenus et ses relations avec les clients et, en conséquence, avoir un impact négatif sur ses résultats et sa situation financière. En outre, en fonction des conditions de marché, Natixis pourrait avoir à reconnaître un ajustement de valeur de ses actifs, susceptible d'impacter négativement ses résultats.

Risques financiers

Une dégradation des marchés financiers pourrait générer des pertes significatives sur les activités de marchés de Natixis

Dans le cadre de ses activités de marché et pour répondre aux besoins de ses clients, Natixis est amenée à intervenir sur les marchés financiers, notamment les marchés de dette, de change, de matières premières et d'actions.

Au cours de ces dernières années, les marchés financiers ont pu connaître des variations très significatives dans un contexte de volatilité parfois exceptionnel qui pourraient se répéter et se traduire par des pertes significatives sur les activités de marché.

Les pertes éventuellement constatées en raison de la forte volatilité des marchés pourraient concerner plusieurs produits de marché sur lesquels Natixis intervient. La volatilité des marchés financiers rend difficile les prévisions de tendances, la mise en œuvre de stratégies de gestion de portefeuille efficaces et augmente

également le risque de pertes sur les positions nettes acheteuses lorsque les prix baissent, et à l'inverse, sur les positions nettes vendeuses lorsque les prix augmentent. Natixis est ainsi plus particulièrement exposée aux fluctuations des cours des actions.

A titre d'exemple, la crise sanitaire COVID-19 a notamment eu des impacts défavorables sur les lignes métiers de Natixis traitant des produits sensibles aux facteurs de risques actions. Peuvent notamment être citées :

- la forte hausse des niveaux de volatilité des actions qui a conduit à des incidences négatives sur la valorisation des produits optionnels indexés sur actions,
- la forte baisse ou l'annulation des distributions de dividendes annoncées lors des assemblées générales des grandes entreprises associée à leurs prévisions en nette diminution qui ont eu des impacts négatifs sur les produits sur actions.

A titre d'information, concernant les activités de la ligne de métier Banque de grande clientèle, le risque lié aux activités de marché (y.c. CVA) représente 13 % des RWA totaux de Natixis au 30 septembre 2020.

Les stratégies de couverture mises en place par Natixis n'écartent pas tout risque de perte

Natixis pourrait subir des pertes si l'un des différents instruments ou l'une des stratégies de couverture qu'elle utilise pour couvrir les différents types de risque auxquels elle est exposée se révélait inefficace. Nombre de ces stratégies s'appuient sur l'observation du comportement passé des marchés et l'analyse des corrélations historiques et pourraient s'avérer inadaptées dans certaines configurations de marchés (l'exemple récent de la baisse des dividendes annoncée lors de la crise de la COVID-19, qui ne s'était jamais produite dans un passé proche ou lointain et qui ne pouvait s'anticiper de manière historique sur des observations passées en est une illustration) ou en raison d'imperfections des modèles utilisés.

Ainsi, si Natixis détient une position acheteuse sur un actif, elle pourrait couvrir le risque en prenant une position vendeuse sur un autre actif dont l'évolution a, par le passé, permis de neutraliser l'évolution de la position acheteuse. Il se peut cependant que cette couverture soit partielle ou inadéquate, que ces stratégies ne couvrent pas tous les risques futurs ou qu'elles ne permettent pas une diminution effective du risque dans toutes les configurations de marché, voire entraînent une amplification des risques. Toute évolution du marché dans un sens ou d'une manière contraire aux anticipations de Natixis peut également diminuer l'efficacité de ces stratégies de couverture et exposer Natixis à des pertes potentiellement significatives. En outre, la méthode de comptabilisation des gains et des pertes résultant de certaines couvertures inefficaces peut accroître la variabilité des résultats publiés par Natixis. A titre d'information, au 30 septembre 2020, la part inefficace constatée en résultat au titre des relations de couverture comptable représente - 3,8 millions d'euros contre - 18 millions d'euros au 31 décembre 2019.

La juste valeur du portefeuille de produits dérivés intègre des ajustements de valorisation additionnels susceptibles d'avoir une incidence sur le résultat net de Natixis et ses capitaux propres

La juste valeur des produits dérivés de Natixis est déterminée en tenant compte d'un certain nombre d'ajustements additionnels permettant de tenir compte :

- de la qualité de la contrepartie (Credit Value Adjustment – CVA) en intégrant dans la valorisation des instruments dérivés le risque de crédit correspondant au risque de non-paiement des sommes dues par la contrepartie associée ;
- du risque de crédit propre de Natixis (Debt Value Adjustment – DVA) en intégrant dans la valorisation passive des instruments dérivés le risque porté par nos contreparties (i.e. pertes potentielles que Natixis fait courir à ses contreparties en cas de défaut ou de dégradation de sa propre qualité de crédit) ;
- du risque de funding (Funding Valuation Adjustment – FVA) en intégrant dans la valorisation des instruments dérivés non ou imparfaitement collatéralisés les coûts liés au financement des flux futurs de trésorerie.

Ces ajustements additionnels comptabilisés dans le compte de résultat ont un impact direct sur le Produit Net Bancaire et les capitaux propres de Natixis. Ainsi, la crise sanitaire COVID-19 a notamment eu des impacts défavorables liés à la forte hausse des spreads de crédit des contreparties de Natixis et des niveaux de coûts de financement sur le marché. À titre d'information, au 30 septembre 2020, les ajustements comptabilisés sur les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction au titre de la CVA, du DVA et du FVA se sont respectivement établis à - 96,3 millions d'euros, + 18,5 millions d'euros et - 20,3 millions d'euros.

L'accès de Natixis à certains financements pourrait être affecté négativement en cas de crise financière, de dégradation de sa notation et de celle du Groupe BPCE

La structure de refinancement de Natixis repose depuis 2011 sur l'organisation d'une plateforme commune de refinancement entre Natixis et BPCE. Le refinancement de Natixis sur le moyen et long terme pour le compartiment des émissions « vanilles » publiques et privées, de rang senior ou subordonné, est effectué au niveau du Groupe BPCE par l'intermédiaire de BPCE S.A. Natixis reste l'émetteur moyen et long terme du Groupe BPCE pour les opérations de refinancement privées structurées.

La crise sanitaire COVID-19 a entraîné la fermeture temporaire des financements à terme de marchés, ce qui a eu pour conséquence l'augmentation des tirages sur les lignes de crédit de la part des clients Corporates et la hausse du montant des dépôts. À la suite des actions engagées par les banques centrales (notamment la BCE et la FED), le marché du refinancement à terme s'est progressivement réouvert, sur le marché dollar dans un premier temps puis sur l'euro, pour revenir à un niveau normal au cours du mois de juin. Tout au long de la crise COVID-19, la situation de Natixis en termes de liquidité, entité du groupe BPCE, a fait l'objet d'un suivi rapproché de la part de la direction générale. Le LCR (Liquidity Coverage Ratio) de Natixis s'est toujours établi à un niveau supérieur à 100%.

Après les interventions massives des banques centrales, principalement la BCE (LTRO – Long Term Refinancing Operation) et la FED (PEPP - Pandemic Emergency Purchase Programme), et des gouvernements, les différents acteurs du marché (Fonds, Corporates, Banques) se retrouvent désormais largement excédentaires de liquidités et cherchent à les investir. En face de ces excédents, les besoins de financement des clients diminuent. Au 30/09/2020, les différents indicateurs de suivi de risque de liquidité de Natixis montrent des positions excédentaires.

Face à l'impact de la crise sanitaire COVID-19 et aux incertitudes liées à la crise économique, les agences de notation Fitch et Standard & Poor's ont revu les perspectives de « stable » à « négative » pour de nombreux émetteurs, dont les banques et notamment le Groupe BPCE. La solidité financière du Groupe BPCE ainsi que la force de son modèle de banque diversifié sont reconnues par quatre agences de notation financière qui ont confirmé la notation long terme senior préféré : Moody's (A1, perspective stable), Standard & Poor's (A+, perspective négative), Fitch (A+, perspective négative) et R&I – Rating and Investment Information (A+, perspective stable).

Si les notations de crédit du Groupe BPCE venaient à être revues à la baisse par les principales agences de notation, la liquidité du Groupe BPCE et par conséquent celle de Natixis ainsi que le coût de financement correspondant pourraient être affectés de manière défavorable ou encore déclencher des obligations supplémentaires au titre de ses contrats financiers de marché.

Les variations de juste valeur des titres détenus par Natixis liées à l'évolution de la qualité de crédit de l'émetteur sont susceptibles d'avoir une incidence négative sur les capitaux propres de Natixis et sur sa solvabilité

Ce risque concerne les titres détenus par Natixis qui sont classés dans la catégorie banking book au plan réglementaire et qui font l'objet d'une comptabilisation à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (OCI). Natixis est principalement exposée à ce risque au travers des instruments de dettes qu'elle détient dans le cadre du coussin d'actifs liquides. Ce risque se matérialise par la baisse de la valeur des actifs financiers liée à l'évolution de la qualité de crédit de l'émetteur pour les titres de dette (CSRBB – Credit Spread Risk in the Banking Book).

Au cours de la crise sanitaire COVID-19, les spreads de crédit reflétant la qualité de crédit des émetteurs ont fortement évolué. Après avoir connu une forte hausse début mars, reflet d'une perception dégradée de la qualité de crédit des émetteurs, les spreads de crédit se sont resserrés progressivement depuis fin mai sans toutefois revenir à leurs niveaux pré-crise. Compte tenu de la qualité des actifs détenus dans le cadre du coussin d'actifs liquides, les variations de juste valeur des titres sont restées largement contenues, et toujours dans le respect du niveau d'appétit au risque que s'est fixé Natixis pour ce type de risque. Une résurgence de crise (notamment COVID-19) pourrait conduire à une nouvelle dégradation des spreads de crédit.

Au 30 septembre 2020, il est considéré que le risque de crédit des titres détenus dans le cadre de la réserve de liquidité n'a pas augmenté de manière significative.

Risques non financiers

En cas de non-conformité avec les lois et règlements applicables, Natixis pourrait être exposée à des amendes significatives et d'autres sanctions administratives et pénales susceptibles d'avoir un impact significatif défavorable sur sa situation financière, ses activités et sa réputation

Le risque de non-conformité est défini comme le risque de sanction – judiciaire, administrative ou disciplinaire – mais aussi de perte financière, ou d'atteinte à la réputation, résultant du non-respect des dispositions législatives et réglementaires, des normes et usages professionnels et déontologiques, propres aux activités de banque et d'assurance, qu'elles soient de nature nationales ou internationales.

Les secteurs bancaire et assurantiel font l'objet d'une surveillance réglementaire accrue, tant en France qu'à l'international. Les dernières années ont vu une augmentation particulièrement substantielle du volume de nouvelles réglementations ayant introduit des changements significatifs affectant aussi bien les marchés financiers que les relations entre prestataires de services d'investissement et clients ou investisseurs (par exemple MIFID II, PRIIPS, directive sur la Distribution d'Assurances, règlement Abus de Marché, 4^e directive Anti-Blanchiment et Financement du Terrorisme, règlement sur la Protection des Données Personnelles, règlement sur les Indices de Référence etc.). Ces nouvelles réglementations ont des incidences majeures sur les processus opérationnels de la société.

La réalisation du risque de non-conformité pourrait se traduire, par exemple, par l'utilisation de moyens inadaptés pour promouvoir et commercialiser les produits et services de la banque, une gestion inadéquate des conflits d'intérêts potentiels, la divulgation d'informations confidentielles ou privilégiées, le non-respect des diligences d'entrée en relation avec les fournisseurs et la clientèle notamment en matière de sécurité financière (notamment lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, respect des embargos, lutte contre la fraude ou la corruption).

Au sein de Natixis, la filière Compliance est chargée de la supervision du dispositif de prévention et de maîtrise des risques de non-conformité (*voir section [3.2.8] du document d'enregistrement universel 2019*). Malgré ce dispositif, Natixis reste exposée à des risques d'amendes ou autres sanctions significatives de la part des autorités de régulation et de supervision, ainsi qu'à des procédures judiciaires civiles ou pénales qui seraient susceptibles d'avoir un impact significatif défavorable sur sa situation financière, ses activités et sa réputation.

Dans le cadre de ses activités, Natixis est exposée aux agissements ou comportements contraires à l'éthique ou aux lois et règlements de ses collaborateurs ou de tiers susceptibles de porter atteinte à sa réputation et l'exposer à des sanctions

Le Code de conduite de Natixis, applicable à l'ensemble des collaborateurs de Natixis, formalise les principes généraux de conduite en vigueur chez Natixis et fixe des lignes directrices à tous les collaborateurs concernant les comportements attendus dans l'exercice de leurs fonctions et responsabilités.

Toute personne travaillant chez Natixis, ou dans une entité détenue à 50 % ou plus par Natixis, doit se conformer au Code de conduite, qu'elle soit employée à titre permanent ou temporaire. Cette exigence s'ajoute aux engagements de respect des règles internes en vigueur, des lois et des réglementations nationales et internationales.

Natixis requiert également de ses fournisseurs et sous-traitants qu'ils agissent en conformité avec les principes clés du Code de conduite.

Afin de mettre en pratique le Code de conduite au quotidien, Natixis a établi un dispositif de conduite, comprenant notamment un comité dédié (le Global Culture and Conduct Committee) et un programme de formation spécifique. Pour une description détaillée du Code de conduite et du dispositif de conduite, se référer à la section [6.2] du document d'enregistrement universel 2019.

Toutefois, malgré l'adoption d'un Code de conduite et l'établissement d'un dispositif de conduite, Natixis reste exposée à la survenance d'agissements ou de comportements de ses collaborateurs, fournisseurs et sous-traitants, non conformes à l'éthique et au respect de l'intérêt du client, aux lois ou règlements en matière de corruption ou fraude, ou aux exigences en matière de sécurité financière ou d'intégrité des marchés.

De tels agissements ou comportements pourraient avoir des conséquences négatives pour Natixis, porter atteinte à sa réputation ou à sa valeur actionnariale et exposer Natixis, ses collaborateurs ou ses parties prenantes à des sanctions pénales, administratives ou civiles susceptibles d'impacter défavorablement sa situation financière et son activité commerciale.

Une défaillance opérationnelle, une interruption ou une défaillance des systèmes d'information de Natixis ou de tiers partenaires ou une violation des systèmes d'information de Natixis pourraient entraîner des pertes ou nuire à la réputation de Natixis

Natixis est exposée à plusieurs types de risques opérationnels inhérents à la conduite d'opérations bancaires, notamment à des faiblesses dans les processus et les procédures ainsi qu'à des activités frauduleuses (internes comme externes), à des défaillances ou à une indisponibilité des systèmes ainsi qu'à la cybercriminalité ou encore à une défaillance opérationnelle liée à un risque sanitaire. En dépit des contrôles et des procédures mises en place, Natixis pourrait être impactée en termes de risque opérationnel en raison par exemple d'une erreur d'enregistrement de données, de défaillances dans la gestion des sûretés, d'une mauvaise application d'une procédure etc. De telles situations pourraient engendrer des coûts considérables de mise en conformité et de contrôle des processus impactés susceptibles d'affecter la situation financière de Natixis.

Comme la plupart de ses concurrents, Natixis dépend étroitement de ses systèmes de communication et d'information, ses activités exigeant de traiter un grand nombre d'opérations de plus en plus complexes (voir section [3.2.8.5] du document d'enregistrement universel 2019 sur le dispositif de gestion des risques pour une description des systèmes de communication et d'information de Natixis). Bien que Natixis ait fait de la sécurité dans les échanges de données une priorité, toute panne, interruption ou défaillance de ses systèmes de communication et d'information pourrait entraîner des erreurs ou des interruptions au niveau des systèmes de gestion de la clientèle, de la comptabilité générale, des opérations notamment de dépôts ou du traitement des prêts, et/ou encore de la gestion des risques. Si, par exemple, Natixis connaissait un arrêt de ses systèmes d'information, même sur une courte période, elle pourrait ne pas être en mesure de répondre aux besoins de clients dans les délais et ainsi perdre des opportunités commerciales. Ainsi, toute panne, interruption ou défaillance des systèmes d'information de Natixis, en dépit des systèmes de sauvegarde et des plans d'urgence mis en place, pourrait engendrer des coûts considérables liés, en particulier, à la récupération et vérification d'information, ainsi qu'un manque à gagner ou des pertes financières sur ses activités courantes et ses opérations en portefeuille, liés, par exemple, au non-exercice d'une option ou au non-dénouement d'une transaction telle qu'une opération de couverture.

Par ailleurs, Natixis est exposée au risque d'une rupture ou d'une défaillance opérationnelle de ses agents de compensation, marchés des changes, chambres de compensation, dépositaires ou autres intermédiaires financiers ou prestataires extérieurs qu'elle utilise pour réaliser ou faciliter ses opérations sur titres. Dans la mesure où l'interconnectivité s'accroît avec ses clients, Natixis peut en outre être de plus en plus exposée au risque d'une défaillance opérationnelle des systèmes d'information de ses clients.

Natixis est aussi soumise au risque de cybercriminalité. La cybercriminalité désigne un ensemble d'actes malveillants et/ou frauduleux s'appuyant sur des moyens numériques afin d'atteindre les données (personnelles, bancaires, assurantielles, techniques ou stratégiques), les traitements et les utilisateurs pour porter significativement préjudice à une entreprise, ses employés, ses partenaires, ses clients et ses contreparties. Le patrimoine informationnel des entreprises est exposé à de nouvelles menaces complexes et évolutives susceptibles d'impacter de manière significative, en termes financiers comme en termes de réputation, toutes les entreprises et notamment les établissements du secteur bancaire. La professionnalisation des organisations criminelles à l'origine des cyberattaques a conduit les autorités réglementaires et de supervision à investir le champ de la gestion des risques Information Communication et Technologie (ICT). La prévention du risque de cybercriminalité revêt un caractère prioritaire pour Natixis et dans ce cadre elle s'efforce de mettre en œuvre les lignes directrices établies par ces autorités au travers d'une coopération entre ses filières Systèmes d'Information (SI) et Sécurité des Systèmes d'Information (SSI), ce qui a conduit à l'élaboration d'une cartographie des risques liés à la sécurité des systèmes d'information ainsi qu'à un vaste programme de sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs en matière de SSI. En 2019, aucun incident lié à la cybercriminalité n'a eu d'impact défavorable significatif sur la situation financière ou la réputation de Natixis. Toutefois, compte tenu de la nature évolutive et la sophistication des cyberattaques, les mesures décrites ci-dessus pourraient ne pas être suffisantes à l'avenir pour protéger pleinement Natixis, ses employés, ses partenaires ou ses clients. La survenance de telles attaques pourrait perturber les services clients de Natixis, entraîner l'altération ou la divulgation de données confidentielles ou causer des interruptions d'activité et plus largement avoir un impact significatif défavorable sur son activité, sa situation financière et sa réputation. A titre d'exemple, le rançongiciel Payroll a visé le système d'information de Natixis au moyen d'une campagne de cyber-hameçonnage (ou phishing) en 2019. Rapidement contenu, cet incident considéré comme grave n'a eu aucun impact financier et a été sans conséquence sur la réputation de Natixis.

Des événements imprévus tels qu'une catastrophe naturelle grave, une pandémie, des attentats ou toute autre situation d'urgence, pourraient aussi provoquer une brusque interruption des activités de Natixis et entraîner

des pertes substantielles dans la mesure où ils ne seraient pas, ou insuffisamment, couverts par une police d'assurance. Ainsi, Natixis a mis en œuvre son dispositif de maîtrise du risque pandémique lors de la crise COVID-19. Directement piloté par la direction générale pour Natixis et ses filiales - en France comme à l'étranger -, ce dispositif fait massivement appel au travail à distance. Dans ce domaine, Natixis a largement bénéficié du programme EASY qui a permis depuis 2018 d'équiper la majorité des collaborateurs d'ordinateurs portables professionnels et de leur donner accès à des outils collaboratifs sécurisés. Si l'accès à distance au système d'information était déjà très contrôlé (authentification forte obligatoire, tunnel VPN généralisé), le contexte favorable à une recrudescence des cyber risques a conduit à renforcer des mesures complémentaires (campagne de sensibilisation contre les risques de phishing, télédistribution régulière de correctifs de sécurité, surveillance accrue par le Security Operating Center, blocage de site internet de vidéo conférence). Ainsi, Natixis n'a eu à déplorer qu'un nombre très limité d'incidents opérationnels mineurs. Natixis ne peut garantir que de telles interruptions ou défaillances de ses systèmes de communication et d'information ou de systèmes de tiers ou qu'une violation de ses systèmes d'information ne se produiront pas ou, si elles se produisent, qu'elles seront résolues de manière adéquate. La survenance d'un ou plusieurs événements décrits ci-dessus pourrait engendrer un manque à gagner, entraîner des coûts additionnels ainsi que des pertes et nuire à la réputation de Natixis.

Une détérioration de la réputation de Natixis pourrait affecter sa position concurrentielle et impacter négativement sa situation financière

La réputation de Natixis est l'un des éléments déterminants lui permettant d'exercer son activité. Natixis bénéficie aujourd'hui d'une réputation lui permettant d'entretenir des relations de confiance avec ses clients, ses collaborateurs, ses fournisseurs, ses partenaires et les investisseurs.

La survenance, ponctuelle ou répétée, d'un ou plusieurs des risques mentionnés dans la présente section, un manque de transparence ou des erreurs dans la communication pourraient impacter la réputation de Natixis. Ces risques de réputation sont aujourd'hui accrus du fait de l'utilisation croissante des réseaux sociaux par l'ensemble des acteurs de la sphère économique. Outre l'impact négatif propre qu'elle induit, tout préjudice porté à la réputation de Natixis pourrait s'accompagner d'une perte d'activité, d'une chute de la valeur de marché du titre de Natixis etc. susceptibles de peser sur sa situation financière.

A cet égard, H2O AM, filiale de Gestion d'actifs de Natixis au 30/09/2020, qui a été confrontée à des risques d'illiquidité de certains fonds en est une illustration et a fortement impacté à la baisse le cours des actions Natixis.

Risques stratégiques et d'activité

La pandémie de Covid-19 en cours pourrait affecter défavorablement l'activité, les opérations et les performances financières de Natixis

En décembre 2019, une épidémie de pneumonies d'allure virale est apparue en Chine qui a conduit, le 9 janvier 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé à annoncer officiellement la découverte d'un nouveau coronavirus, responsable de cette nouvelle maladie appelée CoVid-19 (CoronaVirus Disease). Ce virus s'est par la suite propagé dans de nombreux pays à travers le monde et a conduit l'Organisation mondiale de la santé à qualifier, en mars 2020, la situation de pandémie. Cette pandémie et les mesures prises par les différents gouvernements et les banques centrales dans de nombreux pays (fermetures de frontières, restrictions de déplacements, mesures de confinement...) ont eu et devraient continuer à avoir des impacts défavorables significatifs sur l'activité, l'économie et les marchés financiers à l'échelle mondiale, bien qu'un certain nombre d'incertitudes demeurent, notamment au regard de la durée de la pandémie et de l'effet des politiques économiques et monétaires menées. La pandémie de Covid-19 a engendré des perturbations pour les clients, les fournisseurs et le personnel (difficultés de production, perturbation des chaînes d'approvisionnement, ralentissement des investissements, chocs d'offre et de demande...) ayant résulté en un ralentissement marqué de l'activité économique. L'impact final sur l'économie et les marchés financiers à l'échelle mondiale dépendra largement de l'intensité de la pandémie et des effets sur l'économie des décisions prises par les autorités en matière de relance et de limitation de la propagation du virus. Par exemple, les nouvelles mesures de confinement récemment annoncées par différents gouvernements pourraient être de nature à affecter la vie sociale ainsi que les conditions de travail, de production et plus généralement l'environnement économique. La pandémie de Covid-19 est susceptible d'avoir un impact défavorable

significatif sur l'activité de Natixis, son environnement financier, le résultat de ses opérations, ses perspectives, son capital et ses notations financières (incluant des changements possibles de perspective ou de notation).

Sur les neufs premiers mois de l'année 2020, les effets, principalement de marché, liés à la crise du Covid-19 ont notamment impacté le produit net bancaire, le coût du risque et le ratio CET1 de Natixis. La crise a eu un impact estimé à environ - 337 millions d'euros sur le produit net bancaire des différents métiers de Natixis, dont environ - 300 millions d'euros sur la Banque de grande clientèle en raison de l'écartement des spreads de crédit et des marquages de dividendes suite aux annonces de leur annulation au titre de 2019 de la part des entreprises et aux forts mouvements sur les courbes futures de dividendes qui s'en sont suivis, - 4 millions d'euros sur le périmètre Hors pôles au titre du FVA (hausse des coûts de financement relatifs aux instruments financiers) et - 33 millions d'euros sur la Gestion d'actifs et de fortune en raison du marquage du portefeuille de seed money (listé et non-listé) lié à la baisse significative des marchés intervenue au cours du mois de mars 2020, malgré un rebond aux deuxième et troisième trimestres 2020. Un autre impact de la crise sur le compte de résultat de Natixis a été la hausse du coût du risque, essentiellement liée à une augmentation des provisions IFRS 9 et des provisions individuelles concentrées sur le secteur Energie et Ressources Naturelles et plus particulièrement Pétrole et Gaz. Ainsi, sur les 692 millions d'euros constatés au titre du coût du risque sur les neuf premiers mois de l'année 2020, 515 millions d'euros environ peuvent être considérés comme étant imputables au contexte engendré par le développement de la Covid-19. Conformément à la norme IFRS 9, les niveaux de provisionnement sur les encours S1 et S2 (encours sains) ont été révisés afin de prendre en compte la dégradation de l'environnement. Les modèles internes de Natixis reposent sur des paramètres inchangés par rapport au 30 juin 2020 pour ce qui concerne le scénario central qui est quasi en ligne avec les dernières hypothèses du Mécanisme de Supervision Unique, publiées en septembre 2020, pour ce qui concerne les projections de croissance et d'inflation pour 2020 et 2021, avec un PIB restant inférieur à celui observé au 31 décembre 2019. Il reste toutefois légèrement plus pessimiste sur les prévisions de croissance. Ce scénario central a été complété d'un scénario optimiste et d'un scénario pessimiste. Concernant les provisions individuelles, les tensions sur les prix du pétrole se sont conjuguées avec le choc de la demande en lien avec le ralentissement économique lié à la Covid-19, notamment en Asie, et ont entraîné indirectement des augmentations individuelles de coût du risque et notamment plusieurs fraudes. Enfin, en termes de solvabilité, la crise a eu un impact d'environ -70 pb sur le ratio CET1 de Natixis expliqué par la baisse des fonds propres CET1 pour un montant d'environ -61 millions d'euros (diminution des réserves OCI et hausse de la déduction réalisée au titre de la Prudent Value) et la hausse des RWA pour un montant d'environ +5,4 milliards d'euros en particulier dans la Banque de grande clientèle du fait des tirages et nouvelles lignes de crédit (+1,7 milliards d'euros en données brutes de gestion), de l'octroi de prêts garantis par l'Etat (+0,2 milliards d'euros en données brutes de gestion), et des effets marché, notamment liés aux modes de calcul de la VaR réglementaire (+3,6 milliards d'euros).

Des conditions de marché ou économiques défavorables, l'environnement économique prolongé de taux d'intérêt bas peuvent peser sur la rentabilité et la situation financière de Natixis

Natixis est la filiale du Groupe BPCE au sein de laquelle sont exercées les activités de Gestion d'actifs et de fortune, de Banque de grande clientèle, d'Assurances et de Paiements.

Ces activités sont sensibles à l'évolution des marchés financiers et, de manière générale, à l'environnement économique en France, en Europe et dans le reste du monde.

Des conditions économiques défavorables sur les marchés principaux de Natixis pourraient notamment avoir les impacts négatifs suivants :

- des conditions économiques défavorables pourraient affecter l'activité et les opérations des clients de Natixis, ce qui pourrait engendrer un taux de défaut plus élevé sur les prêts et créances et augmenter les provisions pour créances douteuses. L'augmentation significative de ces provisions ou la réalisation de pertes supérieures aux provisions enregistrées pourraient avoir un effet défavorable sur les résultats et la situation financière de Natixis ;
- un déclin des prix sur le marché des obligations, actions et matières premières pourrait réduire le niveau d'activité sur ces marchés ;
- les politiques macroéconomiques adoptées en réponse aux conditions économiques défavorables réelles ou anticipées pourraient avoir des effets négatifs inattendus et sont susceptibles d'impacter négativement les paramètres de marché tels que les taux d'intérêt et les taux de change, ce qui pourrait affecter les résultats des activités de Natixis les plus exposées au risque de marché ;

- des conditions économiques perçues comme favorables, de manière globale ou dans certains secteurs d'activité, pourraient favoriser la constitution de bulles spéculatives décorrélées de la valeur réelle des actifs sous-jacents ; ceci pourrait, en conséquence, accentuer l'impact négatif des corrections lorsque les conditions deviendraient moins favorables et entraîner des pertes sur les activités de Natixis ;
- une perturbation économique significative (telle que la crise financière de 2008 ou la crise de la dette souveraine en Europe en 2011) pourrait avoir un impact significatif négatif sur toutes les activités de Natixis, en particulier si la perturbation est caractérisée par une absence de liquidité du marché rendant difficile le financement de Natixis ainsi que la cession de certaines catégories d'actifs à leur valeur de marché estimée ou dans un cas extrême, empêchant toute cession ;
- une variation défavorable des prix de marché des différentes classes d'actifs pourrait affecter la performance des sociétés de gestion de Natixis Investment Managers, notamment au travers d'une baisse des encours sur lesquels sont prélevées les commissions de gestion ;
- des taux d'intérêt faibles pourraient affecter la rentabilité des activités d'Assurance de Natixis dans la mesure où ses filiales d'assurance pourraient ne pas être capables de générer un retour sur investissement suffisant pour couvrir les montants dus aux bénéficiaires de certains de leurs produits d'assurance. Par ailleurs, si les taux d'intérêt du marché venaient à augmenter dans le futur, un portefeuille composé de prêts à taux d'intérêt faible et de titres à revenu fixe pourrait subir une perte de valeur. Les taux d'intérêt faibles pourraient également affecter les commissions perçues par les gestionnaires d'actifs filiales de Natixis sur le marché monétaire et sur les autres produits à revenu fixe. Ces éléments pourraient être de nature à affecter négativement la rentabilité et la situation financière de Natixis. À titre d'information, au 30/09/2020, les sensibilités de la valeur économique des principales entités sur le périmètre consolidé de Natixis à un déplacement de -200 bp (avec le floor réglementaire) d'une part et de +200 bp d'autre part calculées selon les normes de l'EBA représentent respectivement un montant de + 5,5 millions d'euros et de - 2,1 millions d'euros.

Par ailleurs, les marchés principaux sur lesquels Natixis opère pourraient être affectés par des incertitudes comme celles relatives au cadre des relations futures entre le Royaume-Uni et l'Union européenne à la suite de la décision sur le Brexit ou encore aux aléas relatifs au commerce mondial, au contexte géopolitique ou de toute autre nature. La pandémie COVID-19 qui a affecté l'économie mondiale et dont les principaux impacts pour Natixis sont présentés au niveau du facteur de risques **« La pandémie Covid-19 en cours pourrait affecter défavorablement l'activité, les opérations et les performances financières de Natixis »** en est une parfaite illustration.

Natixis pourrait ne pas atteindre les objectifs de son plan stratégique. Sa situation financière et la valeur de marché de ses titres pourraient en être défavorablement affectées

Le plan « New Dimension », annoncé le 20 novembre 2017, vise à contribuer au développement de solutions à haute valeur ajoutée pour ses clients. La stratégie se concentre sur trois initiatives : l'approfondissement de la transformation des business models de Natixis, l'allocation d'une part importante des investissements dans les technologies digitales et dans des opportunités de croissance externe et une volonté marquée de se différencier, en devenant un interlocuteur de référence dans des domaines où les équipes de Natixis ont développé des expertises fortes et reconnues (voir pages 8-9 du document d'enregistrement universel 2019 pour une description détaillée du plan stratégique « New Dimension »). Le plan stratégique « New Dimension » comprend des objectifs et, bien que Natixis soit convaincue du grand nombre d'opportunités offertes par ce plan stratégique, elle est toutefois confrontée aux incertitudes liées à la volatilité potentielle des marchés financiers et à l'évolution du contexte macroéconomique. En conséquence, il ne peut être garanti que Natixis atteindra les objectifs du présent plan stratégique New Dimension ou tout autre objectif qu'elle pourrait annoncer concernant un horizon au-delà du terme de ce plan. En particulier, dans le cadre du plan stratégique « New Dimension », Natixis a annoncé certains objectifs financiers, notamment relatifs à la rentabilité et aux taux de croissance des actifs pondérés, à la génération des fonds propres et de dividendes, aux ratios prudentiels et aux initiatives et priorités stratégiques. Les objectifs financiers ont été établis principalement pour les besoins de planification et d'allocation des ressources sur la base d'un certain nombre d'hypothèses, et ne constituent pas des projections ou des prévisions de résultat. Les résultats réels de Natixis sont susceptibles de varier de manière significative par rapport à ces objectifs. Lors de la publication des résultats du 1^{er} trimestre 2020 le 6 mai 2020, Natixis a annoncé que la détérioration des perspectives économiques et financières en lien avec le développement de la Covid-19 et les incertitudes qui y sont liées rendaient caducs les objectifs financiers 2020 du plan stratégique New Dimension. Outre les impacts potentiels de la crise en

PNB, il a par ailleurs notamment été conduit un test de sensibilité sur le coût du risque. Ce dernier ferait notamment état d'une baisse du PIB français d'environ 10 % en 2020 (baisse cumulée d'environ 5% sur 2020-2021) et d'hypothèses sévères concernant les secteurs d'expertise de Natixis : prix du pétrole de l'ordre de 40 \$/bbl et décotes significatives sur les prix des actifs réels (par exemple de l'ordre de 45% sur les avions et de l'ordre de 30% sur l'immobilier). Dans un tel scénario, sur l'année 2021, le coût du risque pourrait s'établir en deçà de 100 pb, c'est-à-dire un niveau qui demeurerait au-dessus de la guidance de coût du risque au travers du cycle. La présentation d'un nouveau plan stratégique de moyen terme interviendra en juin 2021. Si Natixis ne réalise pas ces objectifs, sa situation financière et la valeur de marché de ses titres pourraient en être défavorablement affectées.

Les mesures législatives et réglementaires en réponse à la crise financière pourraient impacter de manière significative Natixis et l'environnement financier et économique dans lequel elle opère

Des textes législatifs et réglementaires ont été promulgués ou proposés récemment en vue d'introduire plusieurs changements, certains permanents, dans le cadre financier mondial. Ces nouvelles mesures, qui ont pour objet d'éviter la survenance d'une nouvelle crise financière mondiale, ont modifié de manière significative, et sont susceptibles de modifier à l'avenir, l'environnement dans lequel Natixis et les autres institutions financières opèrent. Natixis est exposée au risque lié à ces changements législatifs et réglementaires.

Parmi les mesures adoptées, ou pouvant être adoptées, et sans que cela soit exhaustif, certaines pourraient être de nature à :

- Interdire ou à limiter certains types de produits financiers ou activités, et ainsi partiellement impacter la diversité des sources de revenus de Natixis. Par exemple, la création d'un impôt à la source sur les dividendes sur titres empruntés sous certaines conditions pourrait limiter l'attractivité sur certains produits actuellement proposés par Natixis ;
- Renforcer les exigences en matière de contrôle interne, et ainsi induire des investissements humains et matériels importants liés à la supervision des risques et à la conformité ;
- Modifier l'encadrement des exigences en capital, et nécessiter des investissements dans les modèles de calcul internes. Par exemple, les évolutions liées à la réglementation baloise (Bâle III révisé notamment) pourraient conduire à une revue des modèles de calcul des Risk-Weighted Assets pour certaines activités ;
- Renforcer les exigences en matière de protection des données personnelles et de cybercriminalité, ceci pouvant entre autres conduire à des coûts supplémentaires liés à des investissements additionnels sur le système d'information de la banque ;
- Renforcer la réglementation liée aux innovations technologiques dans les domaines des services de paiement et des « fintechs » ;
- Renforcer la réglementation relative aux mécanismes de compensation des plateformes de négociation et des contreparties centrales (chambres de compensation), avec un potentiel impact sur le mode de fonctionnement de certaines activités de marché (par exemple, les activités liées aux produits dérivés de gré à gré) ;
- Entraîner une contribution financière conséquente de la banque pour garantir la stabilité du système bancaire européen et limiter l'impact d'une défaillance bancaire sur les finances publiques et l'économie réelle.

Dans cet environnement législatif et réglementaire évolutif, il est impossible de prévoir l'impact de ces nouvelles mesures sur Natixis. La mise à jour ou le développement de programmes de mise en conformité avec ces nouvelles mesures législatives et réglementaires et de ses systèmes d'information en réponse ou par anticipation aux nouvelles mesures engendre, et pourrait à l'avenir engendrer, des coûts significatifs pour Natixis. Malgré ses efforts, Natixis pourrait également ne pas être en mesure d'être en conformité totale avec toutes les législations et réglementations applicables et faire l'objet, de ce fait de sanctions pécuniaires ou administratives. En outre, les nouvelles mesures législatives et réglementaires pourraient contraindre Natixis à adapter ses activités et/ou affecter de ce fait ses résultats et sa situation financière. Les nouvelles réglementations pourraient enfin contraindre Natixis à renforcer ses fonds propres ou augmenter ses coûts de financement totaux.



La capacité de Natixis à attirer et retenir des salariés qualifiés est cruciale pour le succès de son activité et tout échec à ce titre pourrait affecter de façon significative sa performance

Natixis emploie plus de 16 277 collaborateurs dans le monde (hors participations financières) qui se répartissent de la manière suivante : 67,1 % en France, 10,7 % au sein de la zone EMEA, 17 % au sein de la zone Amériques et 5,2 % au sein de la zone Asie-Océanie. La performance des activités de Natixis est étroitement liée au facteur humain. En effet, le modèle d'affaires de Natixis se fonde sur des expertises métiers nécessitant le recrutement de collaborateurs qualifiés. En outre, l'accentuation de la réglementation en lien avec la crise financière de 2008 a contraint Natixis à renforcer les métiers en lien avec la réglementation, domaine d'expertise confronté à un marché de l'emploi tendu (profils rares et mobiles). Le succès de Natixis dépend en partie de la rétention de personnes clés, que ce soit au niveau de l'équipe de direction, des leaders ou des collaborateurs ainsi qu'à sa capacité à continuer à attirer des professionnels hautement qualifiés et des talents. Une forte rotation ou le départ de talents pourrait impacter la compétence et le savoir-faire de Natixis dans des domaines clés, réduire ainsi ses perspectives commerciales et donc affecter ses résultats financiers.

Le système de mesure des risques de Natixis, notamment basé sur l'utilisation de modèles, pourrait connaître des défaillances et exposer Natixis à des risques non identifiés ou non anticipés pouvant entraîner des pertes importantes

Les techniques de gestion des risques qui reposent souvent sur des modèles pourraient s'avérer inadaptées face à certains risques. À titre d'exemple, certains modèles de notation ou de mesure de VaR (telle que définie à la section [3.2.5.3] du document d'enregistrement universel 2019) que Natixis utilise pour piloter ses risques s'appuient sur des observations du comportement passé du marché. Pour quantifier son exposition au risque, Natixis procède ensuite à une analyse, notamment statistique, de ces observations (*voir section [3.2.5.4] du document d'enregistrement universel 2019 pour une description détaillée du dispositif de gestion des risques*). Les indicateurs et outils de mesure utilisés peuvent livrer des conclusions erronées quant à la future exposition au risque, en raison notamment de facteurs que Natixis n'aurait pas anticipés ou correctement évalués ou pris en compte dans ses modèles statistiques ou encore en raison de mouvements de marché inattendus et sans précédent qui viendraient diminuer sa capacité à gérer ses risques. En conséquence, les pertes subies par Natixis pourraient s'avérer nettement supérieures à celles prévisibles au vu de la moyenne historique. Par ailleurs, les modèles quantitatifs de Natixis n'intègrent pas l'ensemble des risques. À titre d'exemple, une partie du modèle de mesure de la VaR a été conçue sur la base d'hypothèses liées à un environnement de taux d'intérêt positif. Début 2016, l'environnement de taux négatif pour l'activité sur les dérivés de taux d'intérêt a conduit à une surestimation de la VaR stressée de 5 millions d'euros.

La prévention du risque lié aux changements climatiques pourrait avoir un impact négatif sur la performance des activités de Natixis fondées sur des secteurs ayant un impact environnemental et climatique négatif

Natixis s'est fixée pour objectif de se conformer à l'Accord de Paris qui prévoit de maintenir le réchauffement du climat inférieur à 2°C d'ici à la fin du siècle. Plusieurs initiatives ont été annoncées par Natixis afin de soutenir la transition énergétique vers une économie bas carbone, ce qui inclut la diminution des financements liés aux secteurs ayant le plus fort impact sur le climat.

Dans ce cadre, Natixis s'est engagée à ne plus financer les sociétés dont l'activité repose principalement sur l'exploration, la production, le transport ou le stockage de pétroles issus de sables bitumineux. Natixis s'est par ailleurs engagée à ne plus financer les projets d'exploration et de production de pétrole dans la zone Arctique ainsi que, depuis mai 2020, l'exploration et la production de pétrole et de gaz de schistes. Enfin, Natixis s'était engagée depuis 2015 à ne plus financer l'exploration, la production, le transport ou le stockage de charbon, ni les sociétés dont l'activité repose à plus de 50 % sur ces activités. Ce seuil a été abaissé à 25 % en 2019. Cette politique a été complétée par un calendrier de sortie totale du charbon d'ici à 2030 pour les capacités en Europe et dans les pays OCDE et d'ici à 2040 pour le reste du monde.

En outre, Natixis s'est dotée en 2019 d'un outil baptisé « Green Weighting Factor » permettant de coloriser son portefeuille de financements selon une échelle de couleurs dépendante du risque climatique de transition auquel le financement concerné est exposé. L'objectif de cet outil est d'inciter les métiers de financements à privilégier les clients et les projets dont les activités sont les moins nocives pour le climat à risque de crédit identique.



Pour une description plus détaillée de la politique RSE (Responsabilité sociale et environnementale) et des engagements de Natixis, se référer au Chapitre [6 - Déclaration de performance extra-financière] du document d'enregistrement universel 2019 et à la section [6.4] pour une description de la gestion des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Une modification du business mix des activités de financement de Natixis consistant à privilégier les transactions ayant un impact positif sur le climat et l'environnement pourrait avoir un impact négatif sur les performances de Natixis en raison des pertes d'opportunité relatives aux secteurs ayant un fort impact sur l'environnement. À l'inverse, une position attentiste de la part de Natixis pourrait impacter défavorablement la qualité de crédit de son portefeuille relatif aux emprunteurs exerçant des activités à fort impact sur le climat dans le cas où des réglementations plus strictes seraient imposées à ces derniers.

Enfin, l'EBA a publié son programme de travail sur la Finance Durable en décembre 2019 qui s'accompagnera d'un renforcement de la réglementation en matière de lutte contre le réchauffement climatique. Ce renforcement pourrait pénaliser les activités à fort impact sur le climat (directement par des contraintes opérationnelles pour les clients de Natixis ou par le renchérissement du prix des quotas carbone) et pourrait avoir un effet défavorable sur certaines des activités de Natixis tels que les activités de financement et d'investissement dans les secteurs des hydrocarbures, des matières premières et du transport par exemple.

Risques liés aux activités Assurances

Au 30/09/2020, le Produit Net Bancaire (PNB) du métier Assurances s'établit à 669 millions d'euros et représente 13 % du PNB de Natixis. Le PNB du métier Assurances (hors PNB transverse de 5 millions d'euros) se répartit à hauteur de 417 millions d'euros sur l'activité d'assurance de personnes et à hauteur de 247 millions d'euros sur les activités d'assurance dommages.

Une détérioration de la situation de marché, et notamment une fluctuation trop importante, à la hausse comme à la baisse, des taux d'intérêt, pourraient avoir un impact défavorable significatif sur l'activité d'assurance de personnes de Natixis et son résultat

Le principal risque auquel les filiales d'assurances de Natixis sont exposées dans le cadre de leur activité d'assurance de personnes est le risque de marché. L'exposition au risque de marché est principalement liée à la garantie en capital sur le périmètre des fonds en euros sur les produits d'épargne.

Au sein des risques de marché, le risque de taux est structurellement important pour Natixis du fait de la composition fortement obligataire des fonds généraux. Les fluctuations du niveau des taux peuvent avoir les conséquences suivantes :

- en cas de hausse des taux : dégrader la compétitivité de l'offre en euros (en rendant plus attractifs de nouveaux investissements) et provoquer des vagues de rachats dans un contexte défavorable de moins-values latentes du stock obligataire ;
- en cas de baisse des taux : rendre insuffisant à terme le rendement des fonds généraux pour leur permettre de faire face aux garanties en capital.

Du fait de l'allocation des fonds généraux, l'écartement des spreads et la baisse des marchés actions pourraient également avoir un impact défavorable significatif sur les résultats de l'activité d'assurance de personnes de Natixis.

Une inadéquation entre la sinistralité anticipée par l'assureur et les sommes réellement versées par Natixis aux assurés pourrait avoir un impact significatif défavorable sur son activité d'assurance dommages et sur la partie prévoyance de son activité d'assurance de personnes, ses résultats et sa situation financière

Le principal risque auquel les filiales d'assurances de Natixis sont exposées dans le cadre de ces dernières activités est le risque de souscription. Ce risque résulte de l'inadéquation entre, d'une part, les sinistres effectivement survenus et les sommes effectivement versées dans le cadre de l'indemnisation de ces sinistres et, d'autre part, les hypothèses que les filiales utilisent pour fixer les prix de leurs produits d'assurance et établir les provisions techniques en vue d'une éventuelle indemnisation.

Natixis utilise à la fois sa propre expérience et des données sectorielles pour établir des estimations de taux de sinistralité et actuarielles, y compris pour déterminer le prix des produits d'assurance et établir les provisions techniques liées. Cependant, rien ne garantit que la réalité corresponde à ces estimations et des risques

imprévus tels que des pandémies ou des catastrophes naturelles pourraient entraîner le versement aux assurés de sommes supérieures à celles anticipées.

Dans le cas où les sommes réellement versées par Natixis aux assurés seraient supérieures aux hypothèses sous-jacentes utilisées initialement lors de la constitution des provisions, ou si des événements ou tendances conduisaient Natixis à modifier les hypothèses sous-jacentes, Natixis pourrait être exposée à des passifs plus importants que prévu, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur les activités d'assurance dommages et d'assurance de personnes pour la partie prévoyance, ainsi que sur les résultats et la situation financière de Natixis.

Dans le contexte de pandémie Covid-19, le métier Assurances de Natixis a été significativement impacté par la crise et s'est adapté en prenant les mesures adéquates afin notamment de maintenir son activité et continuer à être opérationnel pour ses clients.

La pandémie a eu pour effet un ralentissement de l'activité commerciale. A 7,9 milliards d'euros, le chiffre d'affaires au 30 septembre 2020 recule de 17% avec une forte baisse de la collecte en épargne pendant la période de confinement et une relance de l'activité à partir du mois de juin.

Le résultat des trois premiers trimestres 2020 est également marqué par les conséquences de la crise sanitaire, notamment la baisse des marchés actions. Cette dernière a été largement atténuée par les couvertures mises en place sur le périmètre de l'activité épargne euros en assurance de personnes, le plus impacté par la baisse des marchés.

Natixis Assurances suit, pendant cette crise, l'évolution des différents risques auxquels elle est exposée et plus particulièrement les risques de marché et de crédit. A ce titre, Natixis Assurances a mis en place un suivi renforcé de ses investissements qui ont bénéficié d'une stratégie de couverture de ses actions.

En termes de risque de souscription, les impacts restent contenus :

- en assurance dommages : la sinistralité est en baisse pour l'automobile, conséquence de la réduction du risque pendant la période de confinement. A l'inverse, en assurance de pertes d'exploitation, un impact négatif est attendu. Cette activité fait toutefois l'objet de couverture de réassurance ;
- en assurance de personnes : s'agissant des risques de prévoyance, la sinistralité pour les risques décès (principal risque couvert) n'affiche pas de dégradation alors qu'une hausse est observable sur les garanties arrêt de travail des professionnels.

Ainsi, hors éléments exceptionnels, le résultat brut d'exploitation des activités d'Assurances reste très résilient et affiche une croissance positive.

Par ailleurs, la dégradation de l'environnement économique et financier, notamment la baisse des marchés actions et le niveau des taux très bas impactent également la solvabilité de Natixis Assurances, en influant négativement sur les marges futures. Pour autant, la couverture du SCR (*Solvency Capital Requirement* - exigence en capital) demeure assurée au 30 septembre 2020. Les diverses actions mises en œuvre ces dernières années, en particulier en termes de couvertures financières, de réassurance, de diversification des activités ou encore de gestion des investissements, contribuent à la résilience de la solvabilité de Natixis Assurances.

Néanmoins, afin de faire face à sa forte croissance et profitant de conditions de marché avantageuses, Natixis Assurances prévoit de réaliser courant octobre 2020 une émission de 350 M€ de dettes subordonnées souscrites par Natixis (éligibles en fonds propres de type *tier 2*).

Risques liés à la détention des titres émis par Natixis

Les porteurs des titres émis par Natixis et certains autres créanciers de Natixis pourraient subir des pertes si Natixis devait faire l'objet d'une procédure de résolution

La réglementation européenne établissant un cadre pour le redressement et la résolution des établissements de crédit et des entreprises d'investissement et les textes transposant ces règles en droit français (la réglementation « BRRD ») visent notamment la mise en place d'un mécanisme de résolution unique conférant aux autorités de résolution le pouvoir de « renflouement interne » visant à lutter contre les risques systémiques attachés au système financier et notamment à éviter l'intervention financière des États en cas de crise. Ce pouvoir permet à ces autorités, dans l'hypothèse où une institution financière ou le groupe auquel elle appartient soumise à BRRD devient défaillante ou est proche de l'être, de déprécier, annuler ou convertir en

actions, les titres et les engagements éligibles de cette institution financière. Outre la possibilité d'utilisation de ce mécanisme de « renflouement interne », la BRRD accorde aux autorités de résolution des pouvoirs plus étendus, leur permettant notamment de (1) contraindre l'entité à se recapitaliser afin de respecter les conditions de son agrément et à poursuivre les activités pour lesquelles elle est agréée avec un niveau de confiance suffisant de la part des marchés ; le cas échéant en modifiant la structure juridique de l'entité (2) réduire la valeur des créances ou des instruments de dette, ou les convertir en titres de capital pour un transfert vers un établissement-relais à capitaliser, ou dans le cadre d'une cession d'activité ou du recours à une structure de gestion des actifs.

Au 30/09/2020, les fonds propres CET1 de Natixis s'élèvent à 11,8 milliards d'euros, le total des fonds propres de catégorie 1 à 13,9 milliards d'euros et les fonds propres prudentiels de catégorie 2 à 2,2 milliards d'euros. Natixis n'a pas émis de dette senior non préférée.

En tant que membre du Groupe BPCE, Natixis pourrait être sujette à une procédure de résolution en cas de défaillance de Natixis et du Groupe BPCE. L'autorité de résolution compétente conduirait la procédure de résolution au niveau de BPCE, qui serait le « point d'entrée unique » du Groupe BPCE notamment dans le cadre de l'application des mécanismes de solidarité mutualiste. Si la situation financière de Natixis ou du Groupe BPCE se détériorait ou semblait se détériorer, l'existence des pouvoirs prévus par BRRD pourrait entraîner une baisse plus rapide de la valeur de marché des titres financiers émis par Natixis.

Si une procédure de résolution était mise en œuvre au niveau du Groupe BPCE, l'exercice des pouvoirs prévus par BRRD par une autorité compétente pourrait entraîner :

- une dépréciation partielle ou totale des instruments de fonds propres de Natixis ayant pour impact une perte partielle ou totale de la valeur de ces instruments ;
- une conversion partielle ou intégrale des instruments financiers éligibles en actions Natixis ayant pour conséquence une détention non souhaitée d'actions Natixis et une possible perte financière lors de la revente de ces actions ;
- une modification des modalités contractuelles des instruments financiers pouvant modifier notamment les éléments financiers et temporels des instruments susceptibles de se traduire notamment par des réductions de coupon ou prolongement de maturité et impactant négativement la valeur desdits instruments financiers.

Par ailleurs, la mise en place de mesures de résolution affecterait significativement la capacité de Natixis à effectuer le paiement prévu par de tels instruments ou plus généralement d'assurer ses obligations de paiements vis-à-vis des tiers.

✧ **Gestion des risques : actualisation de la section [3.2 Gestion des risques] du chapitre [3] du Document d'enregistrement universel 2019**

Actualisation de la section [3.2.3.10 Informations quantitatives] du chapitre [3] du Document d'enregistrement universel 2019.

Tableau NX01 : EAD, RWA et EFP par approche et catégorie d'exposition baloise

(en millions d'euros)

	30/09/2020			31/12/2019		
	EAD	RWA	EFP	EAD	RWA	EFP
Risque de crédit						
Approche interne	136 868	53 251	4 260	136 517	53 854	4 308
Actions	5 500	17 220	1 378	5 621	17 642	1 411
Administrations et banques centrales	38 088	311	25	29 616	511	41
Autres actifs						
Clientèle de détail						
Entreprises	83 300	33 120	2 650	89 071	33 108	2 649
Établissements	7 024	1 120	90	7 816	1 187	95
Titrisation	2 956	1 480	118	4 394	1 406	112
Approche standard	76 582	10 599	848	74 182	12 420	994
Administrations et banques centrales	7 189	1 217	97	7 551	1 122	90
Autres actifs	5 828	5 302	424	6 150	5 352	428
Clientèle de détail	504	365	29	774	536	43
Entreprises	2 338	1 612	129	5 075	3 621	290
Établissements	50 389	386	31	48 223	314	25
Expositions en défaut	29	31	3	97	101	8
Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	223	91	7	221	91	7
Expositions sur des établissements et des entreprises faisant l'objet d'une évaluation du crédit à court terme	92	47	4	100	46	4
Titrisation*	9 990	1 546	124	5 990	1 237	99
Sous total risque de crédit	213 450	63 850	5 108	210 699	66 274	5 302
Risque de contrepartie						
Approche interne	36 556	6 103	488	34 888	5 531	442
Administrations et banques centrales	6 724	102	8	3 807	120	10
Entreprises	16 283	4 413	353	18 026	4 015	321
Établissements	13 264	1 507	121	12 673	1 365	109
Titrisation	285	80	6	382	32	3
Approche standard	19 072	630	50	18 872	645	52
Administrations et banques centrales	1 703	243	19	1 282	254	20
Clientèle de détail						
Entreprises	757	58	5	525	33	3
Établissements	16 336	253	20	16 870	274	22
Expositions en défaut	1	2		7	10	1
Expositions sur des établissements et des entreprises faisant l'objet d'une évaluation du crédit à court terme	82	46	4	122	64	5
Titrisation	192	28	2	66	10	1

Contribution au fonds de défaillance d'une CCP	285	125	10	347	234	19
Sous total risque de contrepartie	55 912	6 858	549	54 106	6 410	513
Risque de marché						
Approche interne		8 606	688		5 826	466
Approche standard		6 213	497		5 378	430
Risque action		503	40		462	37
Risque de change		3 170	254		2 685	215
Risque sur matières premières		1 217	97		708	57
Risque de taux		1 323	106		1 523	122
Sous total risque de marché		14 819	1 186		11 204	896
CVA	7 193	1 314	105	7 671	1 336	107
Risque de règlement livraison		2			32	3
Risque opérationnel (approche standard)		13 733	1 099		13 733	1 099
TOTAL		100 576	8 046		98 990	7 919

* Modification de la méthode de consolidation de l'entité Versailles, désormais mise en équivalence puisque n'étant pas considérée comme étant dans le prolongement de l'activité de Natixis et ne constituant donc pas un établissement financier au sens des textes réglementaires

✧ **Informations au titre du Pilier III de Bâle 3 : actualisation de la section [3.3 Informations au titre du Pilier III de Bâle 3] du chapitre [3] du Document d'enregistrement universel 2019**

Actualisation de la section [3.3.2 Autres ratios réglementaires] du chapitre [3] du Document d'enregistrement universel 2019.

Tableau LR1 : Comparaison entre les expositions comptables et les expositions levier

(en millions d'euros)

Libellé	30/09/2020	31/12/2019
Total des actifs consolidés figurant dans les états financiers publiés	498 967	513 170
Ajustements pour participations dans des banques, des compagnies d'assurance ou des entités financières ou commerciales qui sont consolidées à des fins comptables mais qui sortent du périmètre de la consolidation réglementaire	(109 440)	(105 920)
(Ajustements pour actifs fiduciaires inscrits au bilan conformément aux normes comptables applicables mais exclus de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier en accord avec l'Article 429(13) de la Régulation (EU) No 575/2013 "CRR")		
Ajustements pour instruments financiers dérivés	(29 813)	(28 956)
Ajustements pour cessions temporaires de titres (opérations de pension et autre types de prêts garantis)	102	(15 612)
Ajustements pour éléments de hors-bilan (conversion en équivalent-crédit des expositions hors bilan)	40 465	38 494
Autres ajustements	(41 621)	(19 300)
Expositions aux fins du ratio de levier	358 660	381 876
Dont expositions sur les affiliés	61 511	56 614
Hors expositions sur les affiliés	297 149	325 262

Tableau LR2 : Ratio de levier

(en million d'euros)

Dispositions régissant le ratio de levier	30/09/2020	31/12/2019
Expositions sur éléments de bilan		
Éléments de bilan (hors dérivés et SFT, mais sûretés incluses)	238 838	250 582
(Actifs déduits aux fins du calcul des fonds propres de base Bâle III)	(5 002)	(5 166)
<i>Total des expositions de bilan (hors dérivés et SFT) (somme des lignes 1 et 2)</i>	233 835	245 416
Expositions sur dérivés		
Coût de remplacement associé à toutes les transactions sur dérivés (nettes de la fraction liquide et éligible de la marge de variation)	9 192	7 618
Majorations pour PFE associées à toutes les transactions sur dérivés	19 225	20 578
Expositions déterminées selon la méthode OEM		
Montant brut incluant les sûretés fournies sur dérivés lorsqu'elles sont déduites des actifs de bilan en vertu du référentiel comptable		

(Dédution des actifs à recevoir au titre de la fraction liquide de la marge de variation fournie dans les transactions sur dérivés)	(14 737)	(14 134)
---	----------	----------

(Volet CC exempté sur les expositions de transaction compensées par les clients)

Montant notionnel effectif ajusté des dérivés de crédit vendus	18 195	13 078
(Compensation des notionnels effectifs ajustés et déduction des majorations sur dérivés de crédit vendus)	(13 610)	(9 010)
Total des expositions sur dérivés (somme des lignes 4 à 10)	18 266	18 130

Expositions sur cessions temporaires de titres (SFT)

Actifs bruts associés aux SFT (sans compensation), après ajustements en cas de transactions comptabilisées comme des ventes	79 898	95 448
(Montants compensés des liquidités à verser et à recevoir sur actifs SFT bruts)	(6 059)	(22 150)
Exposition au risque de contrepartie sur actifs SFT	6 161	6 538

Dérogation pour les SFT: Risque de contrepartie en accord avec l'Article 429b (4) et 222 du Règlement (UE) No 575/2013

Expositions sur transactions dans lesquelles la banque opère en tant qu'agent

(Patte CCP exemptée de l'exposition de SFT compensées par les clients)

Total des expositions sur SFT (somme des lignes 12 à 15a)	80 000	79 836
Autres expositions sur éléments de hors-bilan		
Expositions sur éléments de hors-bilan à leur montant notionnel brut	80 195	81 622
(Ajustements pour conversion en équivalent-crédit)	(39 730)	(43 128)
Éléments de hors-bilan (somme des lignes 17 et 18)	40 465	38 494

Expositions exemptées en accord avec l'Article CRR 429 (7) and (14) (Au bilan et hors-bilan)

(Exemption des expositions d'intragroupes (en base solo) en accord avec l'Article 429(7) du Règlement (UE) No 575/2013 (au bilan et hors-bilan))

Expositions exemptées en accord avec l'Article 429 (14) du Règlement (UE) No 575/2013 (au bilan et hors-bilan)	(13 906)	
--	----------	--

Expositions sur fonds propres et Total des expositions

Fonds propres de base (Tier 1)	13 888	13 312
Total des expositions (somme des lignes 3, 11, 16 et 19)	358 660	381 876

Leverage ratio

Ratio de levier Bâle III	3,9%	3,5%
--------------------------	------	------

Choix de disposition transitoire et montant des éléments fiduciaires décomptabilisés

Choix de dispositions transitoires pour la définition du calcul des fonds propres

Montant décomptabilisé des éléments fiduciaires en accord avec l'Article 429(11) du Règlement (UE) NO 575/2013

Exposition sur les affiliés	61 511	56 614
Ratio hors exposition sur les affiliés	4,7%	4,1%

Actualisation de la section [3.3.3 Composition et évolution des emplois pondérés] du chapitre [3] du Document d'enregistrement universel 2019.

Tableau EU OV1 : Aperçu des RWA

(en millions d'euros)	RWA		EFP
	30/09/2020	31/12/2019	30/09/2020
<i>Risque de crédit (hors risque de contrepartie)</i>	59 556	62 392	4 764
dont approche standard (SA)	9 052	11 183	724
dont approche fondée sur les notations internes - Fondation (IRB-F)	788	914	63
dont approche fondée sur les notations internes - Avancée (IRB-A)	33 763	33 892	2 701
dont action selon la méthode de la pondération simple des risques	15 952	16 402	1 276
<i>Risque de contrepartie</i>	8 064	7 704	645
dont Mark to Market	1 531	1 496	123
dont Original Exposure			
dont approche standard appliquée au risque de contrepartie			
dont méthode des modèles internes (IMM)	3 481	3 037	278
dont montant d'exposition au risque pour des contributions au fond défaut d'une CCP	125	234	10
dont CVA	1 314	1 336	105
<i>Risque de règlement</i>	2	32	
<i>Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire (après plafonnement)</i>	3 134	2 684	251
dont approche fondée sur les notations (RBA)	436	918	35
dont approche prudentielle (SFA) fondée sur les notations internes	483	520	39
dont évaluations internes (IAA) fondée sur les notations internes	1 574		126
dont approche standard (SA)	641	1 246	51
<i>Risque de marché</i>	14 819	11 204	1 186
dont approche standard (SA)	6 213	5 378	497
dont approches fondées sur les notations internes (IRB)	8 606	5 826	688
<i>Montant d'exposition lié aux grands risques du portefeuille de négociation</i>			
<i>Risque opérationnel</i>	13 733	13 733	1 099
dont approche indicateur de base			
dont approche standard	13 733	13 733	1 099
dont approche mesure avancée			
<i>Montants inférieurs aux seuils de déduction (avant pondération des risques de 250%)</i>	1 268	1 240	101
<i>Ajustement du plancher</i>			
Total	100 576	98 990	8 046

Actualisation de la section [3.3.3.2 Risques de crédit] du chapitre [3] du Document d'enregistrement universel 2019.

Tableau CR8 : États des flux d'actifs pondérés des risques pour les expositions au risque de crédit selon l'approche de notation interne

(en millions d'euros)	RWA	EFP
RWA au 31/12/2019	52 448	4 196
Montant des actifs	273	22
Qualité des actifs	698	56
Mise à jour des modèles		
Méthodologie et politique		
Acquisitions et cessions		
Mouvements de devises	- 326	- 26
Garanties	- 428	- 34
Autres	- 895	- 72
RWA au 30/09/2020	51 771	4 142

Tableau CCR7 : État des flux de RWA relatifs aux expositions au RCC dans le cadre de la méthode du modèle interne (MMI)

(en millions d'euros)	Montants des RWA	Exigences de fonds propres
RWA à la fin de la précédente période (31/12/2019)	3 037	243
Volume des actifs	104	8
Qualité du crédit des contreparties	275	22
Mises à jour du modèle (MMI uniquement)	23	2
Méthodologie et politique (MMI uniquement)		
Acquisitions et cessions		
Variations des taux de change		
Autres	41	3
RWA à la fin de la période actuellement considérée (30/09/2020)	3 481	278

6 Perspectives pour Natixis

Complément à la section Perspectives présentée aux pages 161 à 162 du second amendement au document d'enregistrement universel, disponible sur le lien suivant :

https://www.natixis.com/natixis/upload/docs/application/pdf/2020-08/natixis_second_amendement_urd_2019_07_08_2020.pdf

Les perspectives financières de Natixis pourraient être impactées par les derniers développements de la crise du COVID-19 et les incertitudes qui y sont liées. A titre d'exemple, elles pourraient être affectées par les mesures de confinement adoptées dans les différentes zones géographiques et leur impact éventuel sur les scénarios macro-économiques, le comportement des secteurs/contreparties de Natixis susceptible d'impacter les estimations de risques de crédit et consommation de capital, les niveaux de marché impactant les valorisations et les éléments de capital en CET1 et RWA correspondant, les dépréciations de valeurs de goodwill ou d'entités mises en équivalence, ou de titres...

Les objectifs financiers 2020 du plan stratégique New Dimension étant notamment rendus caducs par la détérioration des perspectives économiques et financières en lien avec le développement de cette crise sanitaire et les incertitudes qui y sont liées (à titre d'exemple : scénarios macro-économiques et comportement des secteurs/contreparties de Natixis pouvant impacter les estimations de risque de crédit, niveaux de marché impactant les valorisations, etc.), de nouveaux objectifs 2021 ont été annoncés le 5 novembre 2020. La présentation d'un nouveau plan stratégique de moyen terme interviendra en juin 2021.

Pour rappel, les orientations stratégiques de Natixis sont présentées dans le communiqué de presse du 5 novembre 2020 en page 3 et 4 du présent amendement, et de façon plus détaillée en pages 35 à 38 de du présent amendement.

7 Répartition du capital au 31 octobre 2020

Actualisation de la section [7.2.1.1] du chapitre [7] du Document d'enregistrement universel 2019

Au 31 octobre 2020, les principaux actionnaires de Natixis sont les suivants :

	% du capital	% des droits de vote
BPCE	70,58 %	70,70 %
Actionnariat salarié	3,15 %*	3,16 %
<i>dont actionnariat salarié au sens de l'article L. 225-102 du Code de commerce **</i>	2,53 %	2,54 %
Titres autodétenus	0,18 %	0,00 %
Public	26,09 %	26,14 %

* 0,95 % détenu au titre des augmentations de capital réservées aux salariés (« FCPE Mauve »).
0,78 % détenu par les salariés et anciens salariés, hors Plan d'Epargne salariale.
1,42 % détenu au titre du FCPE BPCE Actions Natixis incluant les porteurs de parts du Groupe BPCE.

** les actions visées à l'article L. 225-102 du Code de commerce permettent de déterminer le seuil au-delà duquel la nomination d'un administrateur représentant les salariés actionnaires doit être proposée (sont concernées les détentions directes par les salariés : FCPE Mauve, actions détenues au titre de plans d'actions gratuites (Loi dite Macron n° 2015-990), FCPE BPCE Actions Natixis incluant les parts du Groupe BPCE).



8 Responsable de l'Amendement au Document d'enregistrement universel et de ses amendements

Responsable de l'Amendement au Document d'enregistrement universel et ses amendements

M. Nicolas Namias

Directeur général de Natixis

Attestation du responsable du document d'enregistrement universel et de ses amendements

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent amendement au document d'enregistrement universel 2019 sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Fait à Paris, le 16 novembre 2020

Nicolas Namias

Directeur général de Natixis





9 Informations générales

✧ Notations long terme (situation au 6 novembre 2020)

Standard & Poors's : A+ (perspective negative)

Moody's : A1 (perspective stable)

Fitch Ratings : A+ (rating watch negative)

✧ Calendrier financier 2020/2021

5 novembre 2020 Après Bourse (sous réserve de modification)	Résultats du troisième trimestre 2020
11 février 2021 Après Bourse (sous réserve de modification)	Résultats annuels 2020
6 mai 2021 Après Bourse (sous réserve de modification)	Résultats du premier trimestre 2021
28 mai 2021	Assemblée générale des actionnaires (statuant sur les comptes de l'exercice 2020)

✧ Contacts

[www.natixis.com/rubrique Investisseurs & actionnaires](http://www.natixis.com/rubrique%20Investisseurs%20&%20actionnaires)

Direction de la Communication financière

Tél. : 01 58 32 06 94

Relations investisseurs institutionnels

Tél. : 01 58 32 06 94

investorelations@natixis.com

Relations actionnaires individuels

Tél. : 0 800 41 41 41 (numéro vert)

actionnaires@natixis.com

✧ Documents accessibles au public

Ce document est disponible dans la rubrique « Investisseurs & actionnaires » du site institutionnel www.natixis.com ou sur celui de l'Autorité des Marchés Financiers <https://www.amf-france.org/fr>.

Toute personne désireuse d'obtenir des renseignements complémentaires sur Natixis peut, sans engagement, demander les documents :

- par courrier : Natixis Communication financière – Relations investisseurs - Immeuble Arc-de-Seine 30, avenue Pierre-Mendès-France 75013 Paris
- par téléphone : 01 58 19 26 34 ou 01 58 32 06 94
- par mail : investorelations@natixis.com



◇ **Changement significatif**

A l'exception des éléments mentionnés dans le troisième Amendement au Document d'enregistrement universel 2019,

(i) aucun changement significatif défavorable des perspectives de l'émetteur n'est survenu depuis la fin de la dernière période pour laquelle des états financiers vérifiés ont été publiés et en particulier depuis la signature du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés intermédiaires en date du 6 août 2020.

(ii) aucun changement significatif de la situation financière ou de la performance financière de Natixis n'est survenu depuis le 30 septembre 2020.

◇ **Responsables du contrôle des comptes**

Commissaires aux comptes titulaires

- Deloitte & Associés (représenté par l'associée signataire Charlotte Vandeputte) - 6, place de la Pyramide - 92908 Paris La Défense cedex ;
- PriceWaterhouseCoopers Audit (représenté par l'associé signataire Emmanuel Benoist), 63, rue de Villiers – 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex ;

Deloitte & Associés et PriceWaterhouseCoopers Audit sont enregistrés comme commissaires aux comptes auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles et placés sous l'autorité du « Haut Conseil du Commissariat aux Comptes ».



10 Table de concordance et incorporation par référence

✧ Incorporation par référence

Le troisième amendement au Document d'enregistrement universel doit être lu et interprété conjointement avec les pages des documents visés ci-dessous. Ces documents sont incorporés dans le présent amendement et sont réputés en faire partie intégrante :

- le Document d'enregistrement universel 2019 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 6 mars 2020 sous le numéro D.20-0108 qui inclut le rapport financier annuel, disponible sur le site internet de Natixis : https://www.natixis.com/natixis/upload/docs/application/pdf/2020-03/natixis_urd2019_06032020.pdf

- l'Amendement au Document d'enregistrement universel 2019 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 20 mai 2020 sous le numéro D.20-0108-A01, disponible sur le site internet de Natixis : https://www.natixis.com/natixis/upload/docs/application/pdf/2020-05/natixis_-_amendement_urd_2019_-_20_05_2020_.pdf

- le second Amendement au Document d'enregistrement universel 2019 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 7 août 2020 sous le numéro D.20-0108-A02, disponible sur le site internet de Natixis :

https://www.natixis.com/natixis/upload/docs/application/pdf/2020-08/natixis_second_amendement_urd_2019_07_08_2020.pdf

Tous les documents incorporés par référence dans le présent Amendement au Document d'enregistrement ont été déposés auprès de l'Autorité des marchés financiers et sont publiés sur le site internet de l'Émetteur (https://www.natixis.com/natixis/jcms/lpaz5_30117/fr/documents-de-referenceet-pilier-iii) et sur le site Internet de l'AMF (<https://www.amf-france.org/fr>).

L'information incorporée par référence doit être lue conformément à la table de correspondance ci-après. Toute information qui ne serait pas indiquée dans cette table de correspondance mais faisant partie des documents incorporés par référence est fournie à titre d'information uniquement.



✧ **Rubriques de l'annexe I du règlement européen n°2017/1129**

La présente table de concordance reprend les rubriques prévues par l'annexe 1 (sur renvoi de l'annexe 2) du Règlement délégué (UE) 2019/980 de la Commission du 14 mars 2019 complétant le Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil et abrogeant le Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission, et renvoie aux pages du présent amendement au Document d'enregistrement universel où sont mentionnées les informations relatives à chacune de ces rubriques.

		Troisième Amendement au Document d'enregistrement universel 2019	Second Amendement au Document d'enregistrement universel 2019	Amendement au Document d'enregistrement universel 2019	Document d'enregistrement universel 2019
SECTION 1	PERSONNES RESPONSABLES, INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, RAPPORTS D'EXPERTS ET APPROBATION DE L'AUTORITE COMPETENTE	69			
Point 1.1	Personne responsable	69			
Point 1.2	Déclaration de la personne responsable	69			
Point 1.3	Déclaration ou rapport attribué(e) à une personne intervenant en qualité d'expert				
Point 1.4	Informations provenant d'un tiers				
Point 1.5	Approbation de l'autorité compétente				
SECTION 2	CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES	71	268		370 ; 546
SECTION 3	FACTEURS DE RISQUE	47 à 61			
SECTION 4	INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR				536
SECTION 5	APERÇU DES ACTIVITÉS				
Point 5.1	Principales activités		266		4-5 ; 18 à 30 ; 546
Point 5.2	Principaux marchés		234 à 239 ; 266		4-5 ; 345 à 347 ; 546
Point 5.3	Indiquer les événements importants dans le développement des activités de l'émetteur.		137 à 140		212 à 216
Point 5.4	Stratégie et objectifs	35 à 38	62-63	37-38	8-9 ; 12-13 ; 435 à 494
Point 5.5	Dépendance éventuelle				153
Point 5.6	Indiquer les éléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle.		137 à 146		18 à 30 ; 212 à 222
Point 5.7	Investissements		160-161 ; 266		225-226 ; 546
SECTION 6	STRUCTURE ORGANISATIONNELLE				
Point 6.1	Si l'émetteur fait partie d'un groupe, décrire sommairement ce groupe et la place qu'y occupe l'émetteur. Cette description peut consister en un organigramme ou en être accompagnée, si cela contribue à clarifier la structure organisationnelle du groupe.				4-5 ; 16-17
Point 6.2	Dresser la liste des filiales importantes de l'émetteur, y compris leur nom, leur pays d'origine ou d'établissement ainsi que le pourcentage de capital et, s'il est différent, le pourcentage de droits de vote qui y sont détenus.				371 à 383



SECTION 7	EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT				
Point 7.1	Situation financière	3 à 34	10 à 37 ; 68 à 84 ; 147 à 159 ; 266	3 à 35	124 à 134 ; 139 à 146 ; 216 à 223 ; 546
Point 7.2	Résultats d'exploitation		32 ; 147-148 ; 165		6 ; 216-217 ; 233
SECTION 8	TRÉSORERIE ET CAPITAUX				
Point 8.1	Fournir des informations sur les capitaux de l'émetteur (à court terme et à long terme).		91 à 98 ; 169		157 à 169 ; 238- 239
Point 8.2	Indiquer la source et le montant des flux de trésorerie de l'émetteur et décrire ces flux de trésorerie.		171-172		240-241
Point 8.3	Fournir des informations sur les besoins de financement et la structure de financement de l'émetteur.		75 à 82		139 à 143
Point 8.4	Fournir des informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les activités de l'émetteur.				N/A
Point 8.5	Fournir des informations concernant les sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les engagements visés au point 5.7.2.				N/A
SECTION 9	ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE		91 ; 130-131		157 ; 162 à 165 ; 169 à 171 ; 203 à 205
SECTION 10	INFORMATIONS SUR LES TENDANCES	68	161-162	39-40	228
SECTION 11	PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE				N/A
SECTION 12	ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE				
Point 12.1	Organes d'administration et de direction		39 à 51		10-11 ; 34 à 76
Point 12.2	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la Direction générale				64
SECTION 13	RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES				
Point 13.1	Montant de la rémunération versée et avantages en nature		51		77 à 98
Point 13.2	Montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur ou ses filiales aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages du même ordre.				351 à 359
SECTION 14	FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION				
Point 14.1	La date d'expiration du mandat actuel de cette personne, le cas échéant, et la période durant laquelle elle est restée en fonction.		45 à 48		35 à 54
Point 14.2	Contrats de service liant les membres des organes d'administration				64-65
Point 14.3	Informations sur le comité d'audit et le comité de rémunération		50		68 à 70 ; 72-73
Point 14.4	Déclaration indiquant si l'émetteur se conforme, ou non, au (x) régime(s) de gouvernance d'entreprise				57
Point 14.5	Incidences significatives potentielles sur la gouvernance d'entreprise		45 à 48		35 à 54
SECTION 15	SALARIÉS				
Point 15.1	Nombre de salariés				481
Point 15.2	Participations et stock-options				95 ; 502-503
Point 15.3	Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur.				276
SECTION 16	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES				
Point 16.1	Actionnaires détenant plus de 5 % du capital social ou des droits de vote		246		504-505
Point 16.2	Indiquer si les principaux actionnaires de l'émetteur détiennent des droits de vote différents, ou fournir une déclaration appropriée indiquant l'absence de tels droits de vote.		246		504-505





Point 16.3	Contrôle de l'émetteur		246		505
Point 16.4	Accord, connu de l'émetteur, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle				508
SECTION 17	TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES		242 ; 266		367 ; 546
SECTION 18	INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT L'ACTIF ET LE PASSIF, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR				
Point 18.1	Informations financières historiques		164 à 244		233 à 383 ; 392 à 425
Point 18.2	Informations financières intermédiaires et autres				
Point 18.3	Audit des informations financières annuelles historiques		245		384 à 391 ; 426 à 430
Point 18.4	Informations financières pro forma		147 à 156		N/A
Point 18.5	Politique en matière de dividendes		248 ; 258 ; 266		7 ; 227 ; 510 ; 517 ; 546
Point 18.6	Procédures judiciaires et d'arbitrage		85 à 87	38	151 à 153
Point 18.7	Changement significatif de la situation financière de l'émetteur	71	268	42	365
SECTION 19	INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES				
Point 19.1	Capital social	68	246 ; 266		415 ; 502 à 505 ; 546
Point 19.2	Acte constitutif et statuts		250		537 à 541
SECTION 20	CONTRATS IMPORTANTS				153
SECTION 21	DOCUMENTS DISPONIBLES	70	261	42	543





30, avenue Pierre Mendès France
75013 Paris
Tél. : +33 1 58 32 30 00
www.natixis.com

